



2016

RAPPORT D'ACTIVITÉ

unhe
UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| TRANSITION ET OUVERTURE | 1 |
| 1. CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ | 3 |
| 2. CORPS UNIVERSITAIRES | 5 |
| 3. TEMPS FORTS | 9 |
| 4. ENSEIGNEMENT | 13 |
| 5. RECHERCHE | 19 |
| 6. FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES | 23 |
| 7. FACULTÉ DES SCIENCES | 27 |
| 8. FACULTÉ DE DROIT | 31 |
| 9. FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES | 35 |
| 10. SERVICES AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES | 39 |
| 11. ADMINISTRATION | 45 |
| 12. INFRASTRUCTURE ET ÉQUIPEMENT | 49 |
| 13. COMMUNICATION | 55 |
| 14. UNIVERSITE DU 3 ^e ÂGE (U ₃ A) | 57 |
| 15. CHIFFRES-CLÉS | 59 |
| 16. ANNEXES | 65 |

TRANSITION ET OUVERTURE

Une année de transition. Rarement ce lieu commun de la « transition » n'a été aussi adapté que pour qualifier 2016. En effet, cette année a vu le passage de la LU 2002 à la LUNE 2017 – comprenez par-là la révision totale de la loi cantonale sur l'Université. Ce changement ne limite pas à un nouvel acronyme : il inclut une autonomie accrue, un nouveau mode de gouvernance, une nouvelle manière de pratiquer la relation entre l'université et ses autorités de tutelle...

Un nouveau rectorat aussi. Avec un recteur qui conserve de nombreuses attributions dans la gestion au quotidien de l'institution, mais qui partage la responsabilité de la stratégie avec les autres membres du rectorat. Cette nouvelle collégialité a poussé l'Université à en élargir la composition, le faisant passer de quatre à cinq membres. Certes il aura fallu attendre 2017 pour disposer d'un quatrième vice-recteur aux côtés des vice-recteurs Enseignement, Recherche et Affaires juridiques, mais le rectorat a fonctionné dès le mois d'août à avec un délégué aux finances et à l'accréditation, de manière à pouvoir anticiper sur des dossiers d'importance avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

Qui dit nouveau rectorat, dit aussi passage de témoin. Il convient ici de rendre hommage à Martine Rahier, qui a laissé sa place après huit ans à la tête de l'Université de Neuchâtel. Elle détient le double record d'avoir été la première femme à diriger l'institution et d'avoir accompli le plus long mandat dans l'histoire des rectorats neuchâtelois.

Enfin, une transition influençant le développement de l'Université. Après des années de stabilité ou de légère progression des subventions cantonales et fédérales, 2016 a été l'année au cours de laquelle le Grand Conseil a voté une baisse de l'enveloppe financière dans le même temps où la Confédération révisait son mode de calcul en adoptant un modèle de subventionnement moins favorable aux universités comme celle de Neuchâtel.

Une année d'ouverture. Tel était le thème du Dies academicus qui s'est tenu fin octobre, sous lequel le nouveau rectorat a voulu symboliquement placer son mandat. L'ouverture fait partie des qualités premières des personnes qui suivent des programmes de formation et se consacrent à la recherche, les deux missions fondamentales de l'Université. C'est en étant ouverts que les membres de la communauté universitaire rencontreront du succès dans leur parcours professionnel académique ou extra-académique. Ils apporteront leur contribution pour faire de l'ouverture une valeur fondamentale dans leurs activités personnelles et professionnelles.

L'ouverture sera aussi nécessaire, à l'interne, pour mettre en place les organes, statuts et règlements requis par le nouveau cadre légal, ainsi que pour imaginer des pistes novatrices permettant de créer des programmes de formation anticipant les besoins de la société malgré un contexte financier délicat. C'est à cette condition que l'Université sera en mesure de conserver la réactivité et la pertinence qui ont fait son succès jusqu'à présent.

Dans ses relations avec la Cité, l'Université se montrera ouverte, tant il est vrai qu'une autonomie légale renforcée ne signifie pas un éloignement du politique, mais une relation nouvelle exigeant un dialogue de confiance accru et régulier. Enfin, au vu des attentes toujours plus grandes en matière de transparence, avec les avantages et les excès que cela comporte, il n'est pas besoin d'expliquer longuement pourquoi l'ouverture est nécessaire.

Enfin, depuis son entrée en fonction, le rectorat s'est attelé à la définition de sa vision stratégique 2027 et de son plan d'intentions 2018-2021. L'ouverture sera nécessaire à leur mise en œuvre, en particulier au niveau des collaborations à renforcer avec les autres institutions de formation tertiaire.

Kilian Stoffel, recteur

1. CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Plusieurs thématiques accompagnent les réflexions, les débats et les prises de décisions du Conseil de l'Université (CU) au cours de l'année 2016. Cette dernière est particulièrement chargée non seulement avec la procédure de sélection du nouveau recteur, mais encore avec la fin des travaux relatifs à la nouvelle loi sur l'Université (LUNE).

Le CU se positionne également par rapport au degré de réalisation du mandat d'objectifs du rectorat et aux dossiers élaborés par sa commission prospective.

Enfin, il se penche sur la situation financière de l'UniNE et les contraintes budgétaires 2017.

La procédure de nomination du futur recteur est l'un des dossiers phares du Conseil lors du premier trimestre 2016. Conformément à la loi cantonale, en effet, le CU est chargé, par le Conseil d'Etat, de procéder à la sélection des candidatures et de lui soumettre des propositions. Après une procédure approfondie, c'est lors de sa séance ordinaire du 28 janvier 2016 que le Conseil procède à une ultime audition des deux finalistes. Il transmet alors sa proposition au Conseil d'Etat en recommandant la désignation de M. Kilian Stoffel.

À mi-mars 2016, le Conseil d'Etat entérine cette proposition en nommant M. Kilian Stoffel au poste de recteur de l'Université de Neuchâtel pour succéder, à partir du 1^{er} août 2016, à Mme Martine Rahier.

Le Conseil de l'Université procède par ailleurs à son ultime nomination des vice-recteurs puisque, dans le cadre de la nouvelle loi entrée en vigueur en 2017, le recteur a la responsabilité de désigner son équipe.

Ainsi, en date du 23 juin 2016, les professeurs Daniel Schulthess (enseignement), Felix Kessler (recherche) et Olivier Guillod (affaires juridiques) sont désignés par le CU. Leur solide expérience de gestion dans diverses organisations académiques est vivement reconnue.

Un autre dossier occupant le Conseil est le nouveau projet de loi sur l'Université dont le texte, mis en consultation, lui parvient le 2 mai 2016. Ce projet de loi, à l'élaboration duquel le CU a participé activement durant trois ans, fait l'objet d'un dernier débat lors de la séance du 19 mai 2016. À cette occasion, le Conseil se montre satisfait du projet présenté, qu'il juge équilibré, adapté aux besoins de l'Université et favorable au développement de l'institution. Le gain d'autonomie et le principe de l'enveloppe budgétaire sur quatre ans sont notamment salués. Sans remettre en question le projet de loi, la principale inquiétude exprimée par le CU concerne la lourdeur du processus administratif dans les relations Etat-Université, qui impose successivement la rédaction d'un plan d'intentions, sa transformation en mandat d'objectifs et sa concrétisation dans un contrat de prestations, mêlant à chaque étape plusieurs acteurs avec des responsabilités diverses. Aux yeux du Conseil, il faut dès lors veiller à ce que l'Université sache assez rapidement quelles missions lui seront confiées par le pouvoir politique, de même que l'enveloppe financière attribuée pour les remplir.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle LUNE, le CU changera de composition et verra ses responsabilités renforcées. Pour le Conseil, cette évolution est souhaitable mais va de pair avec un nouveau profil de compétences de ses membres, alliant notamment des compétences financières, la connaissance du paysage académique suisse et international, l'ouverture à d'autres cantons, des capacités d'analyse stratégique et une grande disponibilité.

Enfin le Conseil de l'Université relève l'importance d'une entrée en vigueur de la loi au 1^{er} janvier 2017 en raison du calendrier relatif au plan d'intentions, au mandat d'objectifs et au contrat de prestations.

Ainsi, après trois ans marqués par une collaboration étroite entre le CU, le rectorat et le Département de l'éducation et de la famille, le Conseil se montre particulièrement satisfait de l'adoption de la loi par le Grand Conseil le 2 novembre 2016.

En date du 23 juin 2016, le CU se prononce sur le degré de réalisation du mandat d'objectifs 2014-2017. Cette évaluation intermédiaire, établie à la fin du mandat de Mme Martine Rahier, rectrice, prend un sens tout particulier pour souligner le travail accompli par le précédent rectorat. C'est à l'unanimité que le CU approuve le dossier.

Les rapports résultants des travaux de sa commission prospective, présidée par M. Blaise Godet et portant sur des questions fondamentales en relation avec l'élargissement de l'assiette financière, les formes d'enseignement ou la stratégie de réseaux, font l'objet de débats approfondis et de recommandations transmises au rectorat.

Enfin, le Conseil se penche sur la problématique des ressources financières de l'UniNE, compte tenu des coupes budgétaires prévues par l'Etat cumulées à la probable diminution de la part fédérale attribuée à l'institution et aux coûts supplémentaires relatifs à l'assainissement de Prévoyance.ne. Le CU exprime son inquiétude quant au futur de l'institution qui doit pouvoir s'affirmer dans un milieu hautement concurrentiel.

À préciser encore qu'au cours de l'année écoulée, le CU siège à sept reprises. Son bureau, lui, se réunit à l'occasion de huit séances.

Le CU prend par ailleurs congé de MM. Gabriel Krähenbühl et Michael Voegtli qui reprennent respectivement la direction du nouveau Service de la comptabilité et des finances et du nouveau Service académique, alors que le poste de secrétaire général qu'ils occupaient conjointement reste vacant le temps d'en redéfinir le profil. Le CU prend également note de la démission de Mme Line Magnanelli, représentante des étudiants et étudiantes, remplacée par M. David Lavoyer, ainsi que de la démission de M. Pierre-Alain Cattin, membre. Enfin, les mandats des doyens étant arrivés à échéance au 31 juillet 2016, M. Bruno Colbois est remplacé par M. Redouan Bshary et Mme Evelyne Clerc succède à M. Christoph Müller.

Le président tient à remercier chaque membre du Conseil de l'Université pour son engagement en faveur de notre Alma Mater. De même, ses remerciements vont aux membres du rectorat sortant et du nouveau rectorat pour tout le travail accompli. Sa gratitude s'adresse également à Mme Françoise Voillat, secrétaire du CU et à Mme Joëlle Kunz qui lui a succédé au deuxième semestre de 2016, ainsi qu'à tout le personnel administratif qui s'est employé à faciliter le travail du Conseil durant l'année écoulée.

Antoine Grandjean, président du Conseil de l'Université (2016)

Composition du Conseil de l'Université 2016

Membres : Antoine Grandjean, Didier Berberat, Marc Bloch, Redouan Bshary (depuis le 1^{er} août 2016), Pierre-Alain Cattin (jusqu'au 13 octobre 2016), Evelyne Clerc (depuis le 1^{er} août 2016), Bruno Colbois (jusqu'au 31 juillet 2016), Hédi Dridi, Mario El-Khoury, Christine Gaillard, Blaise Godet, Guillaume Jéquier, David Lavoyer (depuis le 19 mai 2016), Line Magnanelli (jusqu'au 11 mai 2016), Fabienne Marquis Weible, Christoph Müller (jusqu'au 31 juillet 2016), Iván Ordás Criado, Carolina Salva, André Simon-Vermot, Patrick Vincent, Martine Walzer Palomo.

Invités avec voix consultative : Laurence Boegli, Martine Rahier (jusqu'au 31 juillet 2016), Kilian Stoffel (depuis le 1^{er} août 2016), Simona Pekarek Doehler (jusqu'au 31 juillet 2016), Jean-Jacques Aubert (jusqu'au 31 juillet 2016), Olivier Guillod (depuis le 1^{er} août 2016), Felix Kessler (depuis le 1^{er} août 2016), Pascal Mahon (jusqu'au 31 juillet 2016), Gabriel Krähenbühl (jusqu'au 31 juillet 2016), Daniel Schulthess (depuis le 1^{er} août 2016), Michael Voegtli (jusqu'au 31 juillet 2016).

Secrétariat : Françoise Voillat (jusqu'au 31 août 2016), Joëlle Kunz (depuis le 1^{er} septembre 2016).

2. CORPS UNIVERSITAIRES

2.1 Sénat

Il s'agit du dernier rapport d'activité du Sénat, qui n'est plus un organe de l'UniNE depuis le 1^{er} janvier 2017 suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'Université (LUNE).

En 2016, le Sénat se réunit à quatre reprises. Les deux premières séances sont dirigées par le président Alain Valette, les deux dernières par la vice-présidente Ellen Hertz. Le Sénat siège :

- En séance extraordinaire le 30 mai, pour donner un avis sur le projet de révision totale de la LUNE, suite à la consultation organisée par le Conseil d'Etat.
 - En séance ordinaire le 13 juin. Outre l'attribution des doctorats honoris causa et des titres de professeur ou professeure honoraire, le Sénat préavisé les candidatures aux postes de vice-recteurs de la nouvelle équipe
- En séance ordinaire le 28 novembre, pour discuter de la possible création d'une association/amicale des professeurs et professeures suite à la disparition du Sénat.
 - En séance extraordinaire le 12 décembre, suite à la demande écrite de 12 professeurs et professeures.

Alain Valette, président

2.2 Association du corps intermédiaire ACINE

Fondée en 2003, l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) a pour but principal de défendre les intérêts du corps intermédiaire, en particulier dans le cadre d'une représentation auprès des instances internes ou externes à l'Université, mais aussi de favoriser les contacts et les échanges entre ses membres. Jusqu'à fin 2016, le corps intermédiaire est composé de personnes qui ont le statut de maître d'enseignement et de recherche, de maître-assistant, de lecteur, de chargé d'enseignement, d'assistant doctorant, mais aussi de doctorant FNS et de collaborateur scientifique (cf. art. 56 et 63 de la loi sur l'Université).

L'ACINE continue à affirmer son rôle d'organe représentatif en consolidant la présence du corps intermédiaire dans les instances universitaires suivantes : Conseil de l'Université et ses diverses commissions, Commission sociale, Commission de l'égalité des chances, Commission en matière de prévention et gestion des conflits, Commission d'investigation en matière d'intégrité scientifique et Commission culturelle. L'ACINE est aussi membre collectif d'ActionUni, l'association suisse représentant les jeunes chercheurs et les associations des corps intermédiaires de la plupart des hautes écoles suisses.

En vue de la mise en place des nouveaux organes prévus par la LUNE, l'ACINE or-

ganise et valide, conformément au mandat reçu du rectorat, les élections des représentants du corps intermédiaire (un par faculté) à l'Assemblée, en veillant à une répartition équilibrée de différents statuts.

L'ACINE encourage les échanges réguliers et constructifs avec les divers services de l'UniNE et de sa communauté. Elle assure un service de support lorsque ses membres la sollicitent.

L'Assemblée générale du 26 mai élit les personnes suivantes au comité : Silvana Pedrozo, représentante de la Faculté des lettres et sciences humaines ; Oussama Darouichi et Paul Cotofrei, représentants de la Faculté des sciences économiques ; Charlotte Boulay, représentante de la Faculté de droit.

2.3 Fédération des Etudiants Neuchâtelois FEN

En 2016, la représentation des étudiants et étudiantes au sein des organes de l'institution prend une place particulièrement importante en raison de la finalisation de la nouvelle loi sur l'Université (LUNE). La FEN met également l'accent sur une meilleure visibilité en renouvelant ses différents supports de communication. Elle se prépare ainsi aux transformations que l'Université doit connaître en 2017.

POLITIQUE INTERNE

Durant cette année, le Comité collabore activement avec les autres instances universitaires dans le cadre du Conseil de l'Université et de rencontres avec le rectorat, ainsi qu'en participant à diverses commissions thématiques. Le comité collabore naturellement aussi avec les représentants et représentantes du corps étudiant au sein de ces instances, notamment en ce qui concerne la nomination du recteur.

Parallèlement, en sa qualité de faïtière, la FEN apporte son aide logistique, financière et/ou administrative aux associations étudiantes. La recherche de solutions au manque de locaux associatifs est l'un des enjeux majeurs en 2016 et reste l'une de ses priorités.

La FEN et les représentants des étudiants et étudiantes au Conseil de l'Université sont particulièrement mobilisés par les dernières étapes de formalisation de la LUNE. La FEN, sollicitée directement par le Conseil d'Etat, répond à la consultation publique en saluant la reconnaissance de son statut de corporation de droit public. Elle participe aussi, de concert avec les associations facultaires, à la mise en œuvre de la loi en recherchant activement des représentants du corps étudiant à l'Assemblée de l'Université.

POLITIQUE EXTERNE

Le dicastère de la politique externe est très actif tout au long de l'année, surtout sur la scène nationale. Au printemps, la FEN se déplace en nombre à Berne pour l'Assemblée des délégués et déléguées (AD) de l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES). Cet événement d'importance nationale réunit une soixantaine de représentants et représentantes de la plupart des hautes écoles de Suisse. Durant un week-end, des débats sont menés sur des

questions de politique nationale de la formation. La FEN prépare attentivement les discussions et envoie toute une série d'amendements salués par les autres sections. À noter que, alors que la FEN dispose de trois voix, sept représentants et représentantes de la FEN se déplacent à Berne pour assister à l'élection de deux membres de la Fédération au comité exécutif de l'UNES. Le comité se rend également à l'AD d'automne, qui se tient à Bâle.

La FEN participe aux travaux des commissions de la politique des hautes écoles et de la commission internationale de l'UNES, ainsi qu'au comité législatif de la faïtière nationale. La FEN représente également mensuellement les étudiants et étudiantes de Neuchâtel au sein de l'organe législatif de la faïtière nationale.

Enfin, la FEN entretient des contacts avec quelques parlementaires en vue des débats au Grand Conseil neuchâtelois sur le budget de l'Etat, où elle porte son attention sur la situation financière de l'Université et la situation des bourses d'études au niveau cantonal.

LOGEMENT

La FEN défend en 2016 sa vision du logement étudiant : des logements à un prix abordable et des conditions avantageuses favorisant le développement d'une communauté estudiantine accessible. Pour ce faire, elle maintient des contacts étroits avec Alfen SA, principal acteur en matière de logement étudiant à Neuchâtel, mais aussi avec les différentes institutions concernées, étatiques ou privées. À plusieurs reprises, la FEN est sollicitée par les médias pour intervenir sur cette question délicate et rappelle sa position quant à la nécessité de développer le logement étudiant.

FINANCES

En 2015, le comité de la FEN avait planté les jalons d'une amélioration significative, tant de la présentation de ses comptes que de sa gestion financière. Si la FEN reçoit en 2016 des félicitations pour l'amélioration de la présentation de ses comptes, une ombre vient toutefois ternir le tableau : le comité de la FEN manque, une nouvelle fois, à la présentation de ses comptes dans le délai prévu par ses statuts, qui est difficilement tenable. Elle décide de procéder à une révision statutaire pour pallier ce manquement récurrent.

La FEN continue sur sa lancée pour améliorer tant la présentation et la transparence de ses budgets et comptes que sa gestion financière. Ainsi, le budget 2017 de la FEN contient, pour la première fois, une comparaison avec les deux années précédentes. La bonne santé financière de la FEN lui permet de réaliser de nombreux projets en 2016 dont la création d'un nouveau site Internet ainsi que la mise en place d'une permanence juridique pour les étudiants et étudiantes.

COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

Le mot-clé de l'année 2016 de la FEN est certainement « visibilité » ! En effet, le département Communication et Événementiel de la FEN s'attelle tout au long de cette année à rendre la Fédération plus visible et plus accessible aux étudiants et étudiantes.

Tout d'abord, le comité a fait de la rentrée universitaire 2016-2017 sa priorité. Les membres du comité sont donc, pour la première fois cette année, présents dans

les diverses facultés à la rentrée. Ils y distribuent les « sacs de la rentrée », contenant de nombreux *goodies* ainsi que le nouvel agenda, le tout orné de son nouveau logo. Ce logo, symbole de la volonté de se créer une image nouvelle, est le résultat d'un concours initié par la FEN sur *Facebook* permettant aux étudiants et étudiantes de soumettre leurs propres créations.

Le « FENBOAT », nouvel événement phare de la rentrée prend la forme d'une croisière nocturne et festive sur le lac de Neuchâtel.

Suite au succès de l'année précédente, la FEN, prend à nouveau part à des partenariats tels que la Foire aux skis et la Nuit des carrières. Lors la Nuit des carrières, le comité propose une conférence ouverte sur le thème du travail associatif, qui permet de mettre en lumière le travail effectué au sein des diverses associations.

SERVICE DIRECT AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

La FEN, outre la mise à disposition d'un avocat (assistance juridique), offre un système de permanence permettant aux étudiants et étudiantes d'aborder des questions juridiques qui sortent du cadre purement académique.

Elle rédige également en 2016 une foire aux questions (FAQ), disponible sur son tout nouveau site Internet, qui permet aux étudiants et étudiantes de trouver facilement réponse aux questions récurrentes concernant leurs études.

3. TEMPS FORTS

Janvier

Times Higher Education classe l'UniNE dans le Top-20 mondial des meilleures universités de moins de 5000 étudiants et étudiantes (11^e rang). L'UniNE figure également dans le Top-100 des institutions offrant le meilleur taux d'encadrement et dans le Top-200 au classement tenant compte de l'ouverture internationale.

L'Institut de géographie reçoit en Serbie la *Jovan Cvijic Golden Plaque*, du nom d'un géographe qui avait trouvé refuge à Neuchâtel pendant la première guerre mondiale en 1916.

Février

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), par son programme AGORA encourageant la communication scientifique, octroie une bourse de près de 200'000 francs à la quatrième édition du Théâtre de la connaissance. Ce projet de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) avait été soutenu à l'origine par le fonds d'encouragement pour les projets pédagogiques innovants.

L'Institut de géographie participe à la *Fête du froid dans la Vallée de La Brévine* où il présente une étude climatologique expliquant pourquoi la « Sibérie de la Suisse » connaît des températures particulièrement froides pendant la saison hivernale.

À l'occasion du 20^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'égalité, un colloque est organisé par le Centre de recherche sur les relations de travail (CERT) de la Faculté de droit, le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) et la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI).

L'Institut de biologie organise à Saignelégier (JU) le congrès annuel de la *Deutsche Gesellschaft für Protozoologie*. Organisée pour la troisième fois en Suisse et pour la première fois en territoire francophone, la manifestation est l'occasion d'annoncer que des chercheurs de l'UniNE ont identifié une nouvelle amibe : *Nebela Gimlii*, nommée ainsi du fait de sa petite taille en référence au nain Gimli du Seigneur des anneaux.

Mars

Sur proposition du Conseil de l'Université, le Conseil d'Etat nomme le professeur en management des systèmes d'information Kilian Stoffel recteur, avec entrée en fonction le 1^{er} août.

Suite à la décision de la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO) de participer au concours international « Ma thèse en 180 secondes », les éliminatoires neuchâtelois réunissent 13 doctorants et doctorantes. Xiqian Zhang (thèse en finance sur les fonds souverains), Etienne Morel (thèse en linguistique sur le plurilinguisme dans les SMS et messages *WhatsApp*) et Leila Schwab (thèse en management sur les processus de décision dans les PME) se qualifient pour la finale nationale. Etienne Morel y décroche l'une des trois places réservées à la Suisse pour la finale internationale au Maroc.

L'Institut d'ethnologie de l'UniNE, l'Unité de musicologie de l'Université de Genève et la Haute Ecole de musique de Genève annoncent un partenariat inédit qui permet de lancer, lors de la rentrée de septembre, un cursus commun de Master en ethnomusicologie.

Avril

Le secteur Recherche et innovation organise une formation pour apprendre à monter une start-up, en collaboration avec l'antenne neuchâteloise de l'EPFL et la CTI.

Plus de 4,500 personnes participent à FestiSciences, la journée destinée au grand public organisée par la Faculté des sciences.

Le pôle patrimonial de l'UniNE et la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) organisent une première série de manifestations de mise en valeur de la Bibliothèque des pasteurs, conformément aux engagements pris lors du transfert des collections à la BPUN suite à la fermeture de la Faculté de théologie.

Mai

Une collaboration scientifique entre le Jardin botanique de Neuchâtel et le Centre de dialectologie et d'étude du français médiéval débouche sur la création d'une exposition consacrée aux outils de l'ancien temps.

Le Conseil de l'Université nomme trois vice-recteurs en vue de l'entrée en fonction du nouveau rectorat le 1^{er} août : Olivier Guillod (affaires juridiques), Felix Kessler (recherche) et Daniel Schulthess (enseignement).

Juin

La présidence de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) est confiée à un représentant de l'UniNE suite à l'élection de Jean-Jacques Aubert, professeur de philologie classique et histoire ancienne.

Dans le cadre d'un projet-pilote, le cours d'été de l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) accueille trois personnes réfugiées en Suisse qui envisagent de se lancer dans des études universitaires.

Juillet

L'UniNE et la *Ville de Neuchâtel* signent une convention-cadre portant sur leur coopération dans les domaines scientifique, culturel, artistique, social et administratif.

Le nouveau rectorat entre en fonction le 1^{er} août. La direction de l'UniNE a désormais ses bureaux au faubourg de l'Hôpital 41.

Août

Le Centre d'hydrogéologie et de géothermie de l'UniNE (CHYN) organise la conférence Eurokarst 2016, qui réunit plus de 200 chercheurs venus de 24 pays. Il y présente les résultats d'une étude sur la pollution des sols dans l'Arc jurassien.

Septembre

Le programme de formation continue de l'UniNE s'enrichit de deux formations : CAS Promouvoir une institution culturelle et CAS en économie et finances publiques.

Le nombre d'étudiants et étudiantes débutant un cursus à l'UniNE est stable lors de la rentrée universitaire : 1680 admis, soit 914 qui se préparent à commencer un bachelor, 695 un master et 71 un autre cursus (essentiellement le certificat de français ou le diplôme d'enseignement du français pour non-francophones). La rentrée est marquée par un nouveau Master en ethnomusicologie, ainsi que par une collaboration avec la *HEP-BEJUNE* qui permet de créer un cursus de master spécifique en mathématiques pour les étudiants et étudiantes qui se destinent à l'enseignement.

Times Higher Education classe l'UniNE à la place 401-500 dans sa liste 2016-2017 des 980 meilleures universités mondiales.

JEUNE Consulting, la junior entreprise de l'UniNE, fête son 25^e anniversaire.

Le 71^e Dies academicus est placé sous le thème de *l'ouverture au monde*. L'UniNE confère le doctorat *honoris causa* à Caroline Alexandra van Eck (lettres et sciences humaines), John Pickett (sciences), Florence Aubry Girardin (droit) et Pierre Pestieau (sciences économiques). Oratrice invitée, la directrice de la section suisse d'*Amnesty International* Manon Schick prononce une allocution sur la thématique du jour.

Octobre

Novembre

Le Grand Conseil neuchâtelois adopte la nouvelle loi sur l'Université (LUNE) à une écrasante majorité (96 voix pour, 3 contre, 2 abstentions).

1065 étudiants et étudiantes participent à la Journée d'information sur les cursus proposés par l'UniNE (384 pour les bachelors, 505 pour les bachelors et les masters, 176 pour les masters uniquement). Cela représente environ 80 personnes de plus que l'année précédente.

La 2^e Nuit des carrières réunit environ 300 étudiants et étudiantes pour des ateliers, conférences et activités ludiques consacrés à l'intégration dans le marché du travail.

Une association universitaire consacrée à la réalisation de films voit le jour : *Pierrot Productions*.

L'UniNE signe un accord-cadre de coopération académique, scientifique et culturelle qui associe, au sein de la *Communauté du savoir*, sept hautes écoles de l'Arc jurassien franco-suisse.

L'UniNE délivre 978 titres universitaires de formation initiale (443 bachelors, 441 masters, 73 doctorats, 21 certificats et diplômes de français pour étudiants et étudiantes non francophones) et 74 titres de formation continue au cours de cinq cérémonies successives. Des prix académiques sont remis à 45 étudiants et étudiantes ainsi qu'à deux enseignants.

Décembre

Les festivités du 20^e anniversaire des Editions Alphil, fondées par Alain Cortat, ancien étudiant et collaborateur de l'UniNE, sont lancées lors d'un podium de discussion sur le thème de l'*open access* en sciences humaines et sociales.

Le Sénat de l'Université, organe composé des membres du corps professoral, tient sa dernière séance. Il est remplacé dès 2017 par une Assemblée de l'Université qui réunit également des membres des trois autres corps : corps intermédiaire, corps étudiant et PATB (personnel administratif, technique et de bibliothèque).

Un système d'enseignement à distance (*Massive Open Online Course*, ou MOOC), développé à l'UniNE grâce au fonds d'encouragement pour les projets pédagogiques innovants, décroche un financement américain qui lui permettra d'intégrer dans sa base de données des documents ethnographiques sur les courses de chiens de traîneaux en Alaska.

Tout au long de l'année, plus d'une centaine de projets de recherche sont lancés dans les instituts. Plusieurs d'entre eux suscitent un écho important dans les revues scientifiques et/ou le grand public. Exemples : la difficulté des logiciels de reconnaissance faciale à identifier les personnes qui présentent un visage souriant ; l'avis de la population sur les drones selon leur usage à des fins policières, militaires et commerciales ; les liens entre l'ampleur des déplacements de populations de chimpanzés et leur usage d'outils pour se procurer de la nourriture ; la présentation, en septembre, d'une étude s'appuyant sur des outils informatiques pour l'analyse des réseaux sociaux et prédisant la victoire de Donald Trump deux mois plus tard à l'élection présidentielle américaine ; la réduction importante de la durée annuelle de l'enneigement depuis les années 70, avec une arrivée plus tardive de la neige en automne et une fonte plus précoce au printemps ; l'usage de l'impression 3D pour réduire le poids des horloges atomiques embarquées dans des missions spatiales ; la mise en évidence de la confiance accordée par les mâles aux femelles d'une espèce de singes africains en cas d'alerte aux prédateurs ; la découverte d'un mécanisme de production d'un acide aminé interne aux plantes qui leur permet de résister aux agressions extérieures ; les conclusions de la première étude de longue durée en Suisse afin d'évaluer les effets de caméras de surveillance sur la vie d'un quartier de Genève,...

4. ENSEIGNEMENT

Rentrée 2016 : effectifs stables

Pour la sixième année consécutive, les effectifs estudiantins de l'UniNE sont dans la ligne des dernières rentrées, soit 4284 étudiants et étudiantes. Malgré une très légère baisse, leur nombre reste relativement stable depuis ces cinq dernières années.

Le nombre de personnes nouvellement admises est de 1680, soit 914 qui se préparent à commencer un bachelors, 695 un

ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES INSCRITS EN 2016-2017

| | FLSH | FS | FD | FSE | Hors faculté | Total |
|----------|-------|-----|-----|-----|--------------|-------|
| Bachelor | 1'080 | 457 | 369 | 212 | | 2'118 |
| Master | 573 | 299 | 263 | 227 | | 1'362 |
| Doctorat | 253 | 179 | 122 | 58 | | 612 |
| Autres | 115 | 19 | 46 | | 12 | 192 |

master et 71 un autre cursus (essentiellement le certificat de français ou le diplôme d'enseignement du français pour non-francophones). Ainsi, la tendance indique une légère hausse des nouvelles inscriptions en bachelors compensant en partie la baisse en master.

De nouveaux programmes de formation

Deux nouveaux masters sont proposés avec la collaboration d'institutions renommées de Suisse et de l'étranger. Il s'agit d'un Master en droit comparé de la santé mis sur pied avec l'Université Paris V Descartes et le King's College London, qui doit débiter en 2017, ainsi que d'un Master en ethnomusicologie organisé conjointement avec l'Université et la Haute Ecole de musique de Genève à partir de la rentrée de septembre 2016. Dans les deux cas, ces collaborations permettront de mettre en valeur les enseignements déjà offerts dans deux domaines réputés de l'UniNE, à savoir le droit de la santé et l'ethnologie.

La rentrée est aussi l'occasion de lancer deux programmes de formation continue. Tout d'abord un *Certificate of Advanced Studies* (CAS) en « Economie et finances publiques », et ensuite la formation à succès « Promouvoir une institution culturelle » qui s'enrichit d'un module en gestion événementielle et permet désormais d'obtenir un CAS.

Soutien pédagogique et e-learning

Les fonds alloués par le rectorat pour promouvoir l'innovation pédagogique permettent le lancement et la consolidation de plusieurs projets novateurs au sein des facultés. Il s'agit de proposer des activités stimulantes qui favorisent l'apprentissage, grâce notamment à des formats d'enseignement variés et au développement de nouveaux outils pédagogiques centrés sur l'interactivité. Dans ce but, un soutien technique est apporté à plusieurs de ces projets, en Faculté des lettres et sciences humaines ainsi qu'en Faculté des sciences économiques.

Dans le but de soutenir la réflexion sur les pratiques d'enseignement, plusieurs ateliers et journées pédagogiques sont organisés. Parmi les thématiques abordées figurent le modèle d'enseignement en classe inversée et les défis liés à l'hétérogénéité du public étudiant. Une collaboration avec le bureau de l'égalité des chances donne lieu à l'organisation d'un atelier sur les stratégies d'enseignement sensibles au genre. Enfin, un soutien est apporté à la préparation d'une journée pédagogique à la Faculté des sciences économiques.

Projets pédagogiques innovants

Quatre projets bénéficient d'un soutien du fonds d'encouragement pour l'innovation pédagogique :

- **Expression et compréhension orale (FLSH)**

L'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) a développé une nouvelle démarche d'enseignement de l'expression orale en français langue étrangère. Ce projet permet notamment aux étudiants et étudiantes de réaliser, dans une démarche collaborative, des films d'animation et expositions de photographies sur un thème défini.

- **Shakespeare and the power of playing (FLSH)**

Le projet vise à consolider et à élargir une expérience d'intégration d'ateliers de théâtre dans un séminaire sur Shakespeare. La compréhension du texte s'enrichit grâce à l'association d'un comédien professionnel.

- **Droit et cinéma II (FD)**

Le projet prévoit de développer une banque de données constituée d'extraits de films mettant en scène l'exercice de la justice. Les enseignants et enseignantes disposent ainsi d'une façon attractive de présenter des institutions et concepts juridiques, tout en favorisant l'approche critique par le fait que les œuvres sont scénarisées et constituent un regard décalé par rapport à la pratique ordinaire.

- **Jeux d'interaction stratégique (FSE)**

Ce projet consiste à informatiser une série de jeux d'interaction stratégique pour les intégrer au cours de Microéconomie II. Le caractère novateur de la démarche provient du fait que ces jeux permettent de prendre en compte de nombreux acteurs, ce qui est plus proche des conditions réelles du marché. Les scénarios impliquent de prendre une série de décisions stratégiques et d'en analyser les retombées et effets en temps réel.

Evaluation des enseignements

L'évaluation des enseignements permet de recueillir l'avis des étudiants et étudiantes concernant de nombreux cours dispensés à l'UniNE. Grâce à la flexibilisation des questionnaires d'évaluation, les services proposés aux membres du corps enseignant sont améliorés. Une expérience pilote est par ailleurs initiée pour documenter la manière dont chacun des enseignements évalués s'inscrit dans un programme de formation. Dans une perspective de soutien, cette démarche vise à contribuer à la réflexion collective sur la cohérence globale des cursus.

Deux piliers de bachelor proposés à la Faculté des lettres et sciences humaines font l'objet d'une évaluation portant sur tout un cursus : Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen Age (CLAM) ainsi que Langues et littératures hispaniques. Les enquêtes et analyses permettent de mettre en évidence les points forts et d'identifier les perspectives de développement les plus pertinentes. Parallèlement, l'analyse des résultats de l'enquête auprès des personnes diplômées, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), débute aussi en 2016. Un module ajouté fournit un retour d'information systématique des personnes diplômées de 2014 sur les cursus de bachelor et de master proposés à l'UniNE.

En collaboration avec le bureau presse et promotion, une enquête est réalisée auprès des nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes de master. Elle vise à documenter les critères dont les étudiants et étudiantes tiennent compte dans le choix de leur cursus et le déroulement du premier semestre d'étude.

Acquis de formation / learning outcomes

Depuis l'été 2016, les facultés disposent d'un guide validé par le rectorat pour introduire les acquis de formation à l'issue d'un programme. En application de la démarche recommandée par swissuniversities, les acquis de formation sont les compétences d'un étudiant ou d'une étudiante à l'issue de sa formation en termes de : *savoirs, aptitudes, compétences, connaissances, analyse critique, synthèse, évaluation et communication*. Ils permettent également d'informer les futurs employeurs sur les compétences acquises dans les différents cursus.

Ces informations ne sont pas seulement utiles pour les étudiants et étudiantes, mais aussi pour le personnel enseignant qui est mieux à même de préciser le contenu scientifique et l'approche pédagogique des cours. Elles offrent aussi l'avantage de favoriser un apprentissage efficace et d'aider à se situer par rapport à ses acquis. L'introduction de ce nouvel instrument fait partie du mandat d'objectifs.

Echanges d'enseignants et d'enseignantes

S'agissant des missions d'enseignement du *Swiss European Mobility Programm*, celles d'une durée d'une semaine connaissent également un intérêt croissant auprès des enseignants et enseignantes de l'UniNE, qui dispensent ainsi au minimum 8 heures de cours auprès de l'établissement partenaire. Ce volet du programme permet de renforcer les liens de partenariat et de développer de nouveaux projets de collaboration. Il constitue également un outil d'internationalisation des formations dispensées à l'UniNE puisque des enseignants et enseignantes du reste de l'Europe ont également la possibilité d'y donner quelques heures de cours.

Partenariats et collaborations

NOUVELLES CONVENTIONS

Les nouvelles conventions signées en 2016 dans le domaine de l'enseignement sont les suivantes :

- Nouvelle Maîtrise en ethnomusicologie offerte avec l'Université de Genève et la Haute Ecole de Musique de Genève.
- Participation des étudiants et étudiantes de la HEP BEJUNE au cours de didactique du français langue étrangère organisé par l'ILCF.
- Finalisation d'un accord de partenariat sur le nouveau Master en droit comparé de la santé avec l'Université Paris Descartes et King's College London.
- Prestations du bureau social offertes aux étudiants et étudiantes de la Haute Ecole Arc.
- Prestations du centre de langues offertes aux étudiants et étudiantes des hautes écoles.

L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL ET SES PARTENAIRES ROMANDS : LE TRIANGLE AZUR

Depuis 2002, les rectorats des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel ont établi un réseau de coopération dans différents domaines du monde académique. En 2016, le Conseil des Rectorats connaît un changement majeur en accueillant les nouvelles équipes qui dirigent les Universités de Lausanne et de Neuchâtel dès le 1^{er} août. Les membres du Conseil se retrouvent lors de cinq rencontres. Les premières séances de l'année sont l'occasion de dresser un bilan des collaborations mises en œuvre durant ces dernières années. Les deux dernières séances permettent de réfléchir à des pistes de collaboration afin de mettre en place de nouveaux projets conjoints, de partager sur les problématiques communes et d'exposer les procédures élaborées dans chaque université.

Avec le lancement d'un Master spécialisé en ethnomusicologie commun aux Universités de Neuchâtel et Genève et associant la Haute Ecole de musique de Genève, les Universités du Triangle Azur proposent huit cursus conjoints à la rentrée 2016 : le Bachelor en théologie, le Master en théologie, le Master en géologie, le Master en biogéosciences, le Master en comptabilité, contrôle et finance, le Master en systèmes d'information, le Master en méthodologie d'enquête et opinion publique ainsi que le Master spécialisé en ethnomusicologie. À cette offre viennent s'ajouter deux cursus en partenariat (Master en développement territorial et Master en journalisme et communication) ainsi qu'un programme de spécialisation en dramaturgie et une gamme importante de programmes de formation continue.

L'Ecole Romande de Santé Publique (ERSP) poursuit ses travaux de développement de pôles de compétences en santé publique.

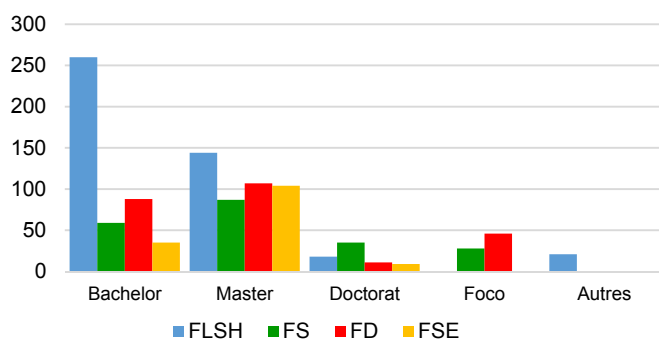
Le Triangle Azur poursuit sa collaboration avec la RTS afin d'améliorer la visibilité de la recherche effectuée au sein des universités de Suisse romande. En 2016, 1800 experts interviennent sur les ondes de la RTS et sont recensés sur le site avisdexperts.ch.

Le Conseil des Rectorats du Triangle Azur dans sa nouvelle composition reste toujours aussi convaincu du bénéfice que les universités peuvent retirer de leurs échanges et souhaite poursuivre leur stimulante collaboration.

Diplômes 2016

L'UniNE délivre 1052 titres, dont 884 de niveau bachelor et master. Les doctorats, au nombre de 73, représentent 7% de tous les titres attribués. La Faculté de droit et la Faculté des sciences économiques enregistrent, quant à elles, les taux de diplômes décernés les plus élevés (entre 8 et 10 points de plus) sur l'ensemble des programmes de formation.

TITRES ET DIPLOMES DÉLIVRÉS PAR LES FACULTÉS SELON LES CURSUS



| | FLSH | FS | FD | FSE | Total |
|--------------|------------|------------|------------|------------|--------------|
| Bachelor | 260 | 59 | 88 | 35 | 442 |
| Master | 144 | 87 | 107 | 104 | 442 |
| Doctorat | 18 | 35 | 11 | 9 | 73 |
| Foco* | - | 28 | 46 | - | 74 |
| Autres | 21 | - | - | - | 21 |
| Total | 443 | 209 | 252 | 148 | 1'052 |

*Formation continue.

TITRES ET DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR LES FACULTÉS PAR PROGRAMME

| | |
|--|------------|
| Lettres et sciences humaines | 443 |
| Bachelor of Arts en lettres et sciences humaines | 260 |
| Master of Arts en lettres et sciences humaines | 38 |
| Master of Arts en archéologie | 6 |
| Master of Arts en études muséales | 19 |
| Master of Arts en logopédie | 23 |
| Master of Arts en sciences cognitives | 3 |
| Master of Arts en sciences sociales | 55 |
| Doctorat en sciences humaines et sociales | 9 |
| Doctorat ès lettres | 9 |
| Certificat ILCF | 18 |
| Diplôme pour l'enseignement du français langue étrangère | 3 |
| Sciences | 181 |
| Bachelor of Science en biologie | 22 |
| Bachelor of Science en biologie et ethnologie | 12 |
| Bachelor of Science en mathématiques | 7 |
| Bachelor of Science en sciences et sport | 7 |
| Bachelor of Science en systèmes naturels | 11 |
| Master of Science en biogéosciences | 12 |
| Master of Science en biologie | 12 |
| Master of Science en biologie des parasites et écoéthologie | 7 |
| Master of Science en hydrogéologie et géothermie | 9 |
| Master of Science en informatique (BENEFRI) | 7 |
| Master of Science en mathématiques | 10 |
| Master of Science en psychologie, orientation psychologie du travail | 21 |
| Master of Science en statistique | 6 |
| Master of Arts en méthodologie d'enquête et opinion publique | 3 |
| Doctorat ès sciences | 35 |
| Droit | 206 |
| Bachelor en droit | 88 |
| Master en droit | 103 |
| Master bilingue en droit | 4 |
| Doctorat en droit | 11 |
| Sciences économiques | 148 |
| Bachelor of Science en sciences économiques | 35 |
| Master of Science en développement international des affaires | 30 |
| Master of Science en finance | 15 |
| Master of Arts en journalisme | 1 |
| Master of Arts en journalisme et communication, orientation journalisme | 28 |
| Master of Science en psychologie, orientation psychologie du travail | 11 |
| Master of Science en sciences économiques, orientation politique économi | 11 |
| Master of Science en systèmes d'information | 8 |
| Doctorat en finance | 2 |
| Doctorat en informatique | 1 |
| Doctorat en management | 2 |
| Doctorat en psychologie | 2 |
| Doctorat en science économique | 1 |
| Doctorat en statistique | 1 |
| Total général | 978 |

TITRES ET DIPLÔMES DE FORMATION CONTINUE DÉLIVRÉS PAR LES FACULTÉS

| Sciences | 28 |
|---|-----------|
| CAS – Certificate of Advanced Studies en écologie et sciences de l'environnement | 8 |
| CAS _ Certificate of Advanced Studies en gestion des sites pollués | 4 |
| DAS – Diploma of Advanced Studies en écologie et sciences de l'environnement | 2 |
| DAS – Diploma of Advanced Studies en gestion intégrée des cultures | 1 |
| MAS – Master of Advanced Studies en écologie et sciences de l'environnement | 3 |
| MAS – Master of Advanced Studies en gestion intégrée des cultures | 10 |
| Droit | 46 |
| MAS – Master of Advanced Studies en management, droit et sciences humaines du Sport | 32 |
| CAS – Certificate of Advanced Studies en droit de la santé | 11 |
| DAS – Certificate of Advanced Studies en droit de la santé | 1 |
| MAS – Master of Advanced Studies en droit de la santé | 2 |
| Total général | 74 |

5. RECHERCHE

Chiffres 2016

La recherche, l'une des missions principale de l'université, renforce sa position d'année en année grâce à des équipes reconnues et compétentes dans des domaines de plus en plus spécifiques. Son succès se mesure aussi à l'augmentation, ces dernières années, du nombre de projets de recherche, en particulier dans le cadre du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), des projets de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) et des subsides European Research Council (ERC). À cela s'ajoutent de nombreux mandats confiés par des institutions privées et des collectivités publiques.

■ Projets de recherche

En 2016, l'UniNE lance 108 nouveaux projets de recherche (129 en 2015). Le budget total s'élève à 17,1 millions de francs (24,9 millions en 2015). Il convient encore de noter qu'à fin décembre 2016, l'UniNE a

| | FLSH | FS | FD | FSE | Total |
|------------------|-----------|-----------|-----------|----------|------------|
| FNS | 13 | 19 | 4 | | 36 |
| SEFRI-CTI-UE | 1 | 7 | | | 8 |
| ACR ¹ | 30 | 20 | 7 | 7 | 64 |
| Total | 44 | 46 | 11 | 7 | 108 |

645 projets de recherche en cours, ce qui représente un capital total de 36,5 millions de francs. Les retombées financières des projets de recherche servent en grande partie à créer des postes de travail qualifié et, dans une moindre mesure, à financer des infrastructures.

Au total 359,2 EPT sont affectés à la recherche (corps professoral 65,4 et corps intermédiaire 293,8). Compte tenu du nombre de projets en cours (645), le nombre moyen de projet par EPT s'établit à 1,8. Si l'on ne considère que le corps professoral, ce ratio est de presque 10 projets par EPT. Il souligne ainsi la capacité de l'UniNE à être reconnue comme une institution de recherche de haut niveau et à mener un nombre important de projets compte tenu de sa taille.

■ Doctorants et doctorantes par faculté

Le nombre de doctorants et doctorantes s'établit à 612 en 2016. Il a progressé de 10% depuis 2011. Il est toutefois en très légère baisse depuis 2014 (-1,3%).

| FLSH | FS | FD | FSE | Total |
|------|-----|-----|-----|-------|
| 253 | 179 | 122 | 58 | 612 |

Au cours de l'année 2016, l'UniNE travaille sur un concept de valorisation du doctorat et élabore, en concertation avec les facultés ainsi qu'une représentation des doctorants et doctorantes, une charte précisant les engagements de chacune des parties et garantissant le bon déroulement de la thèse. L'objectif visé est aussi de garantir une haute qualité scientifique.

■ Doctorats délivrés par faculté

L'UniNE décerne 73 titres de doctorat en 2016. L'augmentation du nombre de titres délivrés est de 16% par rapport à 2015 et de 38% sur l'ensemble de la période 2010-2016.

| FLSH | FS | FD | FSE | Total |
|------|----|----|-----|-------|
| 18 | 35 | 11 | 9 | 73 |

¹ACR : autres crédits de recherche (mandats, expertises...).

Recherche et innovation

POINT DE CONTACT INDUSTRIE

Le point de contact Industrie poursuit en 2016 ses activités visant à stimuler l'innovation dans les milieux industriels de la région. Il continue à soutenir les entreprises pour les aider à identifier des opportunités de financement et à monter des projets (CTI, Horizon 2020, etc.). Ce travail est effectué conjointement avec d'autres organismes d'aide à l'innovation (Départements d'économie cantonaux, mentors d'innovation de la CTI, plateforme Platinn, etc.), créant ainsi un réseau régional intégré d'innovation et favorisant la collaboration entre le secteur industriel et les institutions académiques de la région.

Tout au long de 2016, le point de contact Industrie visite 30 entreprises (18 dans le canton de Neuchâtel et 12 dans le canton du Jura) et participe à 17 événements en Suisse (avec une participation active pour 3 d'entre eux, notamment « Industrie 4.0 », organisé conjointement avec la promotion économique du canton de Neuchâtel). Deux des entreprises profilées démarrent un projet Horizon 2020 en 2016.

GRANTS OFFICE

Le Grants Office organise pour la première fois en 2016 des formations sur l'élaboration d'une demande de subside et la budgétisation des projets. Ayant pour tâche de veiller à ce que les requêtes formulées par les équipes de recherche soient en adéquation avec les moyens financiers disponibles, le Grants Office soutient huit requêtes adressées à *European Research Council-ERC* (quatre émanant de la Faculté des sciences, trois de la Faculté des lettres et sciences humaines et une de la Faculté de droit). Par ailleurs, le Grants Office offre désormais également aux chercheurs et chercheuses un accès à la base de données *RESEARCHconnect International* qui permet de rechercher des fonds de financements par mots-clés. Enfin, le Grants Office assume également deux mandats *Euresearch* visant, d'une part, à promouvoir les programmes européens de recherche et d'innovation dans les cantons de Neuchâtel et du Jura (Horizon 2020), d'autre part, à soutenir l'ensemble des acteurs de ces deux cantons intéressés à participer à ces programmes.

BUREAU DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

Le bureau de transfert de technologies a pour mission d'accompagner les chercheurs et chercheuses dans leur collaboration avec des partenaires externes (publics ou privés), ainsi que de les aider en matière de protection, valorisation et commercialisation du résultat de leurs recherches. Le bureau négocie en 2016 89 contrats, dont 68 sont finalement conclus. Enfin, le bureau de transfert de technologies gère un portefeuille de 7 brevets. Le dernier de ces brevets, émanant du Laboratoire Temps-Fréquence (LTF) et déposé en 2013, est sur le point d'être délivré en Europe.

PORTAIL « PUBLICATIONS & RECHERCHES » ET PERFORMANCES DE LA RECHERCHE

Des améliorations sont apportées au portail « Publications & Recherches » dans le but de faciliter l'administration des listes de publications. Une version anglaise du guide d'utilisation du portail est établie. Afin de consolider le contenu de la base de données institutionnelle de l'UniNE, les projets de recherche financés par le FNS sont enregistrés de manière systématique.

Dans le domaine de la mise en valeur et de l'évaluation de l'activité de recherche, une expérience pilote est menée avec l'Institut de géographie. Basée sur un outil de visualisation cartographique, la démarche permet de documenter notamment les collaborations et partenariats engendrés par l'activité de recherche, les canaux de diffusion et les destinataires des travaux scientifiques, ainsi que l'association de la relève académique aux publications et aux projets de recherche. Effectués dans le cadre du programme *Performances de la recherche en Sciences Humaines et Sociales*, ces travaux bénéficient du soutien de swissuniversities.

Information scientifique et bibliothèques

FORMATION

Des formations complètes sur la recherche de littérature scientifique sont dispensées aux étudiants et étudiantes par le personnel des bibliothèques, de même que des workshops thématiques organisés pour le personnel des facultés. Depuis 2016, toutes ces formations et workshops sont intégrés à la plateforme *Moodle*.

NOUVEAUTÉS

La bibliothèque de la Faculté des sciences économiques met en place un service de recherche avancée et un service de veille documentaire. Elle diffuse une newsletter pour informer les membres de la faculté des nouvelles parutions dans les disciplines étudiées. Enfin, un portail *SharePoint* est mis en place, permettant la mise à disposition de documents électroniques. Il s'agit d'un exemple parmi une série de nouveautés à l'attention des utilisateurs et utilisatrices des bibliothèques.

OPEN ACCESS

La directive concernant le dépôt et la publication des thèses de doctorat soutenues à l'UniNE fait l'objet d'une révision. Il s'agit d'offrir une meilleure protection des droits pour les auteurs et auteures en leur permettant de choisir le mode de diffusion de leur travail : en accès libre ou en édition commerciale. La directive offre la possibilité de différer la diffusion de sa thèse durant un délai de deux ans après la soutenance. Dans ce cas, il est possible de fournir des versions électroniques pour des échanges avec d'autres universités et à l'usage interne de celles-ci. Dans tous les cas, le titre et le résumé doivent être immédiatement placés en *open access*.

APPRENTIS, APPRENTIES ET STAGIAIRES

Durant l'année 2016, les bibliothèques accompagnent quatre jeunes effectuant un apprentissage d'agent en information documentaire, de même que plusieurs stagiaires dans le cadre du stage pratique préalable à l'entrée à la Haute Ecole gestion de Genève (sciences de l'information). En ce sens, l'UniNE participe également à l'effort de formation et d'intégration sociale des jeunes non universitaires de la région.

RERO/RBNJ

Des réflexions approfondies concernant, d'une part, l'avenir de RERO (Réseau des bibliothèques de Suisse Occidentale) suite à la sortie du canton de Vaud du réseau et, d'autre part, celui du RBNJ (Réseau des Bibliothèques Neuchâteloises et Jurassiennes) suite au lancement de la *Swiss Library Service Platform* sont menées en 2016. L'UniNE devrait en principe rejoindre cette plateforme à l'horizon 2019-2020.

AIDE ET CONSEILS AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES / SOUTIEN À LA RECHERCHE

L'orientation client (corps étudiant, personnel de la recherche, personnel administratif) est encore accentuée en 2016. À titre d'exemple, la bibliothèque de la Faculté des sciences économiques répond désormais aussi à distance aux besoins individuels des étudiants et étudiantes (*chat*, e-mail et vidéos sur mesure). Par ailleurs, la bibliothèque s'emploie à seconder le personnel actif dans la recherche, de la soumission des projets jusqu'à la dissémination des résultats.

SERVICE DE RELECTURE

En 2016, le service de relecture traite 88 documents, dont 41% en provenance de la Faculté des lettres et sciences humaines. La majeure partie de ces documents sont des publications

scientifiques (55%) ou des projets compétitifs (23%). Dès le 1^{er} janvier 2017, ce service doit être fourni par le centre de langues.

VISIBILITÉ

L'ensemble de la signalisation et des affichages dans les bibliothèques est modernisé. Des cartes postales, des vidéos pour les écrans LIS (*Live Information System*) et des badges pour le personnel sont introduits. Enfin, en collaboration avec le bureau presse et promotion, une boutique est ouverte dans les locaux de la bibliothèque de la Faculté des sciences économiques.

Pôle patrimonial

En étroite collaboration avec l'archiviste cantonal, le Pôle patrimonial effectue le tri, le classement, le conditionnement et la mise en boîte des archives de la Faculté de théologie. Un inventaire sommaire de ces archives est également établi.

Pour sceller le début de la collaboration entre l'UniNE et la BPUN autour de la collection de la bibliothèque des Pasteurs, une conférence publique et une journée d'étude sont organisées les 28 et 29 avril 2016. L'année est également marquée par une collaboration scientifique avec le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel en vue de l'exposition Maximilien De Meuron.

Partenariats et collaborations

La collaboration avec les autres acteurs académiques du canton (HE-Arc, EPFL, CSEM) s'intensifie dans le cadre du « Centre de Recherche en Micro-Fabrication (M2C) » qui est une alliance entre l'EPFL, le CSEM, la HE-Arc et l'UniNE.

En outre, sur une initiative développée conjointement avec le CSEM, le bureau recherche et innovation organise en novembre 2016 une première rencontre des personnes impliquées dans la gestion financière des projets financés par l'argent public (FNS, CTI, Horizon 2020, *European Space Agency*, etc.) dans le but d'échanger sur des bonnes pratiques et d'établir un réseau d'entraide. Le CSEM, la HEIG-VD, une PME et l'UniNE participent actuellement à ce réseau qui devrait être élargi à l'avenir.

De plus, le bureau recherche et innovation développe à l'interne et avec des partenaires externes des collaborations dans le but de perfectionner la gestion financière de projets de « fonds de tiers ». De très nombreux partenariats et collaborations sont noués dans le cadre des 109 nouveaux projets de recherche ouverts en 2016.

L'UniNE fait partie des membres fondateurs de l'Association Neuchâtel *InnoHub*, nouvellement créée, qui réunit un groupe d'entreprises et des partenaires académiques. Cette collaboration permet d'avoir un pied à San Francisco, au sein du réseau *Swissnex* et aux portes de la Silicon Valley.

6. FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Enseignement et offres de formation

Lors de la rentrée académique, la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) accueille 519 étudiants et étudiantes qui entament un cursus à Neuchâtel, un chiffre relativement stable par rapport à celui de la rentrée précédente.



La Faculté des lettres et sciences humaines remet 421 titres à l'occasion de ses deux cérémonies de remise des diplômes des 25 novembre et 2 décembre 2016. 260 diplômes de bachelor, 143 de masters et 18 doctorats sont délivrés à ces deux occasions. Par ailleurs, cinq prix récompensent des étudiants et étudiantes qui ont réalisé des travaux remarquables.

L'année est marquée par l'entrée en vigueur d'un nouveau Règlement d'études et d'examens (REE) de la Faculté, impliquant notamment le passage de trois à deux tentatives aux évaluations.

Ce règlement voit l'aboutissement de plusieurs années de réflexion et de préparatifs.

En termes d'offre de formation, un Master en ethnomusicologie unique en Suisse voit le jour.

Le Cours d'été de l'Institut de langue et civilisation françaises se déroule du 4 au 29 juillet. Il attire 109 étudiants et étudiantes. L'ILCF inaugure un module de didactique du français langue étrangère (FLE) dans le cadre du cours d'été, s'adressant à des personnes qui enseignent le FLE, elles-mêmes allophones, suisses ou étrangères, en formation ou en exercice.

Grâce à un financement des fonds de tiers de l'ancienne Faculté de théologie, la FLSH crée un cours d'hébreu biblique et un séminaire d'introduction aux sciences bibliques rattachés à la chaire du professeur Jean-Jacques Aubert.

Le programme « Français pour tous », assuré de manière bénévole par des étudiants et étudiantes ainsi que d'autres membres de la communauté universitaire, en est à sa 8^e édition. 68 attestations sont délivrées à l'issue du semestre de printemps et 53 à l'issue du semestre d'automne 2016.

La Journée d'information de la FLSH, durant laquelle sont présentées les formations de bachelor et de master aux lycéens et lycéennes venant de toute la Suisse, se tient le 9 novembre. Plus de 400 jeunes font le déplacement et peuvent ainsi recueillir des informations sur le contenu des études, mais également sur les débouchés professionnels.

PERSONNEL ACADÉMIQUE

La FLSH accueille trois nouvelles professeures :

- Mme Katrin Skoruppa, professeure ordinaire de logopédie (suite au départ en retraite de la professeure de Weck) ;
- Mme Elena Smirnova-Kabalak, professeure ordinaire de linguistique allemande (en remplacement du professeur Luginbühl) ;
- Mme Christin Achermann, professeure extraordinaire, chaire de migration, droit et société.

La Faculté enregistre le départ à la retraite de la professeure Geneviève de Weck qui était titulaire de la chaire de logopédie (Logopédie I) depuis le 1^{er} octobre 1999. Par ses compétences et son implication, elle aura marqué la FLSH et plus particulièrement le Centre de logopédie dont la renommée doit beaucoup à son activité.

Trois membres du corps professoral tiennent leur leçon inaugurale :

- Régine Bonnefoit, professeure extraordinaire d'histoire de l'art contemporain et muséologie, « Quand les objets d'art prennent vie – animation d'œuvres d'art à l'ère numérique » ;
- Hélène Carles, professeure extraordinaire de linguistique historique du français, « Du latin aux langues romanes : à la recherche du chaînon manquant » ;
- Jérémie Forney, professeur assistant d'ethnologie (professeur boursier FNS), « L'environnement dans nos assiettes ? Multiplicité de la gouvernance agro-environnementale ».

Enfin, la FLSH apprend avec tristesse le décès du professeur André Gendre qui a enseigné au Séminaire de français moderne pour étudiants et étudiantes de langue étrangère de 1965 à 1971 et à l'Institut de littérature française, où il a occupé la chaire de littérature française des XVI^e et XVII^e siècles en qualité de professeur assistant (1971-1977), puis de professeur ordinaire, de 1977 à 2000. La Faculté est également affectée par le décès de Thomas Ricklin, professeur à l'Université Louis-et-Maximilien de Munich, ancien professeur boursier FNS.

Recherche

Grâce aux retombées financières des mandats de recherche décrochés par l'UniNE, la Faculté poursuit sa politique d'encouragement et de valorisation de la recherche en soutenant financièrement l'engagement de collaborateurs et collaboratrices en vue d'aider à la préparation de nouvelles requêtes FNS notamment. Un peu plus d'une vingtaine de personnes peuvent ainsi travailler sur ces projets au cours de l'année. Des frais de terrain pour des doctorants et doctorantes sont également pris en charge par ces fonds, ainsi que la relecture d'articles scientifiques avant publication. La Faculté finance également des actions de valorisation de projets.

Le décanat soutient financièrement quelques colloques, workshops et congrès. Il met en place deux nouveaux types de soutien financier, l'un à l'attention des doctorants et doctorantes qui désirent participer à des *Summer schools*, journées de formation ou écoles doctorales à l'étranger en lien avec la thématique de leur thèse, l'autre pour aider financièrement les étudiants et étudiantes qui montrent un intérêt à participer à des colloques/congrès en lien avec le thème de leur travail de mémoire.

En termes de relève scientifique, neuf thèses sont soutenues au cours de l'année.

Rayonnement

MANIFESTATIONS ET AUTRES COLLABORATIONS AVEC LA CITÉ

Cycles de conférences, congrès, conférences-débats, journées d'études en lien avec des thématiques de recherche ou d'enseignement ponctuent l'année 2016. Organisés au sein des Instituts ou des Maisons, ouvertes ou non au public, ces manifestations contribuent à faire naître le débat et à nourrir la réflexion au sein de la Faculté.

Le Dies academicus est l'occasion de décerner un doctorat honoris causa à Mme Caroline Alexandra van Eck, professeure au Kings's College de l'Université de Cambridge et, dès 2017, titulaire de la chaire Slade pour l'enseignement des Beaux-Arts de l'Université d'Oxford. Régulièrement associée à la FLSH dans des projets de recherche au rayonnement international, Mme van Eck a également encadré plusieurs doctorantes de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie.

Etienne Morel participe à la finale du concours international « Ma thèse en 180 secondes » à Rabat au Maroc, après avoir franchi les différentes étapes de la sélection (2^e place au concours de l'UniNE et 3^e place à la finale suisse). Parmi les 13 candidats et candidates des sélections organisées par l'UniNE, quatre personnes étaient issues de la FLSH.

PRIX, NOMINATIONS ET AUTRES DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Plusieurs collaborateurs reçoivent des prix et distinctions au cours de l'année :

- L'Institut de géographie est honoré en Serbie en recevant la Jovan Cvijic Golden Plaque, du nom du géographe qui avait trouvé refuge à Neuchâtel en 1916, durant la Première guerre mondiale.
- Anne-Nelly Perret-Clermont, professeure honoraire de la FLSH est doublement honorée en recevant la Médaille Yelpanov par l'Université d'Etat de Psychologie et Education de Moscou et en se voyant conférer le titre de Docteur honoris causa de l'Université de Göteborg (Suède).
- Pietro De Marchi, chargé d'enseignement au sein de l'Institut de littérature française reçoit le prix Gottfried-Keller 2016 pour son nouveau volume de poésie « La carta delle arance ».
- Jean-Jacques Aubert, professeur de philologie classique et histoire ancienne, est élu à la présidence de l'Académie des sciences humaines et sociales (ASSH), dont il occupait la vice-présidence depuis 2012.
- Olivier Christin, professeur d'histoire moderne prend la direction du tout nouveau Centre européen des études républicaines à Paris.
- Pascal Griener, professeur d'histoire de l'art moderne est nommé au Conseil de surveillance de deux grandes institutions culturelles par le Conseil fédéral : la Collection Oskar Reinhart à Winterthur, collection d'art d'ampleur internationale, et la Fondation Gottfried Keller qui subventionne l'acquisition d'œuvres d'art très onéreuses pour les musées suisses.
- Loris Petris, professeur de langue et civilisation françaises et directeur de l'ILCF est élu à la présidence de la Société des Alumni, diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel (SAN). Il remplace le Professeur François Hainard qui a œuvré durant six ans à la tête de la SAN.
- Daniel Schulthess, professeur d'histoire de la philosophie est nommé vice-recteur en charge des questions liées à l'enseignement.
- Ola Söderström, professeur de géographie sociale et culturelle est élu président de la division Sciences humaines et sociales du FNS (entrée en fonction au 1er janvier 2017).

Gouvernance et organisation de la Faculté

Du côté du personnel administratif, Mme Karen Undritz, nouvelle conseillère aux études en remplacement de Mme Clelia Chevroulet, entre en fonction le 1er avril 2016, à 90%. Mme Floriane Desales est engagée depuis le 1^{er} juin en qualité de collaboratrice administrative à 50%, 30% à l'Institut de langues et littératures hispaniques et 20% à l'Institut de géographie. En outre, Mme Karen Cerrito, collaboratrice administrative au secrétariat de la Faculté et au Centre de dialectologie cesse son activité au 30 novembre.

7. FACULTÉ DES SCIENCES

Temps forts

En 2016, la Faculté des sciences (FS) voit ses effectifs augmenter, maintenant la tendance des dernières années. Elle consolide ainsi sa place de deuxième faculté de l'Université. Ce succès s'appuie sur la cohérence et la pertinence des voies d'études proposées, mais aussi sur les constants efforts de promotion de la Faculté auprès des différents types de publics.

LA FACULTÉ DES SCIENCES S'OUVRE À LA CITÉ

L'année est marquée par un évènement d'envergure, FestiSciences, une journée portes ouvertes qui se tient le samedi 23 avril sur l'ensemble du site de la Faculté. À cette occasion, quelque 4500 visiteurs répondent présents et peuvent découvrir dans une ambiance festive le travail des équipes de recherche. Plus de 300 scientifiques et autres membres du personnel sont impliqués dans cette organisation, offrant un formidable programme d'ateliers de découverte, d'animations et démonstrations ludiques, d'expositions et de conférences dans les différentes thématiques scientifiques et les centres de compétences de la Faculté.



Le but de ces portes ouvertes – présenter au grand public l'excellence, le dynamisme et le rayonnement international des axes de recherches facultaires de top niveau – est largement atteint. La couverture médiatique régionale de l'évènement est également remarquable, faisant de cette journée un important succès en termes d'image, de visibilité et de promotion.

Enfin, l'Université décerne lors du Dies academicus 2016 le titre de docteur *honoris causa* en sciences au professeur John Pickett, éminent chercheur britannique en écologie chimique.

VISIBILITÉ DE LA FACULTÉ

La Faculté est en général très présente dans les médias romands qui diffusent largement les succès des projets de recherches menés dans toutes sortes de domaines. Par exemple, la RTS réalise en 2016 un reportage sur « les maîtres du temps » consacré au Laboratoire Temps-Fréquence. Elle parle aussi des « cratères sous le lac » avec le Centre d'hydrogéologie et géothermie ou explique comment « les voyages favorisent l'usage des outils chez les chimpanzés » avec le Laboratoire de cognition comparée. Par ailleurs, l'équipe du prof. Jacques Savoy en informatique connaît une belle notoriété médiatique au mois de novembre, car elle avait prédit deux mois plus tôt la victoire de Donald Trump à la présidentielle américaine en s'appuyant sur des analyses de données.

L'année est en outre marquée par différents évènements scientifiques comme le congrès international Eurokarst 2016 organisé à UniMail par le Centre d'hydrogéologie et de géothermie ou la participation de l'UniNE à l'évènement Micro16 organisé sur le site de Microcity à Neuchâtel.

Enseignement

La FS veille chaque année à optimiser les conditions d'études et à proposer un enseignement actualisé. Si les programmes des différents cursus de la Faculté (5 bachelors, 2 années propédeutiques dans les filières médicales et 8 masters) ont été repensés il y a quelques années, des innovations pédagogiques sont régulièrement introduites pour parfaire leur qualité.

En 2016, l'offre de cours présente en particulier les nouveautés suivantes :

- *Nouvelle orientation enseignement du Master of Science en mathématiques*
L'UniNE et la HEP-BEJUNE signent, au printemps 2016, une convention qui permet de ramener à 6 ans au lieu de 7 la durée totale des études en mathématiques et en HEP pour les étudiants et étudiantes qui se destinent à l'enseignement au niveau secondaire I ou II. Cette mesure était planifiée dans le Mandat d'objectifs confié à l'UniNE par l'Etat de Neuchâtel pour la période 2014-2017.
- *Accord de mobilité avec l'Université de Laval au Québec*
Dans un but de partenariat actif et de réciprocité, l'UniNE conclut avec l'Université de Laval un protocole d'échange en mobilité qui peut concerner jusqu'à cinq étudiants ou étudiantes par année académique dans le domaine de l'hydrogéologie-géothermie et des technologies environnementales. Cette mesure permettra un plus grand rapprochement entre les deux institutions en termes de recherche et d'enseignement.
- *Formation continue des maîtres généralistes du secondaire 1*
Dans le cadre d'un mandat donné par le Service de l'enseignement obligatoire à la HEP-BEJUNE pour la formation continue des maîtres généralistes de la filière 3, l'Université de Neuchâtel est appelée à contribuer pour la partie académique dans diverses disciplines, dont les sciences de la nature, en tandem avec un didacticien de la HEP. Depuis deux ans, des cours de formation continue en physique et chimie sont donc offerts par la FS dans ce cadre.

Plusieurs programmes de formation continue sont proposés par la FS, comme le Master of Advanced Studies (MAS) in Integrated Crop Management, fondé en collaboration avec le CABI-Delémont sous l'égide du Canton du Jura. Les autres programmes postgrades portent sur des domaines spécialisés – ils sont souvent dispensés en anglais ce qui leur permet d'attirer des personnes du monde entier.

La Faculté donne accès à des écoles doctorales (souvent organisées en partenariat avec d'autres universités) dans les domaines de la biologie, la chimie ou l'hydrogéologie.

Lors de sa cérémonie 2016 de remise des titres, la FS délivre 59 bachelors et 87 masters. Preuve du dynamisme de la recherche à la Faculté, 35 doctorats sont également remis, ainsi que de nombreux prix académiques récompensant les étudiants et étudiantes qui se sont particulièrement distingués dans un domaine ou un autre.

Recalibrage de l'Institut de chimie

Bien que l'Institut de chimie n'offre pas de cursus d'études qui lui est propre, cette science incontournable fait toujours partie du socle des connaissances de bases à acquérir par la plupart des étudiants et étudiantes de niveau bachelor de la Faculté, depuis la biologie et l'ethnobiologie jusqu'à la médecine et aux sciences pharmaceutiques dont le première année peut être accomplie à Neuchâtel, sans oublier le Bachelor en systèmes naturels.

Dans le but de réorienter les recherches de l'Institut suite au départ en retraite de deux professeurs, une nouvelle chaire est créée en chimie bioanalytique. Ce poste interdisciplinaire assure un lien très fort entre biologie et chimie, notamment par le biais de la plateforme de chimie analytique. Dans le même ordre d'idée, une professeure assistante issue de la biologie est nommée, ce qui porte désormais à trois le nombre de professeurs rattachés à l'Institut de chimie. Comme la biologie recourt à la chimie dans de nombreux domaines, les deux instituts travaillent déjà en étroite collaboration de longue date.

Grâce à la plateforme de chimie analytique récemment mise sur pied, l'Institut de chimie peut compter sur une aura nationale et même internationale. Cette entité est l'emblème d'une restructuration réussie de l'institut. La plateforme mène en effet 25'000 analyses par année en moyenne principalement sur des plantes et sur des animaux. Elle est sollicitée par

les autres instituts de l'Université de Neuchâtel comme celui de biologie, par d'autres universités en Suisse ou dans le monde, ainsi que par des entreprises du canton, notamment dans l'horlogerie et la pharmaceutique.

Cohésion de la Faculté

Depuis 2014, la FS a accueilli en son sein deux nouvelles entités, l'Institut de statistique et l'Institut de psychologie du travail et des organisations. Ces entités apportent une vraie plus-value à la Faculté et sont pleinement intégrées. Elles contribuent notamment à l'enseignement pour d'autres cursus et développent des collaborations au niveau de la recherche. Après de nombreux bouleversements dans la dernière décennie, la FS a maintenant atteint un équilibre. Ses différentes entités collaborent entre elles avec harmonie et dans un climat constructif.

À l'Institut de statistique, un ingénieur dédié est engagé au courant de l'été avec la mission de soutenir et conseiller les membres de la Faculté, qu'ils soient issus du corps professoral, du corps intermédiaire ou du corps étudiantin, dans le traitement statistique des données de leurs travaux de recherche.

Recherche

La Faculté est reconnue pour son excellence de la recherche, son dynamisme et sa capacité d'innovation. Elle rayonne grâce à des collaborations nombreuses et variées à l'échelle internationale. Elle obtient des résultats conséquents en termes d'impact et génère des recettes importantes.

En 2016, les six « centres de compétences » (écologie chimique, hydrogéologie et géothermie, temps-fréquence et métrologie optique, systèmes complexes et big data, sciences cognitives, interactions sociales) poursuivent leur développement et consolident leurs activités.

Ces centres de compétences participent à l'enseignement dans les cursus de bachelor ou master, ce qui permet une mutualisation des compétences et des ressources au sein de la Faculté.

Médiation scientifique

Dans le but d'informer, de susciter des vocations, de créer du lien entre le public et les scientifiques ou simplement de nourrir la curiosité, la FS organise régulièrement des manifestations ainsi que des activités de médiation scientifique.

Des ateliers pédagogiques et ludiques sont proposés à des groupes d'enfants de 8 à 12 ans par le biais de l'organisation Graine de belette. Un accent est mis sur la participation des filles afin de les encourager à s'intéresser à la science. Ces ateliers remportent un énorme succès.

Par ailleurs, afin d'approcher le public vaudois, la FS est partenaire du Festival de la Salamandre depuis plusieurs années. Ce partenariat constitue une vitrine incomparable hors du bassin de recrutement habituel de l'UniNE.

En outre, la FS s'implique dans la gestion du Jardin botanique de Neuchâtel, en collaboration avec la ville. Ce jardin cher aux Neuchâtelois et Neuchâteloises est également un lieu où diverses recherches peuvent être menées par les équipes de la Faculté.

8. FACULTÉ DE DROIT

Temps forts

Durant l'année 2016, la Faculté de droit (FD) poursuit le renforcement du Centre romand de recherche en criminologie, par la création d'une nouvelle orientation du Master of Law, en « droit pénal et criminologie », rendue possible grâce à l'introduction de quatre nouveaux cours dans ce domaine. Cette nouvelle offre coïncide avec l'entrée en fonction en août 2016 d'une nouvelle professeure en droit pénal et procédure pénale, Nadja Capus.



La professeure Christine Guy-Ecabert, pionnière dans le domaine des modes amiables de règlement des conflits et de la négociation, prend sa retraite et est nommée professeure honoraire. Mme Evelyne Clerc augmente son taux d'activité et est nommée professeure ordinaire en droit européen et droit de la concurrence.

La FD est particulièrement en évidence pour sa contribution à la relève académique de haut niveau. Le prix Nexans 2016 est attribué à Dr Mélanie Levy, spécialiste du droit de la santé. Mme Marjolaine Viret obtient le Prix de l'Association Suisse de Droit du Sport 2016 pour sa thèse de doctorat, « *Evidence in Anti-Doping at the Intersection of Science and Law* ». Mme Delphine Yerly, doctorante, reçoit le prix de l'Ordre Romand des Experts Fiscaux décerné chaque année sur des sujets imposés en matière de droit fiscal suisse ou international.

Lors du Dies academicus, la FD décerne le titre de Docteur *honoris causa* à Mme Florence Aubry Girardin, juge au Tribunal fédéral, auteure de nombreuses contributions notamment en droit du travail, de la sécurité sociale, de l'égalité, des migrations ou de la procédure fédérale.

Gouvernance

Un nouveau décanat entre en fonction lors de la rentrée académique 2016/17, composé de Mme Evelyne Clerc, doyen, de M. Blaise Carron, vice-doyen et de M. Minh Son Nguyen, assesseur. En outre M. Olivier Guillod est nommé vice-recteur, en charge des affaires juridiques, dès le 1^{er} août.

Enseignement et offres de formation

La FD étoffe son offre de cours au niveau du Master of Law, afin de correspondre au mieux à l'évolution de la pratique du droit. Une nouvelle orientation du Master en « Droit pénal et criminologie » s'accompagne de quatre nouveaux cours dans ce domaine : « Droit pénal administratif », « Droit pénal économique », « Appréciation des preuves » et « Victimes : de la psychologie au droit ». Les étudiants et les étudiantes peuvent découvrir des matières comme « International Investment Law », « Contentieux international en droit des affaires », « Relations familiales internationales », « Procès civil social » et « Droit public approfondi : Questions choisies (Protection des données et fonction publique) ».

Chaque année, la FD encourage ses étudiants et étudiantes à participer à des concours interuniversitaires au niveau suisse et international. En 2016, l'une de ces équipes remporte la 1^{ère} place du Swiss Moot Court. Par ailleurs, une autre équipe de la FD décroche la 5^e place du concours européen des droits de l'Homme René Cassin à Strasbourg, ainsi que le Prix des Lauréats de la phase écrite pour le meilleur mémoire en défense et le Prix du meilleur mémoire.

Grâce au soutien octroyé par le rectorat aux projets pédagogiques innovants, les profs Christine Guy-Ecabert et François Bohnet lancent la deuxième étape du projet « Droit et cinéma ».

En novembre, lors de la remise des titres, la FD délivre 88 bachelors, 107 masters, dont 4 masters bilingues avec l'Université de Lucerne et un master bilingue avec le King's College London, ainsi que 11 doctorats en droit, dont un en cotutelle avec l'Université de Leiden.

Recherche, publications et fonds de tiers

La FD est très active en matière de recherche. Elle bénéficie notamment de subsides du FNS, à l'image du projet « Analyse juridique de la lutte contre le commerce de contrefaçons de médicaments » (prof. D. Kraus) ou de la recherche consacrée aux « Problèmes actuels du droit international relatif à la force militaire » (Dr E. Henry). Les professeurs de la FD réalisent aussi régulièrement des avis de droit sur des problèmes actuels, comme l'analyse criminologique effectuée par le Centre romand de recherche en criminologie sur « L'efficacité des programmes pour les auteurs à prévenir la réitération des violences conjugales : Une synthèse narrative » (mandant : Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, BFEG, Berne, 2016).

La FD participe également à des recherches en collaboration avec d'autres universités. Ainsi, le Centre romand de recherche en criminologie (Dr V. Jaquier Erard) collabore à un projet mené par les Hôpitaux Universitaires de Genève et financé par la Oak Foundation sur le thème « *From screening to strengths-based intervention : Meeting the needs of women experiencing ongoing psychological violence in intimate relationships* ». De son côté le Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation est financé par la Conférence Universitaire Suisse (CUS) dans le cadre du programme P-2 « Information scientifique : accès, traitement et sauvegarde » pour le projet « Computer Center in Digital Law ». Le leadership est assuré par l'Université de la Suisse italienne (USI), avec comme autres partenaires les Universités de Genève et Bâle ainsi que la Conférence des bibliothèques universitaires suisses. Enfin, le volet juridique du projet « *Safecloud* » financé par le programme Horizon 2020 poursuit son cours.

L'Institut de droit de la santé (IDS), en collaboration avec les trois autres facultés de l'UniNE, met sur pied un nouveau programme doctoral interdisciplinaire, interfacultaire et interuniversitaire, intitulé « Santé, Médecine et Société », qui est au bénéfice d'un financement octroyé par swissuniversities en novembre 2016 pour les trois années 2017-20.

Le programme doctoral en Droit du sport (professeurs A. Rigozzi, S. Besson et M. Diaconu) bénéficie d'une prolongation de son financement par le rectorat. Alors que la FD fait partie de la seule université à offrir en Suisse un Master en droit du sport, le programme doctoral soutient la recherche académique dans ce domaine juridique en plein développement, notamment grâce à la publication du *Yearbook of International Sports Arbitration*.

Parmi les nombreuses publications des professeurs parues en 2016, on peut notamment citer :

- Bohnet F. / Guillod O. (éd.), *Droit matrimonial : Fond et procédure*, Bâle 2016.
- Distefano G. / Gaggioli G. / Hêche A. (éd.), *La convention de Vienne de 1978 sur la succession d'Etats en matière de traités – Commentaire article par article et études thématiques*, 2 vol., Bruylant, Bruxelles 2016.
- Dunand J.-P. / Mahon P. / Perrenoud S. (éd.), *Le droit de la relation de travail à la croisée des chemins : Convergences et divergences entre le droit privé du travail et le droit de la fonction publique*, Zurich 2016.
- Hari O., *Intermédiaires financiers*, in : Bovet C. (éd.), *Finanzmarktaufsicht / Surveillance des marchés financiers*, SBVR vol. XV, Bâle 2016, p. 53-285.
- Mavroidis P.C., *The Regulation of International Trade*, Vol. 1 : GATT and Vol. 2 : The WTO Agreements on Trade in Goods, MIT Press, Cambridge(MA) 2016.
- Tercier P. / Bieri L. / Carron B., *Les contrats spéciaux*, 5^e éd., Zurich/Genève 2016.

Rayonnement, manifestations académiques, colloques et conférences

Plusieurs membres du corps intermédiaire de la FD sont les auteurs d'un ouvrage « Le droit pour les lycéens », qui offre une synthèse des principaux domaines du droit, répondant aux besoins spécifiques de l'enseignement au niveau gymnasial.

La FD propose plusieurs programmes de formation continue. Une vingtaine de manifestations académiques d'envergure, réunissant près de 2500 personnes au total, sont organisées, souvent en lien avec ces formations. Ces événements ainsi que d'autres séminaires et conférences permettent non seulement de faire rayonner la FD, mais aussi de valoriser certaines thématiques en lien avec des recherches ou publications : propriété intellectuelle, arbitrage, droit économique, droit fiscal, droit du sport, droit du travail, droit des migrations, droit de la santé, droit du bail, etc.

Ce rapport 2016 présente enfin deux centres de recherche de la FD :

Institut de droit de la santé

L'institut de droit de la santé (IDS), créé en 1993 par les professeurs Olivier Guillod et Dominique Sprumont, est reconnu comme un centre d'excellence, unique en Suisse. Il a pour but de développer et de diffuser l'enseignement (au niveau du master, du doctorat et de la formation continue), la recherche et les échanges en droit de la santé. Il mène ses activités dans une perspective pluridisciplinaire et encourage une approche comparative du droit.

En 2016, l'IDS accomplit plusieurs mandats à la demande de collectivités publiques. Il crée des ponts avec la Cité, notamment par le biais de nombreuses interventions dans les médias, ainsi que la création d'un site Internet avec planète santé, en collaboration avec la RTS (<http://www.planetesante.ch/Droit-et-Sante>).

Le projet TRREE (<http://elearning.trree.org>), formation en ligne dans le domaine de l'éthique et de la réglementation de la recherche impliquant des êtres humains, se développe sur pratiquement tous les continents. Une nouvelle version en chinois est lancée au printemps, et une autre en brésilien en automne 2016.

L'IDS organise cinq manifestations scientifiques en 2016 : un symposium en droit international de la santé ; un séminaire pluridisciplinaire dans le cadre du cours de droit médical ; un séminaire sur la lutte contre la criminalité pharmaceutique ; un séminaire pluridisciplinaire sur les enjeux de la santé publique « de l'étable à la table » ; ainsi que la traditionnelle Journée de droit de la santé sur le thème de la lutte contre les épidémies et de la santé publique. De plus, les membres de l'IDS donnent plusieurs conférences, en Suisse et à l'étranger. Une quinzaine de publications scientifiques paraissent dans des revues juridiques spécialisées ou des ouvrages collectifs.

Sous la direction des professeurs rattachés à l'IDS, une douzaine de doctorats sont actuellement en cours à l'Université de Neuchâtel dans le domaine du droit de la santé. Une session de l'école doctorale internationale en droit comparé de la santé – qui réunit une quarantaine de doctorants en droit de la santé des Universités de Neuchâtel, Lausanne, Genève, Paris V Descartes, Montréal et McGill – se tient à Montréal en 2016. Un pôle inter-facultaire et interdisciplinaire « Santé et société » se constitue, dans le but notamment de développer une vision de santé publique qui ne repose pas prioritairement sur une approche médicale. Le programme doctoral « santé, médecine et société », mis sur pied par ce pôle, est soutenu par swissuniversities depuis novembre 2016.

Droit du sport

Les activités de recherche et d'enseignement des titulaires de la chaire de droit du sport, les professeurs Antonio Rigozzi et Sébastien Besson, secondés par la professeure associée Madalina Diaconu, visent à consolider la place de leader de la FD dans ce domaine novateur qu'est le droit du sport.

Les cours et séminaires thématiques offerts dans le Master of Law constituent la palette la plus large de cours de droit du sport en Suisse et en Europe : structures du sport suisse et international ; droit de l'association ; arbitrage international ; droit économique et sport ; contrats dans le domaine du sport ; droit du dopage ; pouvoir disciplinaire et contentieux ; statut personnel du sportif. Cette position de pointe contribue à attirer à Neuchâtel des étudiants de toute la Suisse et de l'étranger. Au vu du succès rencontré, un CAS/DAS est en cours de création, à l'attention des praticiens et juristes de fédérations sportives établies en Suisse.

Grâce à un subside du FNS, la chaire de droit du sport élabore le premier commentaire du Code mondial antidopage et prépare une conférence internationale sur ce thème. En attendant la parution de cet ouvrage en anglais aux éditions Oxford University Press, plusieurs articles sont publiés, notamment dans l'*International Sports Law Review*. Le blog (<http://wadc-commentary.com>) enregistre des visites de Suisse, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, mais aussi d'Australie, d'Afrique du Sud, de Chine et du Brésil. Les membres de l'équipe de recherche, Antonio Rigozzi, Marjolaine Viret et Emily Wisnosky, présentent différents thèmes liés au droit du dopage à l'occasion de la principale conférence internationale sur ce sujet « *Tackling Doping in Sport* », qui se tient à Londres en mars 2016. La thèse de doctorat de Marjolaine Viret, intitulée « *Evidence in Anti-Doping at the Intersection of Science and Law* », codirigée par le prof. Rigozzi, reçoit le Prix de l'Association Suisse de Droit du Sport 2016. Le prof. Rigozzi édite le *Yearbook of International Sports Arbitration*, en collaboration avec l'Asser Instituut de La Haye.

L'Ecole doctorale de droit du sport organise des rencontres mensuelles, dans lesquelles des intervenants externes ancrés dans la pratique quotidienne du droit du sport présentent des thèmes spécifiques et échangent avec les participants. Lors du 7^e forum académique de l'Association Suisse de Droit du Sport, co-organisé à Bâle en avril 2016 avec les professeurs Ulrich Haas (Université de Zurich) et Lukas Handschin (Université de Bâle), des doctorants en droit du sport y exposent leurs recherches.

A l'occasion de la 10^e édition de la conférence « *New Developments in International Commercial Arbitration* », co-organisée par les professeurs Sébastien Besson, Antonio Rigozzi et Christoph Müller à Neuchâtel, le prof. Ulrich Haas présente la décision du Tribunal fédéral allemand dans l'affaire Pechstein, qui conforte le rôle central de la Suisse dans le contexte sportif international.

9. FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

Généralités

L'année 2016 à la Faculté des sciences économiques (FSE) est placée sous le signe de la continuité. En effet, suite aux changements majeurs intervenus dans sa structure l'année passée (transfert de trois masters en Faculté des sciences), la FSE concentre ses ressources sur ses trois domaines clés (management, économie et finance) et sur ses compétences transversales que sont les méthodes quantitatives et le journalisme. La FSE accueille un professeur assistant en économie appliquée (Bruno Lanz), au sein de l'Institut de recherches économiques, et une professeure assistante en journalisme numérique (Nathalie Pignard-Cheynel), au sein de l'Académie du journalisme. Un troisième professeur assistant, en macro-économie appliquée, est attendu pour la rentrée 2017.



S'agissant des admissions, les chiffres mettent en évidence des effectifs stables en bachelor et en master, entre la rentrée de 2015 et la rentrée de 2016. Le taux d'étudiants et étudiantes qui obtiennent leur admission par rapport au nombre de candidatures est également stable autour de 60% en bachelor, et 55% en master.

Enseignement

Engagée dans une modernisation de ses méthodes d'enseignements, la FSE organise le 9 septembre une journée dédiée à la pédagogie innovante et à l'utilisation des nouvelles technologies comme support à la pédagogie. Les membres du corps professoral présentent chacun leur tour les activités innovantes qu'ils développent au sein de leurs cours (jeux de simulation, utilisation de Votamatic, réalisation de mandats pour des entreprises, apprentissage par études de cas, lecture d'articles académiques, etc.) et échangent sur leurs expériences afin de faire évoluer le format de leurs enseignements.

Le prix *Crédit Suisse Award for Best Teaching* est remis à deux assistants-doctorants (Luciano Lopez et Benjamin Tissot-Daguette) pour leur enseignement « TP en macroéconomie II », dispensé aux étudiants et étudiantes de bachelor. Ce cours avait reçu un subside du rectorat permettant de financer un projet d'innovation pédagogique.

La FSE propose actuellement un Bachelor of Science in Economics and Business et cinq programmes de Master : en sciences économiques orientation politique économique (MScECON), en finance (MScF), en systèmes d'information (MScIS), en développement international des affaires (MScIBD) et en journalisme et communication (MAJ). Dans le bachelor, l'accent est mis sur l'application de la théorie apprise dès la première année. Afin de préparer au mieux les étudiants et étudiantes à leurs futures études de master, quatre cours supplémentaires de 3^e année sont enseignés en anglais. En ce qui concerne le MScIBD, la diversité de l'offre de cours électifs est renforcée avec *Innovation and Science and Technology Policies* et *Financial Analysis*. Dans le plan d'études du MScF, un cours *Alternative Investment* est ajouté pour s'adapter aux exigences du marché du travail. De plus, pour encourager les étudiants et étudiantes à passer leur CFA (Chartered Financial Analyst®), 6 crédits ECTS électifs peuvent être obtenus avec la réussite du niveau 1. La FSE est également impliquée dans l'évaluation du MScIS, programme conjoint avec l'Université de Lausanne.

Au niveau doctoral, un séminaire *Logic and Information* destiné aux doctorants et doctorantes du réseau BENEFRI et de l'UNIL est organisé par l'Institut du management de l'information (IMI). Parallèlement, les enseignants et enseignantes de l'Académie du journalisme et des médias (AJM) dispensent des modules au sein des programmes docto-

raux de la Conférence Universitaire Suisse (CUS). Enfin, dans le cadre du *Swiss Doctoral Program Network in Accounting Research* (DAR, en partenariat avec les Universités de Bâle, Berne et Zurich), l'Institut d'analyse financière (IAF) organise un cours animé par Stephen Ryan, professeur à New York University, Stern School of Business.

Une nouvelle formation continue sur la communication virale est proposée par le prof. Valery Bezençon. La formation continue en marketing social, organisée par le même professeur, attire toujours un public important. Un *Certificate of Advanced Studies* (CAS) en économie et finances publique est lancé avec succès.

Lors de la remise des titres, 35 bachelors, 104 masters et 9 doctorats sont remis en présence de Bertrand Rime, directeur de la Stabilité financière à la Banque Nationale Suisse et docteur ès sciences économiques de la FSE.

Enfin, la journée d'informations du 9 novembre est un succès. Elle attire 136 étudiants et étudiantes. Le cours fictif enseigné par le prof. Bezençon est particulièrement apprécié.

Recherche

Les activités de recherche de la FSE se déclinent selon les différents domaines d'expertise des instituts, que sont l'Académie du journalisme et des médias (AJM), l'Institut d'analyse financière (IAF), l'Institut de l'entreprise (IENE), l'Institut du management de l'information (IMI) et l'Institut de recherches économiques (IRENE). Elles sont principalement financées par des fonds externes. Ces fonds de tiers sont obtenus auprès d'organismes tels que le Fonds National Suisse de la recherche scientifique (FNS), la Commission pour la Technologie et l'Innovation (CTI), ou au travers de mandats réalisés pour des offices fédéraux ou cantonaux.

À titre d'exemple pour 2016, trois projets sont soumis au FNS par les membres de l'AJM, dont un projet *Early post doc mobility*. L'IRENE et l'IENE sont conjointement engagés dans le projet SCCER – CREST (*Swiss Competence Centers for Energy Research, Competence Center for Research in Energy, Society and Transition*), financé par la Confédération, la CTI et le FNS. Les collaborateurs de l'IMI participent au projet *Swiss learning health system*, en collaboration avec des instituts de recherche à l'Université de Lucerne, Lugano, Zurich et la HEG de Zurich. En ce qui concerne l'IAF, on note en particulier deux nouveaux projets de recherche financés par Google et un troisième financé par *SIX Swiss Exchange*. De nombreux autres projets initiés précédemment sont toujours en cours dans chaque institut.

Afin de multiplier les opportunités de collaboration et les échanges d'idées, des séminaires internes sont organisés régulièrement, avec ou sans l'intervention d'externes.

Le dynamisme des membres de la FSE impliqué dans la recherche se concrétise par la publication d'une quinzaine d'articles dans des revues à comités de lecture, quatre livres ou chapitres d'ouvrage et deux cas pédagogiques. Le professeur assistant David Ardia co-obtient le 2^e prix du *Swiss Derivatives Awards*. Enfin, quatre doctorants et doctorantes soutiennent leur thèse à la FSE.

Gouvernance

Suite à la nomination du professeur Kilian Stoffel au poste de recteur de l'UniNE, le décanat de la FSE est réorganisé comme suit : prof. Carolina Salva, doyenne ; prof. Valery Bezençon, vice-doyen ; prof. Peter Fiechter, membre. Parallèlement, le professeur Jean-Marie Grether rejoint le rectorat avec le titre de délégué aux finances et à l'accréditation.

La direction de deux masters est renouvelée. La professeure associée Cinzia Dal Zotto succède au professeur Valery Bezençon à la tête du Master en développement international des affaires, et le professeur assistant David Ardia prend la suite du professeur Peter Fiechter à la direction du Master en finance. Enfin, le professeur Catalin Starica reprend la direction du Bachelor en sciences économiques.

Rayonnement

Les conférences publiques organisées en partenariat avec la Société neuchâteloise des Sciences économiques (SNSE) mettent une fois encore à l'honneur des invités de marque : l'ancien président de la BNS Jean-Pierre Roth, pour une présentation consacrée aux secrets du succès de l'économie suisse et le conseiller d'Etat en charge du Département des finances et de la santé Laurent Kurth, qui consacre son intervention aux grands défis du canton de Neuchâtel.

Deux workshops publics organisés par l'AJM ont lieu au printemps, l'un sur le traitement visuel de la crise migratoire, et l'autre sur l'évolution des journalistes scientifiques. Plus tard dans l'année, une série de conférences publiques sur le thème de l'énergie, l'économie et les entreprises est organisée par l'IRENE.

Les doctorants et doctorantes de la FSE obtiennent des succès largement relayés par les médias régionaux et nationaux. Par exemple, la sélection neuchâteloise du concours « Ma thèse en 180 secondes » consacre Xiqian Zhang, doctorante en finance arrivée en tête du classement, et Leila Schwab, doctorante en management, qui termine au 3^e rang et décroche le Prix du public. Keven Bluteau, doctorant en finance décroche une bourse dans le cadre de *Google Summer of Code*.

En février, cinq étudiants et étudiante du Master en finance arrivent en seconde position du prestigieux *Swiss CFA Institute Research Challenge* à Zurich, un concours auquel participent 6 universités suisses. Enfin, le prix académique interdisciplinaire du développement durable est remis à Cécile Hediger, doctorante en économie. La lauréate a étudié la participation des agriculteurs à Extenso, une subvention visant à réduire l'utilisation des pesticides.

Courant 2016, deux professeures de la Faculté sont invitées à tenir leur leçon inaugurale : Annik Dubied, professeure ordinaire de journalisme évoque « Le journalisme d'investigation à l'heure du numérique : du mythe au renouvellement » et Linda Lemarié, professeure assistante en publicité présente « Le marketing au service de l'environnement, un paradoxe qui a du sens ».

La FSE met son expertise au service de différentes institutions publiques ou privées : Office fédéral de la statistique, Study Center Gerzensee, Centre de compétences suisse en sciences sociales), Office fédéral de l'environnement, Société Suisse de Nutrition, Ligues de la santé, Conseil suisse de la presse, etc.

Les membres de la FSE sont également sollicités pour des enseignements extra-muros, dans d'autres institutions suisses telles que Webster University, l'UNIGE, l'UNIFR, le Centre de formation au journalisme et aux médias (CFJM) ou encore dans le cadre de l'Université du 3^{ème} âge. Ponctuellement, ils interviennent dans des universités à l'étranger telles que Sciences Po Paris, Wroclaw University of Economics (Pologne), Tsinghua University (Pékin, Chine).

En outre, on peut mentionner la remise du doctorat *honoris causa* à Pierre Pestieau lors du Dies academicus du 29 octobre. Ce chercheur est spécialisé en économie publique, en économie de la population et en assurances sociales.

Enfin, suite aux résultats de l'étude d'image réalisée l'année précédente, la FSE prend des mesures visant à renforcer la communication, dynamiser son image et valoriser ses principaux atouts. La création de la page *Facebook* de la Faculté est l'une de ces initiatives et connaît un franc succès.

10. SERVICES AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

Immatriculations

ADMISSIONS EN GÉNÉRAL

Le bureau des immatriculations traite quelques 3000 demandes d'admission en 2016. L'attractivité des filières de l'UniNE reste de manière générale stable. Une légère diminution (5%) par rapport aux dernières années est observée avec 1356 étudiants et étudiantes qui s'inscrivent nouvellement à la rentrée du mois de septembre (contre 1435 en 2015 et 1438 en 2014 et 2013). Au niveau bachelor, il s'agit d'un retour aux chiffres d'il y a deux ans avec 760 nouvelles inscriptions (contre 808 en 2015, 792 en 2014 et 741 en 2013). La situation est quasiment stable pour les masters avec 504 nouvelles inscriptions (contre 519 en 2015 et 516 en 2014 et 558 en 2013).

ADMISSION DES TITULAIRES D'UN BACCALURÉAT FRANÇAIS

Après avoir organisé un complément de formation en mathématiques pour les titulaires d'un baccalauréat français de série L et ES en 2015, le rectorat choisit d'y renoncer en 2016. En effet, l'essentiel des participants et participantes avaient un baccalauréat de série ES, pour lequel les mathématiques ne sont pas réellement manquantes selon les critères de swissuniversities. En conséquence, le rectorat décide d'accorder un accès direct aux études aux titulaires d'un baccalauréat de série ES avec une moyenne d'au moins 12/20 et de refuser l'admission aux baccalauréats série L sans option mathématiques.

ADMISSION DES PERSONNES NON TITULAIRES D'UNE MATURITÉ GYMNASIALE

Au total, 9 personnes sur 16 sont admises en bachelor après avoir réussi toutes les étapes de la procédure d'admission pour les non titulaires d'une maturité gymnasiale.

Mobilité

ECHANGES D'ÉTUDIANTS ET D'ÉTUDIANTES

Le nombre d'étudiants et étudiantes en provenance d'universités européennes augmente de 30%. Les trois quarts viennent de pays voisins (Allemagne, France ou Italie). Quant aux étudiants et étudiantes de l'UniNE, leur destination privilégiée reste l'Allemagne, suivie de l'Espagne, puis de l'Angleterre. Les préférences vont à un échange d'une durée d'un semestre. Les réseaux Triangle Azur et BENEFRI encouragent une mobilité plus ponctuelle. Près de 550 étudiants et étudiantes en provenance d'établissements membres de ces réseaux sont inscrits dans les différentes formations proposées par l'UniNE, que ce soit dans le cadre d'un master conjoint, d'un pilier offert à Neuchâtel ou pour un cours hebdomadaire.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

Afin de favoriser les projets de mobilité des étudiants et étudiantes qui débutent leurs études au semestre de printemps, le bureau mobilité introduit un second délai de candidature pour les échanges et organise une seconde série de séances d'information au semestre de printemps. Les journées d'accueil organisées au début du semestre de printemps réunissent une trentaine de personnes. S'agissant du stage d'immersion proposé au début du semestre d'automne à l'intention des personnes qui étudient à Neuchâtel dans le cadre d'un échange ou qui viennent de s'inscrire et ne sont pas francophones, il accueille 27 étudiants et étudiantes de l'UniNE et 11 de la HE-ARC. En parallèle, le bureau mobilité organise cinq séances d'information destinées aux personnes intéressées par les échanges, une séance de préparation des dossiers de candidature et deux séances réunissant les étudiants

et étudiantes peu avant leur départ en mobilité. Enfin, le bureau mobilité prend activement part à la mise en place d'actions destinées aux étudiants et étudiantes (stage et cotutelle de mémoire) ainsi qu'aux enseignants et enseignantes (séminaires) dans le cadre de la Communauté du Savoir, qui réunit sept hautes écoles de l'Arc jurassien franco-suisse. Les premiers appels à candidature sont lancés au mois d'octobre.

ACCORDS

Les négociations initiées à la fin de l'année 2015 avec des établissements aux Etats-Unis et au Brésil, destinations très demandées, aboutissent à la conclusion de deux accords avec des établissements situés au Brésil (Universidade Federal do Rio de Janeiro et Universidade Federal de Minas Gerais) et d'un accord avec un établissement aux Etats-Unis (University of North Florida). Ces destinations seront disponibles pour des échanges dès l'automne 2017. Par ailleurs, l'UniNE adhère au réseau *Scholars at Risk*, un réseau international d'universités dont le but est de défendre les principes de la liberté académique en protégeant les scientifiques qui font l'objet de menaces et en prévenant les attaques dirigées contre la communauté scientifique.

Perspectives de carrière

AIDE ET CONSEILS

Les étudiants et étudiantes peuvent, à tout moment, s'adresser au centre de carrière pour obtenir des conseils personnalisés sur un dossier de postulation, la préparation d'un entretien d'embauche ou toute autre question liée à la vie professionnelle. L'appui porte non seulement sur ces questions pratiques, mais également sur l'identification des compétences ou d'un projet professionnel. Enfin, afin de faciliter l'entrée dans la vie active, le centre de carrière propose des ateliers, des conférences ou des rencontres avec des personnalités provenant de la sphère professionnelle. En 2016, les activités du centre de carrière attirent encore plus de monde qu'en 2015 puisqu'une augmentation de 23,6% de la fréquentation est enregistrée. Environ 850 étudiants et étudiantes participent à une activité proposée par le centre de carrière. Avec une moyenne de 234 vues par annonce, la publication des offres d'emploi, stages et jobs étudiants (348 offres publiées en 2016) suscite également un intérêt croissant.

Afin de répondre à la demande, le séminaire « Préparer son avenir professionnel » propose un nouveau module consacré à la lettre de motivation.

NUIT DES CARRIÈRES ET AUTRES ÉVÈNEMENTS

Organisée pour la deuxième année consécutive, la Nuit des carrières rencontre un vif succès. Elle attire entre 300 et 350 étudiants et étudiantes toutes facultés confondues. Au programme figurent des relectures de CV et de profils LinkedIn, des entretiens d'embauche fictifs, des *photoshootings*, du *professional speed-dating*, des entraînements au *small talk* avec des professionnels, ainsi que des conférences thématiques. Parmi les autres événements qui se tiennent en 2016, il convient de relever la tenue de l'atelier « Elaborer son profil de compétences », destiné à identifier les *soft skills* acquis durant les études et directement transférables en milieu professionnel, ainsi que la tenue du séminaire « Construire son projet professionnel » destiné à accompagner les étudiants et étudiantes dans l'identification d'une cible professionnelle, puis dans l'élaboration d'un plan d'action devant leur permettre d'atteindre leur objectif. Enfin, des *workshops* sur les débouchés professionnels en fonction des domaines d'études (en collaboration avec les facultés et leurs instituts) sont également organisés. Dans ce cadre précis, des personnes qui ont fait leurs études à Neuchâtel en géographie, en histoire de l'art, en mathématiques et en sciences économiques (orientation politique économique) viennent témoigner de leur parcours professionnel, donner des conseils et répondre aux diverses questions des étudiants et étudiantes.

PARTENARIATS

Le Centre d'information, de conseil et de formation pour les professions de la coopération internationale (cinfo) vient présenter les possibilités de carrière dans les diverses ONG avec lesquelles il travaille. Cette thématique rencontre un vif succès et attire près de 100 participants et participantes. Deux représentantes du service des ressources humaines de l'Administration fédérale viennent donner des conseils aux étudiants et étudiantes par rapport à leurs futures postulations. Complet au semestre d'automne, cet atelier sera à nouveau proposé au printemps 2017 afin de pouvoir satisfaire les nombreuses personnes restées sur liste d'attente.

Apprentissage des langues

FORMATION

Les activités et cours proposés rencontrent un vif succès, avec une fréquentation régulière à l'Espace Multimédia d'Auto-apprentissage (E.M.A.). Le programme de tandem connaît un véritable boom au semestre d'automne avec 46 paires formées dans différentes langues (allemand, anglais, espagnol, italien et russe). Plusieurs nouveaux cours sont par ailleurs introduits, dont notamment un cours d'allemand de niveau B2. Le matériel disponible à l'E.M.A. dispose d'une meilleure visibilité, grâce à une base de données disponible sur Internet qui permet des recherches par langue, niveau, compétence et support. Finalement, il est désormais possible d'emprunter certains livres auprès de l'E.M.A., qui propose depuis la fin de l'année 2016 des romans en anglais, allemand et espagnol. Cette nouvelle offre, qui vient en complément du prêt gratuit de DVD, permet d'étoffer les possibilités d'auto-apprentissage dans ces langues en dehors de l'E.M.A. Afin de permettre à la communauté universitaire d'améliorer ses compétences linguistiques multilingues, l'offre de cours et d'activités du centre de langues est encore élargie.



TRADUCTION ET RELECTURE

Le centre de langues ouvre en 2016 un quatrième pôle d'activité (en plus de l'enseignement, de l'auto-apprentissage et de l'appui à l'auto-apprentissage) et offre ainsi dorénavant également un service de traduction et de relecture. Cette nouvelle prestation sera entièrement autofinancée.

Soutien social

AIDE ET CONSEILS

Le bureau social fonctionne comme lieu d'écoute. Il aide et conseille les étudiants et étudiantes en matière d'assurances sociales, caisses maladies, permis de séjour, bourses, logement, etc. En 2016, le bureau ouvre 70 dossiers et gère un total de 188 dossiers actifs d'étudiants et étudiantes nécessitant un soutien. La convention conclue entre l'UniNE et Job Service dans le but d'aider les étudiants et étudiantes à trouver un emploi durant leurs études est renouvelée. Le centre de carrières se joint à cette collaboration, en apportant notamment son expertise sur les techniques de recherche d'emploi. L'UniNE octroie à la fondation Job Service une subvention annuelle en échange de ses prestations. Enfin, alors que le bureau social accueille les étudiants et étudiantes de la Haute Ecole de Musique de Genève (site de Neuchâtel) depuis 2015, les mêmes prestations sont offertes à partir de 2016 aux étudiants et étudiantes de la Haute Ecole Arc.

AIDES FINANCIÈRES

Des aides financières sont allouées aux étudiants et étudiantes rencontrant des difficultés durant leur cursus universitaire, grâce au fonds d'aide sociale et à des fonds privés (fonds Schlatter et Ulrich). Le fonds d'aide sociale est utilisé lorsque les besoins primaires ne sont plus couverts (frais de logement, de nourriture, de santé et d'études). À ce titre, le bureau social intervient pour un montant total de Fr. 116'598.70 en 2016. S'agissant des fonds privés, ils peuvent être sollicités pour des séjours à l'étranger dans le cadre d'études suivies auprès de l'UniNE, de même que pour effectuer un master (bourse d'encouragement). De plus, en collaboration avec le gouvernement italien et l'ambassade suisse, une bourse découlant du fonds Schlatter est offerte chaque année à un étudiant ou une étudiante de niveau doctoral ou postdoctoral en provenance d'Italie. Durant l'année écoulée, c'est un montant total de Fr. 52'935 qui a été octroyé par ces fonds privés.

BOUSIERS ET BOURSIÈRES DE LA CONFÉDÉRATION

Le bureau social, en collaboration avec le délégué de l'UniNE à la Commission fédérale des bourses, accueille 7 boursiers et boursières d'origines diverses (Algérie, Mexique, Inde, Pakistan, France, Cuba et Syrie). Il joue un rôle d'intermédiaire entre la Commission fédérale des bourses et les personnes bénéficiaires, c'est-à-dire qu'il leur donne des informations pratiques (hébergement, assurance-maladie, permis de séjour, intégration, etc.) et organise des excursions à leur attention. Grâce au crédit d'accueil de la Confédération, les boursiers et boursières ont l'occasion de participer à une visite des automates Jaquet-Droz du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, suivie d'un repas et d'une sortie à la patinoire, à un spectacle au Théâtre du Passage, à une visite du Château de Chillon et de la Fondation Gianadda, à une croisière sur le lac de Neuchâtel, à une soirée à FestiNeuch et à une représentation du Cirque KNIE.

GUICHET PSYCHOLOGIQUE

L'UniNE poursuit sa collaboration avec le Centre de recherches familiales et systémiques (CERFASY), dont le but est d'offrir un soutien psychologique aux étudiants et étudiantes ainsi qu'aux doctorants et doctorantes qui en ont besoin. L'UniNE prend à sa charge les trois premières consultations. En 2016, une trentaine de personnes sollicitent de l'aide auprès du guichet.

PROMOTION

Le bureau social participe aux journées portes ouvertes de l'UniNE et à Campus Info. Une rencontre annuelle a lieu avec les services sociaux des autres universités dans le but de partager les expériences mutuelles. Un atelier pour apprendre à gérer son budget est organisé en collaboration avec le Centre social protestant. Enfin, le bureau social organise chaque année une fête de Noël pour les enfants des collaborateurs et collaboratrices de l'UniNE.

Activités sportives

SPORT-ETUDES

Le concept « Sport-Etudes », qui permet aux sportifs et sportives d'élite de planifier leurs études tout en tenant compte des contraintes liées à leurs discipline, continue sa progression. Douze dossiers (sept hommes et cinq femmes) bénéficient de cette formule en 2016.

CHAMPIONNATS SUISSES UNIVERSITAIRES

Pour la quatrième année consécutive, le SUN organise les championnats suisses universitaires de hockey sur glace aux patinoires du littoral les 25 et 26 mars 2016. Neuf équipes participent à ce championnat. L'UniNE remporte la médaille d'argent, derrière l'UNIGE et devant l'UNIFR.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

La conférence publique organisée par le SUN et le Panathlon-club Neuchâtel réunit quelques 350 personnes à l'Aula des Jeunes-Rives le 24 octobre. À cette occasion, M. Bruno Jelk, célèbre pour ses interventions de secours en altitude, vient parler des défis du sauvetage en montage, en particulier dans les Alpes et au Népal.

SPORTS UNIVERSITAIRES

L'offre de sport universitaire touche plus de 60% des étudiants et étudiantes de l'UniNE. 55 disciplines et plus de 110 cours sont proposés chaque semaine à la communauté universitaire. Le football américain et des cours Pilates font leur apparition dans le programme 2016. Des cours supplémentaires d'aïkibudo et de pole fitness étoffent également l'offre du SUN, de même qu'un week-end *freeride* et un centre nautique ouvert au mois d'août.



PROMOTION SPORT-SANTÉ

Un accent particulier est mis sur les disciplines dites de *fitness*, qui continuent de rencontrer un vif succès. Le but est de promouvoir la santé des membres de la communauté universitaire par des activités sportives. Une participation dépassant parfois 100 personnes est enregistrée dans le cadre des cours les plus prisés.

SALLES DE FITNESS

939 cartes d'accès aux salles de fitness de l'UniNE sont délivrées. Ont bénéficié de ces cartes 646 étudiants et étudiantes ainsi que 103 collaborateurs et collaboratrices de l'UniNE, sans oublier 190 étudiants et étudiantes de la HE-ARC. Depuis 2016, une surveillance quotidienne des salles de fitness est désormais assurée de 18h00 à 20h00 durant le semestre universitaire et la salle de fitness de la patinoire est également ouverte le dimanche (7/7 jours).

11. ADMINISTRATION

Financements publics

ETAT DE NEUCHÂTEL

Deux décisions politiques importantes par leurs conséquences financières pour l'UniNE sont prises au niveau cantonal. Tout d'abord, le Grand Conseil modifie la loi relative à la Caisse de pensions pour la fonction publique (LCPFPub) afin que les employeurs affiliés ne soient plus tenus de la recapitaliser à 100% dès que le taux de couverture aura atteint 80%. Cela permettra à l'UniNE de dissoudre une provision de plus de 62 millions de francs, vraisemblablement en 2017. D'autre part, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil un programme d'assainissement budgétaire d'une ampleur qui touche particulièrement l'UniNE, malgré le rapport commandé auprès de BAK Basel qui montre que Neuchâtel assume des coûts pour la formation universitaire qui sont inférieurs de 21% à la moyenne. Le programme d'économie prévoit de réduire la subvention cantonale de 3 millions d'ici 2020 (manque à gagner de 4 millions par rapport à la planification qui prévoyait jusque-là une légère progression annuelle). La coupe la plus importante est fixée pour 2017 (subvention réduite de 1,7 million, correspondant à un manque à gagner de 2 millions par rapport à la planification). Par contre, annonçant une deuxième étape du programme d'assainissement pour un montant total de 5 millions dans le domaine de la formation, le Conseil d'Etat précise que l'UniNE ne sera plus touchée eu égard à la contribution importante qui lui a été demandée dans la première étape.

CONFÉDÉRATION

En 2016, le montant de la subvention versée sur la base de la loi sur l'aide aux universités (LAU) est supérieur à la somme portée au budget. Cette différence s'explique non seulement par de bons résultats obtenus dans la partie recherche (plus particulièrement au niveau des mois-projets FNS et CTI par professeur),

mais aussi par le fait que l'évolution la performance de l'UniNE se situe au-dessus de la moyenne suisse, ce qui lui assure une meilleure « part de marché » par rapport aux autres hautes écoles universitaires (HEU). La planification budgétaire pour 2017 anticipe toutefois un recul, en raison d'un changement de la clé de répartition de la subvention fédérale. En effet, avec le remplacement de la LAU par la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), l'importance des mois-projet par professeur est réduite de plus de moitié dans le calcul de la subvention totale. Cet indicateur pèsera désormais 5,5% contre 12,5% dans l'ancien système LAU. En outre, les mois-projets par professeur sont, de toute manière, assez volatiles.

Financements de tiers

COUVERTURE DES RISQUES DE CHANGE

Suite à l'abandon du taux plancher en 2015, le rectorat mandate un étudiant en finance de l'UniNE pour qu'il travaille à une solution de couverture des risques de change pour les projets européens. En effet, alors que les subventions sont versées en euros, pratiquement l'entier des charges est assumé en francs suisses. Par ailleurs, plusieurs autres facteurs influencent également la couverture des risques, tels que la date des versements, l'avancée scientifique du projet, la durée de son traitement au sein des équipes de l'Union européenne (UE), etc. Le mandat est mené à entière satisfaction et la stratégie de couverture des risques de change proposée offre l'avantage d'être flexible. Ce critère est déterminant au vu des incertitudes entourant les entrées financières relatives aux projets. Un test sera mené durant l'année 2017 dans le but de vérifier la solidité du modèle théorique.

HORIZON 2020

La ratification par la Suisse du protocole d'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes à la Croatie lui permet d'être à nouveau pleinement associée au programme-cadre « Horizon 2020 » (2014-2020). Les chercheurs et chercheuses suisses bénéficieront ainsi des mêmes droits que leurs homologues des Etats membres de l'UE. Au 31 décembre 2016, l'UniNE est impliquée dans 11 projets européens pour un montant total d'environ 7 millions de francs.

Nouveau modèle comptable

Au cours de l'année 2016 le bureau de la comptabilité générale et le bureau des fonds de tiers préparent le passage, à partir du 1^{er} janvier 2017, au Modèle Comptable Harmonisé 2 (MCH2). Cette évolution est exigée par la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC). Le plan comptable est ajusté pour répondre aux spécificités de l'institution, mais également pour tenir compte d'autres contraintes légales, notamment celles qui ressortent de la nouvelle LUNE. Enfin, la LFinEC implique également la création de nouveaux outils de *reporting* comptable ou encore un changement des règles d'évaluation et d'amortissement des actifs au bilan.

Ce projet a été mené à terme dans un temps restreint, grâce à un investissement important de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du service de la comptabilité et des finances (bureau de la comptabilité générale et bureau des fonds de tiers), mais également grâce au concours du service informatique et télématique (SITEL).

Système de contrôle interne

Le système de contrôle interne doit permettre de couvrir les risques liés aux finances, mais aussi aux ressources humaines. En 2016, les inventaires des processus, des contrôles et des risques sont retravaillés, tant au niveau de la forme que sur le fond. De plus, certains contrôles et risques sont regroupés, afin de faciliter les opérations. Enfin, le décalage entre théorie et pratique dans les

processus et les risques peut être réduit, essentiellement en raison de l'évolution de la manière de travailler, mais aussi grâce à un meilleur recul par rapport au modèle initialement mis en place.

Ressources humaines

GESTION DU PERSONNEL

Au 31 décembre 2016, l'UniNE compte 1105 collaborateurs et collaboratrices. En EPT, le total est de 782,1 : 122,6 EPT pour le corps professoral, 410,6 pour le corps intermédiaire, 229,9 pour le personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB) et 19 apprentis et apprenties.

Durant l'année, le bureau du personnel introduit *Swissdec* pour l'AVS et le certificat de salaire. Ce procédé permet de transmettre les certificats de salaires et les décomptes AVS aux institutions responsables par voie électronique. Il assure ainsi une grande fiabilité des informations et des gains de temps pour la saisie des données. *Swissdec* est également introduit pour l'imposition à la source et pour le décompte dans le canton de domicile. En vigueur dès 1^{er} janvier 2017, il permet d'effectuer le prélèvement de l'imposition à la source directement dans le canton de domicile, avec les barèmes cantonaux ad hoc. Ce nouvel outil diminue de manière importante la consommation de papier.

Concernant le renouvellement des chargés et chargées d'enseignement ainsi que chargés et chargées de cours, une nouvelle procédure administrative est mise en place. Une deuxième phase prévoit de reprendre l'intitulé des cours directement à partir de la base de données des programmes des cours.

Enfin, le bureau du personnel négocie un nouveau contrat d'assurance perte de gains en cas de maladie pour les collaborateurs et collaboratrices sur fonds privés.

EGALITÉ DES CHANCES

Planning égalité 2020

Pour répondre à un mandat de la Confédération suisse des hautes Ecoles (CSHE), de

nombreux ateliers et séances de réflexion sont organisés jusqu'en milieu de l'année. Il en ressort une volonté générale d'ancrer le principe de l'égalité des chances au sein de l'UniNE. Le domaine d'action du bureau de l'égalité des chances est ainsi renforcé, visant à intégrer la question du genre dans l'enseignement et la recherche, ainsi qu'à mieux conseiller la relève académique par le biais de coaching et de mentorat. Une enquête quantitative sur les questions liées à l'égalité des chances et la diversité est menée en début d'année auprès de la communauté universitaire en collaboration avec l'Institut de sociologie. Suite à cette enquête, il est décidé de lancer des projets pour les étudiants et étudiantes avec besoins particuliers, en collaboration avec le bureau social.

Soutien à la relève académique

Grâce aux « subventions égalité » et « subsides tremplin » de la Commission égalité, 20 chercheuses bénéficient de bourses, l'objectif étant de financer des projets scientifiques permettant aux bénéficiaires de gagner en compétitivité dans leur parcours académique. Par ailleurs, 42 chercheuses participent aux programmes de soutien à la relève académique *StartingDoc*, « Réseau romand de mentoring » et « REGARD ». Enfin, trois ateliers de formation continue REGARD sont organisés.

Portail relève académique

Fin 2016, le projet Portail relève académique réédite les guides « Bien démarrer sa thèse » et « Au-delà du doctorat », en langues française et anglaise. Les visites du site ne cessent d'augmenter puisqu'elles passent de 24'000 en 2014 à plus de 51'600 en 2016. La forte présence sur les réseaux sociaux *Facebook*, *Twitter* et *LinkedIn* confirme le succès de ce projet.

Journée « Futur en tous genres »

En collaboration avec l'EPFL-Microcity, cette journée de sensibilisation des jeunes générations réunit 13 enfants de la 7^e à la 9^e HarmoS. Après une matinée leur permettant de découvrir l'univers professionnel de leurs parents, les enfants prennent alors part à un atelier où ils se

familiarisent avec le principe de l'énergie solaire photovoltaïque.

Equilibre entre vie professionnelle et vie privée

Le bureau de l'égalité des chances continue de soutenir différents projets permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Ainsi, durant l'année, cinq camps sont proposés à 113 enfants de parents membres de l'UniNE ou de l'EPFL-Microcity (quatre camps sportifs-ludiques et un camp culturel). Le réseau de baby-sitting interne à l'Université, comptant 17 étudiants et étudiantes, est également régulièrement sollicité. Enfin, la brochure « Parentalité », guide d'informations pour (futurs) parents et responsables hiérarchiques, est régulièrement distribué durant l'année.

Exposition « Fille ou Garçon ça change quoi ? »

Durant le printemps 2016, le bureau de l'égalité des chances soutient l'exposition « Fille ou Garçon ça change quoi ? » conçue par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse et le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud. Un des objectifs est de questionner les enfants sur les stéréotypes liés au genre.

CRÈCHE

Capacité d'accueil élargie des 0-2 ans

La crèche Vanille-Fraise engage, en début d'année, une auxiliaire, ceci afin de permettre l'accueil d'un plus grand nombre de bébés, la demande se situant tout particulièrement dans la tranche d'âge des enfants de 0-2 ans. La crèche fait également l'acquisition d'une poussette triple afin de favoriser les sorties en groupe.

Sensibilisation à l'alimentation

Durant toute l'année, l'ensemble de l'équipe de la crèche travaille avec les enfants sur le thème de l'alimentation : différents outils pédagogiques sont développés sur le thème, les enfants sont sensibilisés au contenu de leur assiette et un jeu de dégustation/devinettes est organisé à l'occasion de la traditionnelle fête de l'été, en présence des familles (cocktails de fruits et légumes). En octobre, la crèche change par ailleurs de

fournisseur pour les repas. À présent, les menus sont plus variés, plus équilibrés et, de manière générale, mieux adaptés aux petits enfants.

Gymnastique-rythmique et lecture-cocooning

La crèche s'accorde avec le Centre des loisirs qui lui met à disposition sa salle de gymnastique-rythmique durant la mauvaise saison. Les enfants peuvent ainsi profiter de nouvelles activités motrices, encadrés par l'équipe éducative. Par ailleurs, un coin lecture-cocooning est installé pour permettre aux enfants de se reposer ou de regarder un livre dans un espace douillet. Ce coin lecture se prête également aux regroupements durant la journée. Sa création nécessite le réaménagement d'une partie de la salle occupée par la crèche et l'acquisition de nouveau mobilier.

Affaires juridiques

Les Affaires juridiques du rectorat occupent deux conseillers juridiques à temps partiel (taux d'activité cumulé de 14,0%).

Durant l'année écoulée, l'activité de conseil juridique à l'attention du rectorat, des services du domaine central, et des facultés est prépondérante. Dans certains cas, elle débouche sur l'adoption de conventions avec divers partenaires institutionnels ou privés. Pour renforcer les synergies avec les facultés, une rencontre est organisée avec les conseillers et conseillères aux études ainsi que les adjointes des décanats. Le personnel des Affaires juridiques participe en outre à la rencontre annuelle réunissant les unités juridiques des hautes Ecoles romandes (UNIL, UNIGE, UNIFR, EPFL et HES-SO) qui sont l'occasion d'échanger sur des thématiques communes.

Sur le plan réglementaire, les conseillers juridiques contribuent à la rédaction du règlement instituant une commission d'éthique interne en conformité avec la loi fédérale sur la recherche sur l'être humain (LRH) et collaborent à la délivrance des premières attestations d'éthique par la commission. En outre, ils préavisent, pour le compte du rectorat, des règlements d'études et d'examens des facultés

ainsi que des règlements concernant la délivrance de prix académiques.

Les Affaires juridiques sont saisies de quelques litiges liés aux rapports de travail, dont une procédure d'avertissement. La plupart peut être réglée sans saisine des autorités supérieures. Deux recours de collaboratrices sont formés auprès du département de tutelle suite à un renvoi pour justes motifs, dont l'un en période probatoire. Un recours est retiré par l'intéressée. Quant à l'autre contentieux, la procédure de recours est encore pendante.

Les Affaires juridiques interviennent également dans une procédure concernant un professeur assistant soupçonné de manquements à l'intégrité scientifique. Cette procédure prend fin par la démission de l'intéressé. Quant au recours formé par le Conseil d'Etat contre une décision du Tribunal cantonal cassant le prononcé d'un blâme à l'encontre d'un membre du corps professoral, il est déclaré irrecevable par le Tribunal fédéral et se voit donc rejeté pour des raisons formelles.

En 2016, trente-huit recours d'étudiants et d'étudiantes sont déposés auprès du rectorat et instruits par les Affaires juridiques, contre trente-cinq l'année précédente. Trente-six décisions sont rendues par le rectorat durant l'année écoulée. Vingt-trois recours sont rejetés parce qu'ils étaient mal fondés (20) ou irrecevables faute de motivation suffisante ou d'intérêt actuel (3). Dix recours sont classés suite à une reconsidération de la décision par la faculté concernée ou suite à un retrait du recours. Trois recours sont admis, dont l'un partiellement. Six décisions du rectorat en matière d'examens sont déférées à l'autorité de recours supérieure (DEF), laquelle en déclare un irrecevable et deux mal fondés. Trois procédures sont encore pendantes auprès du DEF.

La procédure disciplinaire ouverte par le rectorat à l'encontre d'un étudiant en 2015 est interrompue suite à sa demande d'exmatriculation.

Est encore pendant auprès du Tribunal fédéral le recours d'un étudiant contre une décision du Tribunal cantonal rejetant ses requêtes en indemnisation.

12. INFRASTRUCTURE ET ÉQUIPEMENT

Informatique et télématique

SYSTÈMES & BACK OFFICE

Nouvelle salle serveurs

Une nouvelle salle serveurs est aménagée dans le bâtiment rue A.-L.- Breguet 2 dans le but de répondre à l'extension du parc informatique ainsi que d'abriter une partie des infrastructures de télécommunications centrales et de stockage de données.

Site Web UniNE

L'utilisation exponentielle d'appareils mobiles et de tablettes nécessite une refonte complète des technologies du site Internet. La migration opérée en 2016 permet notamment d'adapter le rendu des pages sur les différents supports (Web, smartphones et tablettes) selon les principes du *responsive design*.

Stockage des données

Une étude est menée en vue de remplacer le stockage actuel des données par des disques SSD (disques flash), peu consommateurs en énergie et aux performances bien supérieures par rapport aux disques durs traditionnels. Une nouvelle infrastructure permet d'offrir des serveurs virtuels aux performances quasiment identiques à celles des serveurs physiques.

Objets connectés

Un projet pilote destiné à traiter les données des senseurs placés dans les salles de formation est mené en 2016. Le but est de gérer de manière optimale la sécurité des salles. Les données collectées permettent de détecter une fenêtre ou une porte ouverte, ainsi que la présence éventuelle d'une personne dans les locaux.

TÉLÉCOMS

Performance des infrastructures télécoms

Les équipements de connexion à Internet, ainsi qu'une partie de l'installation de couverture Wifi, sont remplacés par du matériel plus performant. Une nouvelle

infrastructure de transport des données autorisant une évolution des systèmes de stockage de l'UniNE est mise en place.

Sécurité informatique

Les équipements d'accès distants sont remplacés. Une nouvelle solution de filtrage des courriels externes est actuellement étudiée et se trouve en phase pilote.

FRONT OFFICE

Assistance aux étudiants et étudiantes

Le guichet informatique d'assistance aux étudiants et étudiantes, situé dans le bâtiment de la Faculté des sciences, reçoit près de 530 personnes et répond à plus de 1690 messages électroniques. Ce service particulièrement apprécié offre des prestations de conseil, support, installation de logiciels (licence de site et de réseau) ainsi que réparation du matériel.

DÉVELOPPEMENT 1

IS-Academia

L'évaluation des enseignements est améliorée grâce à la possibilité offerte aux enseignants et enseignantes de personnaliser les rubriques concernant leurs cours, en ajoutant des questions relatives à la matière enseignée ou en mettant en évidence des points clés. L'introduction du nouveau portail et la révision de l'interface pour les demandes d'admission, en accord avec la charte graphique, contribuent à donner une image positive et moderne de l'UniNE. Dans le cadre du nouveau règlement d'études de la Faculté des lettres et sciences humaines, le SITEL met au point diverses solutions aux besoins en termes de contrôle et d'automatisation des inscriptions aux cours et aux examens, ainsi qu'au suivi durant les sessions des examens.

Nouveau modèle comptable

Le système SAP est adapté afin de permettre le passage au nouveau Modèle Comptable Harmonisé 2 (MCH2). Cette

adaptation nécessite de mettre en place un nouveau plan comptable, de modifier les rapports financiers existants ou d'en créer de nouveaux tout en conservant l'historique des données existantes.

Swissdec

La communication des données salariales via *Swissdec* est implantée dans SAP. Cette plateforme permet de transmettre les informations liées aux décomptes AVS et aux allocations familiales directement à la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation. Elle permet aussi d'envoyer directement aux offices de perception cantonaux les éléments propres aux certificats de salaires et aux données d'imposition à la source.

DÉVELOPPEMENT 2

Collaboration avec le Centre Suisse de Cartographie de la Faune

La collaboration de l'UniNE avec le Centre Suisse de Cartographie de la Faune (CSCF), sous mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), se poursuit en 2016. La plateforme internationale *Global Biodiversity Information Facility* (GBIF) obtient la reconnaissance du Conseil fédéral en juillet. Pour rappel, l'UniNE accueille depuis 2004 le nœud suisse (GBIF-CH), qui fait office de noyau central de distribution des flux d'informations sur la biodiversité à l'attention des cantons, des musées, des centres nationaux regroupés sous Infospecies, ainsi que des universités. Trois projets informatiques sont confiés à l'UniNE par le CSCF-OFEV, dont la mise en place du système d'information faunistique national (Infofauna) et de systèmes d'information sur la qualité des eaux de rivières et de sources (MIDAT).

Base d'information des locaux de l'UniNE

La base d'information des locaux de l'UniNE constitue un élément clé dans la gestion des bâtiments universitaires et l'occupation des locaux. En 2016, une mise à jour des plans des bâtiments faubourg de l'Hôpital 41 et rue A.-L.-Breguet 2 est nécessaire suite à des transformations. La base d'information des locaux de l'UniNE fournit des informations pour

les applications BIPE (Base d'information Personnel Etudiants), Pidho (planification des horaires), Pires (planification de la réservation des salles) et, depuis 2016 également, l'annuaire. La géolocalisation de tous les équipements du réseau informatique est désormais également gérée par la base de données, dont l'accès est disponible via Internet et les appareils mobiles sous iOS et Android. Une refonte de l'application mobile UniNE Campus est réalisée cette année dans une version *cross-platform*.

BIPE

(Base d'information Personnel Etudiants)

Une nouvelle version de BIPE permet de consolider la base de données en dissociant les applications périphériques du noyau. Cette architecture basée sur les web-services facilite le développement des applications mobiles associées à BIPE (annuaire, etc.). Dans ce cadre une nouvelle version Web et mobile (*cross-platform iOS* et Android) de l'annuaire est à disposition de la communauté universitaire depuis 2016.

AUDIOVISUEL ET MULTIMÉDIA

Audiovisuel

Le remplacement de l'équipement audiovisuel de l'Aula du bâtiment avenue du 1^{er}-Mars 26 permet depuis 2016 l'enregistrement et la diffusion de vidéos et de contenus projetés. L'éclairage de la salle est remplacé par des lampes de technologie LED et des lampes directionnelles ajoutées. L'installation d'une seconde caméra semi-mobile rend les vidéos plus dynamiques et plus fluides. Des vidéoprojecteurs plus lumineux sont par ailleurs installés dans les aulades des bâtiments rue Emile-Argand 11, avenue du 1^{er}-Mars 26 et rue A.-L.-Breguet 1. Enfin, des micros sont posés dans deux salles du bâtiment avenue du 1^{er}-Mars 26, permettant désormais la saisie des commentaires de la part des étudiants et des étudiantes lors d'enregistrements de cours avec *SWITCHcast*. Une salle supplémentaire est équipée de *SWITCHcast* et ses murs garnis de panneaux absorbants pour améliorer la sonorité.

Multimédia

Le laboratoire multimédia, inauguré en juin 2016, permet de réaliser le tournage et le montage de documentaires vidéo. Le studio multimédia attenant est utilisé dans le cadre de présentations de conférences à l'étranger, de simulations de conférences de presse et pour la réalisation de courts métrages. Outre le prêt de matériel spécifique et le support aux étudiants et étudiantes ainsi qu'au personnel impliqué dans la recherche, le centre multimédia offre des prestations dans les domaines de l'analyse d'images, de la reconstruction 3D et de l'impression 3D depuis des systèmes d'imagerie, de microscopie électronique ou optique, ce qui constitue un avantage pour les équipes de recherche.

Affichage des informations dans le campus

Deux systèmes d'affichage d'informations existent sur le campus universitaire. D'une part, des écrans à haute définition permettent d'afficher des informations ciblées par bâtiment, issues de sources multiples. D'autre part, de petits écrans à l'entrée des salles de cours permettant d'afficher leur disponibilité et des informations sur leur occupation (nom de l'enseignant ou enseignante, plage-horaire, dénomination du cours). Des améliorations sont réalisées en 2016 pour faciliter la gestion du flux des différentes informations.

FORMATION ET LOGICIELS

Formation

Près de 320 participants suivent en 2016 les 46 cours proposés par le service informatique et télématique (SITEL). La palette de cours comprend les bases de données, la bureautique, le traitement de « dessin-image-son », vidéo-audio, les outils Web et l'introduction aux logiciels scientifiques. Plusieurs formations spécifiques portant notamment sur le traitement de statistiques, d'images et de son-vidéo, sont organisées sur demande de responsables d'instituts. De plus, des formations ciblées sur l'utilisation de la nouvelle plateforme *Moodle (Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment)* sont proposées aux enseignants et enseignantes de l'UniNE.

Logiciels

La gestion centralisée des logiciels permet de réduire leurs coûts d'acquisition, de maintenance et de distribution dans le campus universitaires (portables compris), cela pour l'ensemble de la communauté universitaire. Cette politique se poursuit et l'offre actuelle répond pleinement aux besoins exprimés.

Logistique

INTENDANCE DES BÂTIMENTS

Bâtiment faubourg de l'Hôpital 41

Suite à la fermeture de la Faculté de théologie, le bâtiment faubourg de l'Hôpital 41 est entièrement rénové pour accueillir dans ses locaux le nouveau rectorat à partir du 1^{er} août. Ce déménagement correspond à la volonté du rectorat de se rapprocher de ses facultés, de ses services et de la communauté universitaire dans son ensemble.

Programme Energo

Cinq bâtiments universitaires continuent de bénéficier du soutien du programme Energo qui a pour but de réduire sensiblement la consommation d'énergie, ainsi que les coûts énergétiques des bâtiments.

Parking payant

L'octroi d'autorisations de stationnement payantes pour les parkings universitaires permet d'encaisser un montant d'environ Fr. 80'000.-. Il reste difficile de répondre positivement à toutes les sollicitations puisque l'UniNE ne dispose que d'environ 200 places de stationnement pour plus de 1000 collaborateurs et collaboratrices.

Location de l'Aula des Jeunes-Rives et des autres locaux universitaires

Les locaux universitaires accueillent principalement des activités internes à l'UniNE. La location de ces locaux à des tiers est toutefois admise, cela pour autant que les enseignements universitaires puissent s'y dérouler normalement. Les locations encaissées en 2016 s'élèvent à environ Fr. 32'000.-.

Bâtiment rue A.-L.-Breguet 2

La rénovation et l'aménagement du bâtiment rue A.-L.-Breguet 2 se poursuivent en 2016. L'ajout de cinq fenêtres en toiture au 2^e étage de l'aile Est apporte de la lumière dans les bureaux situés sous les toits. Des travaux d'adaptation doivent également être effectués au 2^e étage de l'aile Ouest. En outre, dans le but d'agrandir l'espace cafétéria du bâtiment, un passage en arc est créé entre la cafétéria du 1^{er} étage et la salle de conférence voisine. Afin de garantir l'accès pour les personnes à mobilité réduite, un escalier électrique est installé à l'extérieur du bâtiment. L'espace pour les étudiants et étudiantes, créé en 2015, devient également accessible aux personnes en situation de handicap. Enfin, des travaux sont menés pour remettre en état les installations électriques du bâtiment.

Bâtiments avenue du Peyrou 4 et 6

Le bâtiment avenue du Peyrou 4 abrite le Glossaire des Patois de Suisse Romande (GSPR). La conservation des documents collectés par le Glossaire nécessite d'entreprendre des travaux d'envergure. Les immeubles avenue du Peyrou 4 et 6 étant mitoyens, des améliorations sont également réalisées dans l'autre bâtiment. Ainsi, des cloisons anti-feu sont érigées à chaque étage des deux édifices. Par ailleurs, un système de détection incendie est installé de part et d'autre. En cas de départ d'un feu, le Service d'Incendie et de Secours est immédiatement informé et peut ainsi intervenir dans les plus brefs délais.

Autres bâtiments universitaires

Parmi les autres travaux d'envergure réalisés en 2016, il convient de mentionner la remise en état des installations électriques du bâtiment faubourg de l'Hôpital 61-63 occupé par l'ILCF, la réparation des écoulements passant par les dalles du bâtiment avenue de Belleaux 51 et la réparation de dommages survenus après une inondation dans le bâtiment rue Emile-Argand 11.

Surveillance des bâtiments

Des caméras de surveillance sont installées à l'entrée de certains bâtiments universitaires, dont trois sur le bâtiment principal avenue du 1^{er}-Mars 26. Le but de ces installations est d'assurer la sécurité

des personnes présentes sur les lieux, lesquels sont fréquemment utilisés le soir pour des manifestations. Les images enregistrées par les caméras sont conservées 96 heures et ne seront visionnées qu'en cas de stricte nécessité (vol, agression à l'intérieur des bâtiments, etc.).

Sites de restauration

Après trois enquêtes de satisfaction menées par l'équipe COMPASS, gérant des cafétérias de l'UniNE, plusieurs mesures destinées à améliorer l'offre de restauration sont introduites : amélioration de la régénération des plats chauds, ainsi que de leur assaisonnement, et, de manière plus générale, variété accrue de l'offre de sandwiches et dans le buffet de salades proposés. Enfin, le concept *Pot & Spoon*, introduit à la cafétéria du bâtiment principal, permet de proposer des repas chauds malgré l'absence de cuisine.

Gestion des déchets

Le bureau intendance des bâtiments est responsable des « zones de tri des déchets » de l'UniNE. Durant l'année 2016, il contribue activement à des campagnes d'informations et de sensibilisation de la communauté universitaire sur l'importance du recyclage et de la gestion des déchets.

Déménagements

Outre le déménagement du rectorat depuis le bâtiment faubourg du Lac 5a dans le bâtiment faubourg de l'Hôpital 41, environ 40 personnes travaillant au faubourg du Lac 5a ou à UniMail rejoignent les bâtiments avenue du 1^{er}-Mars 26 ou faubourg de l'Hôpital 41. Par ailleurs, la résiliation du contrat de bail relatif au 3^e étage du bâtiment faubourg de l'Hôpital 77 entraîne le déménagement du mobilier avant la remise des locaux à la gérance responsable du bâtiment.

Hygiène et sécurité

NOUVEAUX LOCAUX SANITAIRES ET D'ALLAITEMENT

Deux nouveaux locaux sanitaires et d'allaitement sont aménagés dans les locaux universitaires, le premier dans le bâtiment principal, le second dans celui de la FLSH, ce qui porte à quatre le nombre de

ces locaux mis à disposition de la communauté universitaire. Ceux-ci sont équipés de matériel de premiers secours et offrent un espace d'allaitement aux jeunes mamans, ainsi qu'une salle de repos aux femmes enceintes.

SANTÉ AU TRAVAIL

Un inventaire des cas d'accidents professionnels et non professionnels déclarés est établi en collaboration avec le bureau du personnel et une analyse des données est en cours. Un fichier commun du bureau hygiène et sécurité et du bureau du personnel permet désormais de s'assurer de la conformité des postes de travail occupés par des collaboratrices enceintes. Une aide ponctuelle en matière d'ergonomie au poste de travail est par ailleurs apportée aux collaborateurs intéressés. Enfin, le bureau hygiène et sécurité organise une école du feu pour le personnel de l'UniNE et forme 17 secouristes prêts à intervenir en cas de besoin dans les différents locaux sanitaires.

SÉCURITÉ SUR LE SITE DE LA FS

Des visites régulières sont menées dans les laboratoires de la Faculté des sciences et trois audits internes réalisés. Un inventaire des équipements de chaque salle de laboratoire est dressé. Afin de renseigner au mieux le service de conciergerie sur les dangers spécifiques des laboratoires, un inventaire des produits chimiques est dressé et un guide d'utilisation rédigé. Toujours pour le site de la FS, quatre séances de la commission hygiène et sécurité permettent notamment de mettre en place une meilleure gestion des objets contondants et des déchets spéciaux, d'analyser les différents cas d'accidents survenus durant l'année afin de mettre en place des mesures appropriées et d'informer le public cible des nombreux risques liés au travail dans les laboratoires (manipulation de produits chimiques et de bouteilles de gaz, inactivation des organismes pathogènes, etc.). Enfin, 44 personnes (membres du personnel, étudiants et étudiantes) participent à trois cours d'introduction à la sécurité dans les laboratoires. 61 étudiants et étudiantes suivent un cours de (bio)-sécurité (2h) proposé en 3^e année de Bachelor en

biologie. 14 personnes sont formées dans le cadre d'un groupe d'intervention d'entreprise et cinq autres suivent une formation sur le thème « sécurité au travail lors de l'utilisation des gaz » proposée par l'Association suisse pour la technique du soudage.

SÉCURITÉ À L'INSTITUT DE CHIMIE

Le déménagement de l'Institut de chimie du 1^{er} au 3^e étage du bâtiment avenue de Bellevaux 51 est l'occasion d'éliminer les produits chimiques stockés dans les locaux depuis des dizaines d'années, ainsi que de diagnostiquer des pannes ou dangers spécifiques liés au laboratoire (douches de sécurité non conformes, connexion entre les hottes/armoires coupe-feu et les moteurs en superstructure, tuyaux d'écoulements des laboratoires, etc.).

Construction mécanique

Durant l'année 2016, l'Atelier de construction mécanique remplit sa mission de soutien technique en mécanique et électronique. Il collabore avec des institutions telles que UNIFR, EPFL, ETHZ, UNIBE, Metas et CSEM et participe à plusieurs manifestations et événements, tels que FestiSciences, la Journée d'information, les Ateliers découverte enfants et Micro16.

Achats de produits chimiques

SÉCURISATION DE LA CENTRALE D'ACHATS

Durant l'année 2016, de nombreuses actions sont menées, en collaboration avec le bureau hygiène et sécurité, dans le but de sécuriser la centrale d'achats. Par exemple : l'établissement d'un inventaire complet du stock de produits chimiques et de consommables, l'amélioration de la répartition de la marchandise entre le magasin et le bunker (stock) afin de tenir compte des besoins et de la fréquence d'utilisation des produits, la mise en place d'une signalétique claire au moyen de code-barres uniques (avec une attention particulière portée aux substances à haut risque) et l'installation d'un système électronique de mesure du niveau de l'azote liquide afin de mieux maîtriser les pertes.

13. COMMUNICATION

Communication externe

MÉDIAS

En 2016, le bureau presse et promotion organise huit conférences de presse, diffuse 54 communiqués de presse et envoie de nombreuses invitations à la presse à l'occasion des diverses manifestations organisées au sein de l'UniNE. Ces contacts se concrétisent par des articles ou des émissions. On relève plus de 6000 occurrences sur le Web (articles ou émissions mentionnant l'UniNE ; source Meltwaternews). En Suisse, selon l'Argus, ce sont 882 articles publiés ou émissions diffusées. Le nouveau rectorat rencontre des journalistes à l'occasion d'un déjeuner de presse en septembre. Cinq dossiers *UniNEws* sont publiés, ainsi que les Chroniques universitaires. Enfin, huit débats sont organisés dans le cadre des Cafés scientifiques. Ils attirent un public nombreux et diversifié, illustrant bien le lien entre l'UniNE et la Cité.

RÉSEAUX SOCIAUX

La page *Facebook* UniNE passe en un an de 8700 à 10'200 *like* environ, se plaçant au 10^e rang des pages *Facebook* de toutes les hautes écoles de Suisse. L'UniNE est même au 9^e rang avec son compte *Instagram*, qui rassemble environ 1400 membres (contre 450 à fin 2015). Enfin, le nombre de *followers* bondit sur *Twitter*, passant de 3500 à 4600 environ. Au-delà des chiffres, l'interaction entre la vie de l'UniNE et les réseaux sociaux continue de se développer, grâce au travail du *community manager*, mais également d'initiatives diverses émanant des instituts, d'étudiants ou d'étudiantes (photos du cours d'été de l'ILCF, du cours d'écologie marine en Egypte ou d'un voyage d'études en Afrique du Sud). Enfin, un concours de photos sur le thème du Dies academicus 2016 permet aux étudiants et étudiantes de s'associer à la réflexion institutionnelle en matière d'ouverture sur le monde.

SITE INTERNET

L'année 2016 est consacrée à l'établissement d'un projet de refonte complète de l'arborescence et de l'organisation de l'information, dans le but d'améliorer la navigation sur le site et de permettre aux futurs étudiants et étudiantes de trouver plus facilement les informations nécessaires. En parallèle, le projet « portraits » est poursuivi toute au long de l'année, permettant d'accroître la taille de la base de données de photos de collaborateurs et collaboratrices (PATB, corps intermédiaire et corps professoral). Grâce à cette démarche, les pages de présentation des chercheurs et chercheuses gagnent progressivement en efficacité et donnent une image moderne de l'institution. Une collaboration particulière est mise en place avec la Faculté des sciences et son Institut de biologie, qui décident de refondre leur site Internet.

PROMOTION

En 2016, le bureau presse et promotion organise ou participe à 20 manifestations destinées à promouvoir les filières de l'UniNE : huit visites de lycées, neuf salons et trois manifestations internes (*Tchat* des masters, Campus Info, Journée d'information). La Journée d'information du 9 novembre obtient un beau succès et attire un nombre record de participants et participantes (1065 inscriptions). Une attention toute particulière est accordée aux cantons de Vaud, du Valais et du Tessin où un fort potentiel de recrutement existe. Les brochures promotionnelles de l'UniNE sont mises à jour dans le courant de l'année, en sorte que 3750 guides des études et 2200 mappes facultaires peuvent être distribués à l'occasion des diverses activités du bureau presse et promotion. S'agissant du matériel promotionnel (blocs-notes, chocolats, sacs en papier, etc.), il est mis à jour et renouvelé afin de satisfaire les besoins des manifestations promotionnelles, ainsi que

les quelques 100 commandes parvenues au bureau pour des colloques ou des conférences. Enfin, le déménagement du bureau presse et promotion dans le bâtiment avenue du 1^{er}-Mars 26 est l'occasion de revitaliser la boutique et de créer un véritable point de vente accessible aux étudiants et étudiantes. Une vitrine promotionnelle est placée devant l'Aula. Un point de vente dans la bibliothèque de la Faculté des sciences économiques est aussi ouvert en décembre.

PUBLICITÉ

La publicité *online* et *print* permet non seulement d'attirer des inscriptions pour la Journée d'information, mais également de mieux faire connaître des formations spécifiques. Outre les annonces *print* traditionnelles, le bureau presse et promotion a recours aux moyens de promotion numérique : campagnes *Google Adwords* et *Facebook*, ainsi qu'un *pack audiences* géré par l'entreprise Publicitas. Durant le semestre d'automne, la page « Journée d'information » est la deuxième page la plus vue du site unine.ch après la page d'accueil, notamment grâce à la campagne *Facebook*.

EVENTS

En plus de ses activités usuelles, le bureau presse et promotion apporte son soutien à l'organisation de nombreux événements institutionnels dont, en particulier,

FestiSciences, la première édition de « Ma thèse en 180 secondes », la troisième édition du Théâtre de la Connaissance, le vernissage des tableaux de Catherine Gfeller, les 25 ans de Jeune Consulting ou encore une conférence-débat marquant le 20^e anniversaire des Editions ALPHIL.

FILM INSTITUTIONNEL

En 2016, l'UniNE lance la production d'un film institutionnel, dont la réalisation est confiée à la jeune société neuchâteloise Toast Production. Ce court-métrage doit servir de carte de visite à l'UniNE en illustrant aussi bien la qualité de son enseignement et de sa recherche que le cadre spécifique qui est le sien. La sortie du film est prévue au printemps 2017.

Communication interne

Tout au long de l'année, l'agenda en ligne annonce quelque 500 manifestations. 18 extraits de l'agenda sont envoyés à la communauté universitaire et 210 manifestations affichées sur les écrans LIS (*Live Information System*). Enfin, 10 numéros de la newsletter Trait d'Union sont diffusés à la communauté universitaire, ainsi que plusieurs brèves du rectorat jusqu'au mois de juillet 2016. Une nouvelle formule pour communiquer les décisions du rectorat doit voir le jour en 2017.



14. UNIVERSITE DU 3^e ÂGE (U3A)

Durant l'année académique 2015-2016 l'Université du 3^e âge (U3a) organise sur ses cinq sites (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Fleurier, Porrentruy, Biemme) 123 conférences. La moitié des orateurs au moins provient de l'Université de Neuchâtel, dans la mesure où l'une des missions de l'U3a consiste à la faire connaître dans la société. Mais pour certains sujets, l'U3a peut compter aussi sur l'indispensable collaboration de professeurs et professeures d'autres hautes écoles ainsi que de personnalités extérieures au monde académique.

Etant donné que certains ateliers ont dû être supprimés en 2014-2015, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions, la décision est prise d'y renoncer pour une année et de réfléchir à une nouvelle formule.

Une fois terminé le cycle des conférences, les membres – dont l'effectif s'élève à près de 900 – ont l'occasion de participer entre juin et septembre au traditionnel programme d'excursions, balades et visites culturelles. En mars, dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie, la Dictée tous âges attire de nombreux jeunes et moins jeunes. Quant au voyage annuel 2016, il emmène une trentaine de participants et participantes à Budapest au mois de septembre.

Par ailleurs, l'année est marquée par le 20^e anniversaire de la création de l'antenne U3a du Jura, le 30^e anniversaire de la création de l'antenne U3a des Montagnes neuchâteloises et le 35^e anniversaire de la création de l'antenne U3a du Val-de-Travers. Ces événements majeurs soulignent l'ancrage de l'U3a au sein de l'UniNE.

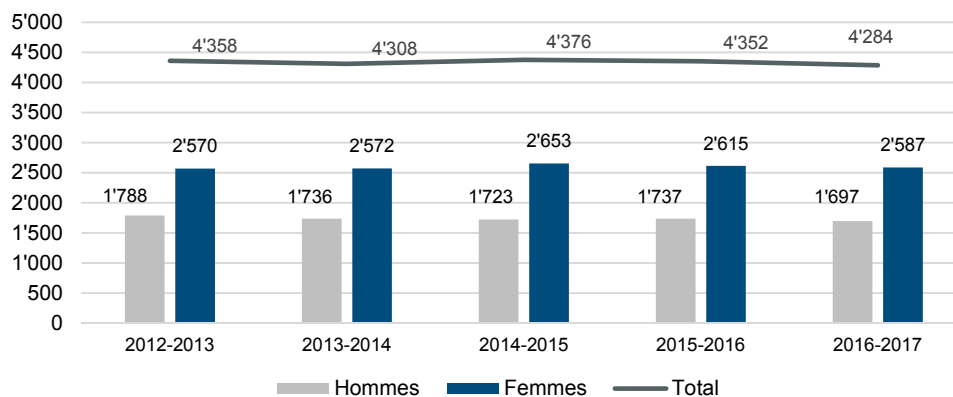
Les activités de l'U3a, par le succès qu'elles rencontrent, contribuent à la réputation et à la bonne image de l'Université de Neuchâtel.

*Prof. Philippe Terrier
Directeur de l'U3a*

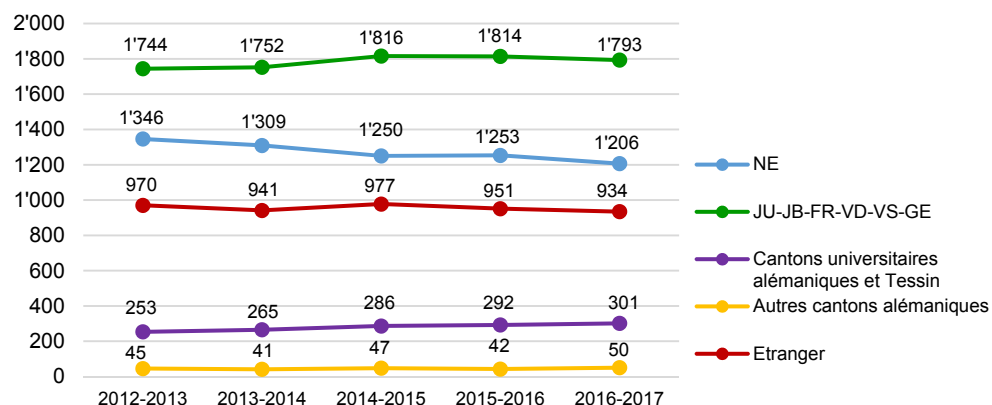
15. CHIFFRES-CLÉS

Etudiants et étudiantes

■ Répartition par sexe, période 2012-2016



■ Provenance avant le début des études, période 2012-2016



■ Répartition selon le pays de domicile avant le début des études, période 2012-2016

| | 2012-2013* | 2013-2014* | 2014-2015* | 2015-2016 | 2016-2017 |
|-----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Suisse | 3'388 | 3'367 | 3'399 | 3'401 | 3'350 |
| Europe | 548 | 572 | 606 | 565 | 550 |
| Amérique Nord | 41 | 44 | 39 | 40 | 45 |
| Amérique latine | 130 | 109 | 118 | 109 | 101 |
| Afrique | 123 | 108 | 116 | 139 | 142 |
| Asie | 123 | 102 | 94 | 95 | 92 |
| Océanie | 5 | 6 | 4 | 3 | 4 |
| Total | 4'358 | 4'308 | 4'376 | 4'352 | 4'284 |

*Sans la Faculté de théologie.

■ Répartition par faculté et par cursus, période 2012-2016

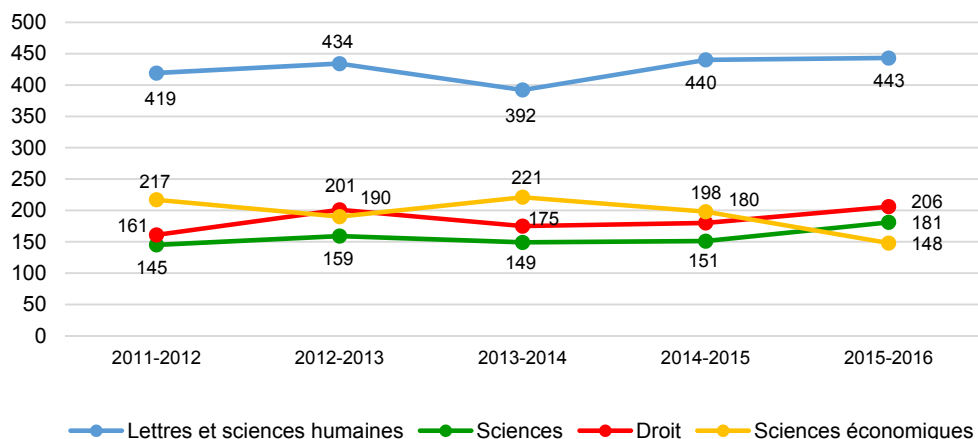
| | 2012-2013* | 2013-2014* | 2014-2015* | 2015-2016** | 2016-2017 |
|------------------------------|--------------|-------------|--------------|--------------|--------------|
| Lettres et sciences humaines | 2'012 | 2'019 | 2'111 | 2'079 | 2'021 |
| Sciences | 718 | 750 | 752 | 915 | 954 |
| Droit | 872 | 789 | 811 | 827 | 800 |
| Sciences économiques | 727 | 716 | 672 | 515 | 497 |
| Autres | 29 | 34 | 30 | 16 | 12 |
| Total | 4'358 | 4308 | 4'376 | 4'352 | 4'284 |

*Sans la Faculté de théologie.

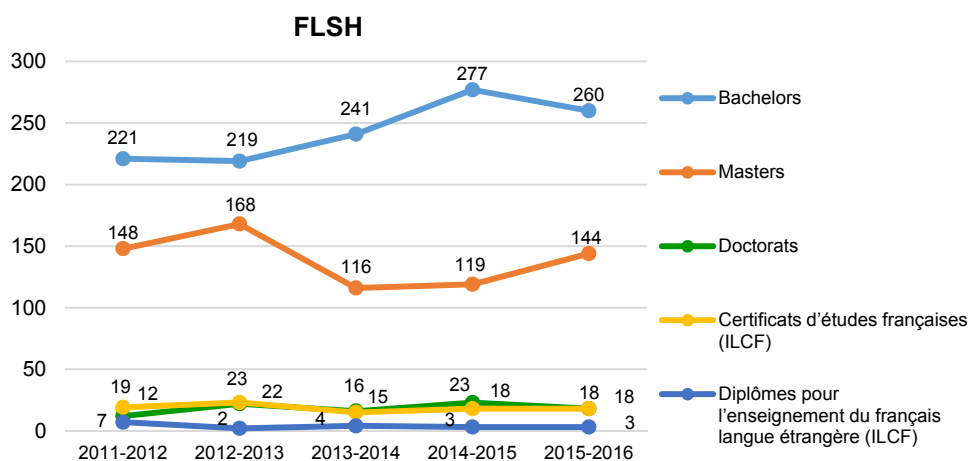
**Transferts de deux instituts de FSE vers FS.

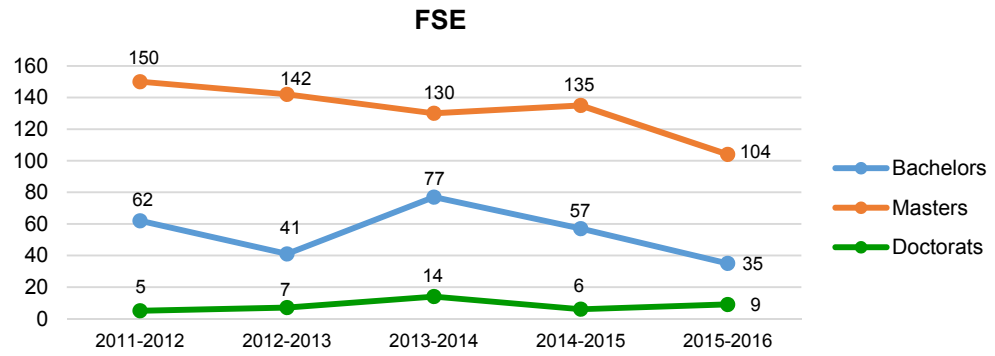
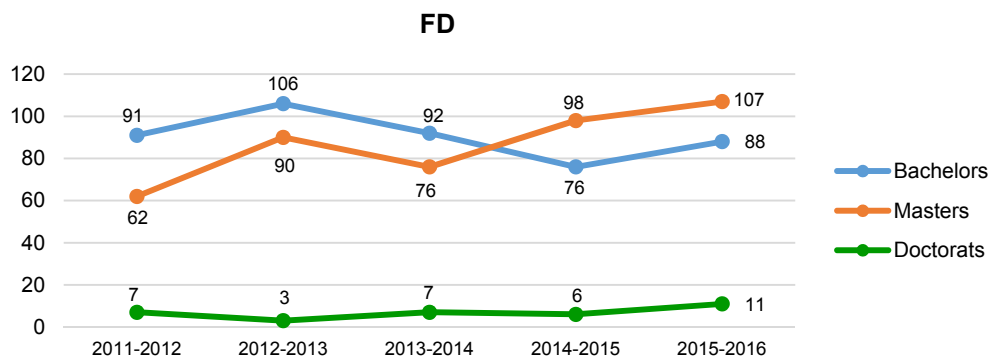
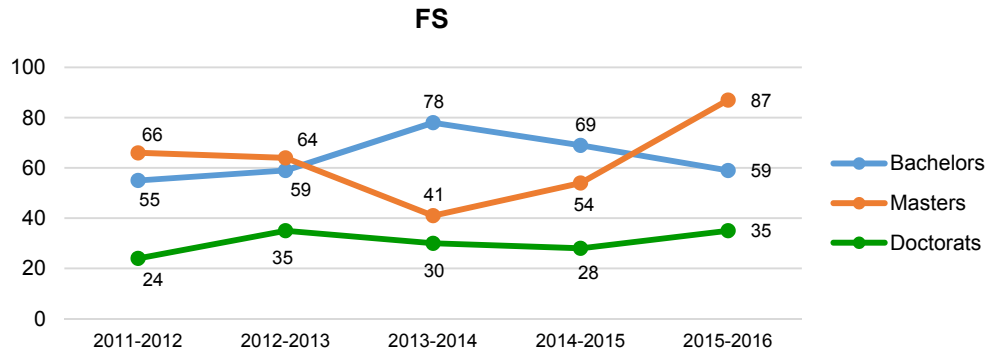
Titres et diplômes

■ Titres et diplômes délivrés, période 2012-2016



■ Titres et diplômes délivrés selon les cursus et par faculté, période 2012-2016





■ Titres et diplômes délivrés en formation continue, période 2012-2016

| Facultés | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 |
|--|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|
| Sciences | 2 | 6 | 18 | 13 | 28 |
| CAS | | 5 | 15 | 7 | 12 |
| DAS | | | | 1 | 3 |
| MAS | 2 | 1 | 3 | 5 | 13 |
| Droit | 50 | 90 | 46 | 33 | 46 |
| Diplôme de formation continue en droit | | 1 | 2 | | |
| MAS en management, droit et sciences humaines du sport | 29 | 29 | 28 | 31 | 32 |
| CAS | 2 | 35 | 11 | | 11 |
| DAS | 1 | 3 | 1 | | 1 |
| MAS | 18 | 22 | 4 | 2 | 2 |
| Total | 52 | 96 | 118 | 46 | 74 |

Mobilité

■ Mobilité OUT : étudiants et étudiantes UniNE effectuant une période de leurs études dans une autre université (1 ou 2 semestres)

| | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 |
|------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| ERASMUS (y c. <i>stage</i>) | 38 | 37 | 40 | 40 | 43 |
| PEE Québec ¹ | 3 | 1 | 0 | 1 | 1 |
| Conventions | 25 | 9 | 23 | 20 | 13 |
| Mobilité libre | 2 | 5 | 5 | 4 | 3 |
| Mobilité CH | 4 | 11 | 9 | 11 | 4 |
| Total mobilité OUT | 72 | 62 | 77 | 76 | 64 |

■ Mobilité IN : étudiants et étudiantes en provenance d'une autre université pour une période d'études de 1 ou 2 semestres

| | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 |
|------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| ERASMUS (y c. <i>stage</i>) | 49 | 45 | 35 | 38 | 55 |
| PEE Québec ¹ | 0 | 1 | 0 | 3 | |
| Conventions | 11 | 12 | 9 | 10 | 7 |
| Mobilité libre | 10 | 5 | 8 | 7 | 7 |
| Mobilité CH | 12 | 17 | 8 | 6 | 11 |
| Total mobilité IN | 82 | 80 | 62 | 64 | 81 |

¹Programme d'échange des étudiants géré par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec.

Ressources humaines

■ Effectifs des collaborateurs et collaboratrices, période 2013-2016

Effectifs par source de financement (EPT)

| Financement | | 2013 | | 2014 | | 2015 | | 2016 | | Variation 15/16 | |
|-----------------------------|----------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|
| Etat | Féminin | 246.1 | 33.6% | 255.8 | 33.3% | 272.1 | 34.6% | 272.9 | 34.9% | 0.8 | 0.3% |
| | Masculin | 300.6 | 40.9% | 290.3 | 37.8% | 294.4 | 37.4% | 288.9 | 36.9% | -5.5 | -1.9% |
| Total Etat | | 546.7 | 74.5% | 546.1 | 71.1% | 566.5 | 72.0% | 561.8 | 71.8% | -4.7 | -0.8% |
| Fonds de tiers | Féminin | 91.0 | 12.4% | 115.2 | 15.1% | 102.5 | 13.1% | 104.1 | 13.3% | 1.6 | 1.5% |
| | Masculin | 96.5 | 13.1% | 106.7 | 13.8% | 118.1 | 14.9% | 116.2 | 14.8% | -1.9 | -0.7% |
| Total Fonds de tiers | | 187.5 | 25.5% | 221.9 | 28.9% | 220.6 | 28.0% | 220.3 | 28.1% | -0.3 | -0.1% |
| Total | Féminin | 337.1 | 46.0% | 371.0 | 48.4% | 374.6 | 47.6% | 377.0 | 48.3% | 2.4 | 0.6% |
| | Masculin | 397.1 | 54.0% | 397.0 | 51.6% | 412.5 | 52.4% | 405.1 | 51.7% | -7.4 | -1.8% |
| Total général | | 734.2 | 100% | 768.0 | 100% | 787.1 | 100% | 782.1 | 100% | -5.0 | -0.6% |

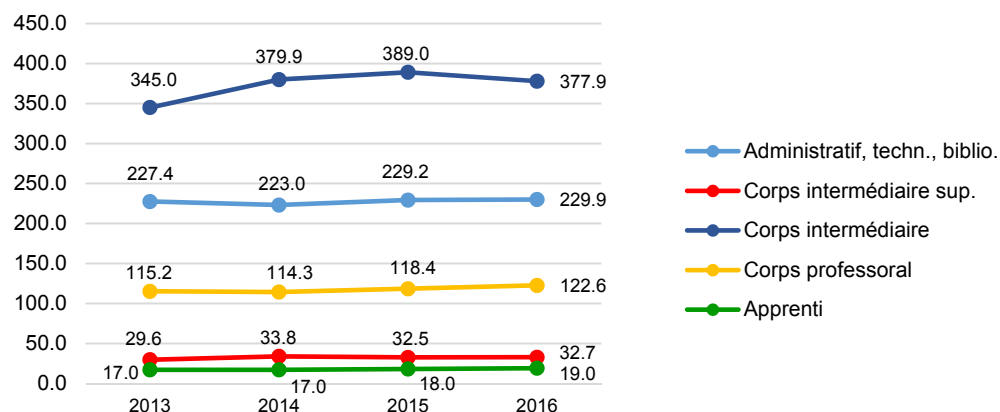
Effectifs en fonction du genre (EPT)

| Genre | | 2013 | | 2014 | | 2015 | | 2016 | | Variation 15/16 | |
|-----------------------|----------|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|-----------------|--------------|
| Féminin | EPT | 337.1 | 45.9% | 371.0 | 48.3% | 374.6 | 47.6% | 376.9 | 48.2% | 2.3 | 0.6% |
| | Effectif | 508.0 | 48.4% | 544.0 | 50.0% | 557.0 | 48.6% | 550.0 | 49.8% | -7.0 | -1.3% |
| Masculin | EPT | 397.1 | 54.1% | 397.0 | 51.7% | 412.5 | 52.4% | 405.2 | 51.8% | -7.3 | -1.8% |
| | Effectif | 541.0 | 51.6% | 543.0 | 50.0% | 590.0 | 51.4% | 555.0 | 50.2% | -35.0 | -5.9% |
| Total EPT | | 734.2 | 100% | 768.0 | 100% | 787.1 | 100% | 782.1 | 100% | -5.0 | -0.6% |
| Total Effectif | | 1'049.0 | 100% | 1'087.0 | 100% | 1'147.0 | 100% | 1'105.0 | 100% | -42.0 | -3.7% |

Effectifs en fonction de la catégorie du personnel (EPT)

| Catégorie | | 2013 | | 2014 | | 2015 | | 2016 | | Variation 15/16 | |
|-----------------------------|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|
| Etat | Administratif, techn., biblio. | 196.6 | 26.8% | 192.3 | 25.0% | 200.1 | 25.4% | 197.5 | 25.3% | -2.6 | -1.3% |
| | Corps intermédiaire sup. | 29.0 | 3.9% | 33.0 | 4.3% | 30.9 | 3.9% | 31.9 | 4.1% | 1.0 | 3.2% |
| | Corps intermédiaire | 194.1 | 26.5% | 194.9 | 25.3% | 204.1 | 25.9% | 196.3 | 25.1% | -7.8 | -3.8% |
| | Corps professoral | 110.0 | 15.0% | 109.9 | 14.4% | 114.4 | 14.6% | 118.1 | 15.1% | 3.7 | 3.2% |
| | Apprenti | 17.0 | 2.3% | 16.0 | 2.1% | 17.0 | 2.2% | 18.0 | 2.3% | 1.0 | 5.9% |
| Total Etat | | 546.7 | 74.5% | 546.1 | 71.1% | 566.5 | 72.0% | 561.8 | 71.8% | -4.7 | -0.8% |
| Fonds de tiers | Administratif, techn., biblio. | 30.8 | 4.2% | 30.7 | 4.0% | 29.1 | 3.7% | 32.4 | 4.1% | 3.3 | 11.3% |
| | Corps intermédiaire sup. | 0.6 | 0.1% | 0.8 | 0.1% | 1.7 | 0.2% | 0.8 | 0.1% | -0.9 | -52.9% |
| | Corps intermédiaire | 150.9 | 20.5% | 185.0 | 24.1% | 184.9 | 23.5% | 181.6 | 23.2% | -3.3 | -1.8% |
| | Corps professoral | 5.2 | 0.7% | 4.4 | 0.6% | 3.9 | 0.5% | 4.5 | 0.7% | 0.6 | 15.4% |
| | Apprenti | | | 1.0 | 0.1% | 1.0 | 0.1% | 1.0 | 0.1% | 0.0 | 0% |
| Total Fonds de tiers | | 187.5 | 25.5% | 221.9 | 28.9% | 220.6 | 28.0% | 220.3 | 28.2% | -0.3 | -0.1% |
| Total | Administratif, techn., biblio. | 227.4 | 31.0% | 223.0 | 29.0% | 229.2 | 29.1% | 229.9 | 29.4% | 0.7 | 0.3% |
| | Corps intermédiaire sup. | 29.6 | 4.0% | 33.8 | 4.4% | 32.5 | 4.1% | 32.7 | 4.2% | 0.2 | 0.6% |
| | Corps intermédiaire | 345.0 | 47.0% | 379.9 | 49.4% | 389.0 | 49.4% | 377.9 | 48.3% | -11.1 | -2.9% |
| | Corps professoral | 115.2 | 15.7% | 114.3 | 15.0% | 118.4 | 15.1% | 122.6 | 15.8% | 4.2 | 3.5% |
| | Apprenti | 17.0 | 2.3% | 17.0 | 2.2% | 18.0 | 2.3% | 19.0 | 2.4% | 1.0 | 5.6% |
| Total général | | 734.2 | 100% | 768.0 | 100% | 787.1 | 100% | 782.1 | 100% | -5.0 | -0.6% |

EVOLUTION DES EPT PAR CATÉGORIE

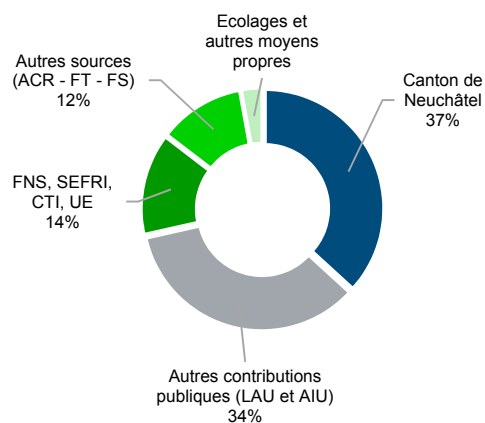


Tableaux financiers

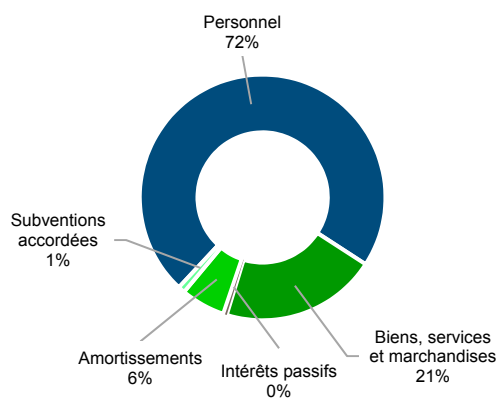
| Budget État | Total | Dom. central | FLSH | FS | FD | FSE |
|--|---------------------|---------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| Personnel | 76'119'753 | 17'596'076 | 23'335'973 | 19'146'428 | 8'275'466 | 7'765'810 |
| Biens, services et marchandises | 21'669'648 | 7'425'917 | 3'328'978 | 7'002'161 | 2'084'596 | 1'827'996 |
| Intérêts passifs | 522'865 | 522'865 | | | | |
| Amortissements | 6'144'779 | 5'511'715 | 14'918 | 530'492 | | 87'654 |
| Subventions accordées | 955'616 | 691'851 | 6'000 | 257'765 | | |
| Total des charges (budget État) | 105'412'660 | 31'748'424 | 26'685'868 | 26'936'846 | 10'360'062 | 9'681'460 |
| Revenus de biens | -32'980 | -32'980 | | | | |
| Contributions | -4'249'286 | -394'658 | -1'446'726 | -736'139 | -906'828 | -764'935 |
| Dédommagement de collectivités publiques | -22'905'599 | -22'905'599 | | | | |
| Subventions acquises | -26'232'291 | -26'232'291 | | | | |
| Enveloppe de l'État de Neuchâtel | -52'147'477 | -52'147'477 | | | | |
| Total des revenus (budget État) | -105'567'633 | -101'713'005 | -1'446'726 | -736'139 | -906'828 | -764'935 |
| Résultat du budget État | -154'973 | | | | | |
| Subsides et mandats de tiers | | | | | | |
| Charges FNS - SEFRI - CTI - UE | 19'702'794 | 277'950 | 9'060'038 | 8'839'032 | 1'103'937 | 421'837 |
| Revenus FNS - SEFRI - CTI - UE | -19'702'794 | -277'950 | -9'060'038 | -8'839'032 | -1'103'937 | -421'837 |
| Charges autres sources (ACR - FT - FS) | 14'533'052 | 4'706'930 | 3'460'025 | 3'940'979 | 2'059'114 | 366'003 |
| Revenus autres sources (ACR - FT - FS) | -16'603'687 | -7'006'972 | -3'792'070 | -3'372'940 | -2'090'804 | -340'901 |
| Résultat des subsides et mandats de tiers | -2'070'635 | -2'300'042 | -332'045 | 568'039 | -31'690 | 25'102 |
| Charges totales | 139'648'506 | | | | | |
| Revenus totaux | -141'874'114 | | | | | |
| RESULTAT TOTAL | -2'225'608 | | | | | |

Les "Revenus FNS – SEFRI – CTI – UE" ont été ramenés au niveau des charges afin de refléter la réalité des projets. Les éventuelles recettes supplémentaires sont des produits reçus d'avance et ne doivent pas impacter l'exercice 2016. La ventilation par faculté se veut indicative et n'a pas pour vocation de remplacer les chiffres de la comptabilité analytique que l'OFS publie chaque année.

SOURCE DE FINANCEMENT



RÉPARTITION DES CHARGES DU BUDGET DE L'ÉTAT



16. ANNEXES

Prix académiques décernés

Cette année, lors des cérémonies de remise des diplômes, 43 étudiants et étudiantes et deux enseignants ont reçu un prix académique récompensant la qualité de leurs travaux. Par ailleurs, 6 étudiantes ont reçu le Prix Business Professional Women – Les Pionnières, par la Faculté des sciences.

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

■ Prix Werner Günter

Grâce à la générosité de feu W. Günter, professeur à l'Université de 1945 à 1968, il est créé en faveur de la Faculté des lettres et sciences humaines, un Fonds W. Günter pour récompenser des étudiants et étudiantes particulièrement méritants et contribuer au développement de la bibliothèque de la Faculté.

Lauréat et lauréates :

Mme Lucie Paratte, pour avoir obtenu une moyenne générale de 5,89 au Master of Arts en lettres et sciences humaines, pilier littératures, orientation littérature espagnole et hispano-américaine. Note du mémoire : 6.

M. Nathaniel Hiroz, pour avoir obtenu une moyenne générale de 5,85 au Master of Arts en lettres et sciences humaines, piliers linguistique historique et philologie françaises et histoire du livre et édition critique des textes (UNIL). Note du mémoire : 6.

Mme Misha Müller, pour avoir obtenu une moyenne générale de 5,83 au Master of Arts en sciences cognitives. Note du mémoire : 6.

■ Prix d'Excellence de la Société des Alumni, Diplômés et Amis de l'Université de Neuchâtel

Ce prix est institué pour encourager la pratique de la recherche et de l'écriture scientifique dès la dernière année des études de bachelor.

Lauréat et lauréates :

M. Aron Rossman-Kiss, pour son travail, réalisé dans le cadre de son Bachelor of Arts en lettres et sciences humaines, intitulé : « An anchor in the wind : inner and outer space in Willa Cather's O Pioneers ! ».

Mme Virginia Eufemi, pour son travail, réalisé dans le cadre de son Master of Arts en lettres et sciences humaines, pilier histoire comparée, intitulé : « Vers une architecture asilaire : l'essor des asiles d'aliénés au XIX^e siècle (Genèse de la Maison de Santé de Préfargier dans le Canton de Neuchâtel) ».

Mme Coraline Guyot, pour son travail, réalisé dans le cadre de son Bachelor of Arts en lettres et sciences humaines, intitulé : « La mise en scène artistico-politique de Richelieu à travers la Galerie des Hommes Illustres du Palais-Cardinal : Les enjeux d'une réappropriation, par écrit, de Marc Vulson, vingt ans plus tard ».

■ Prix Eugène-Ferdinand Piccard

En souvenir d'Eugène-Ferdinand Piccard, savant naturaliste, encyclopédiste suisse, Mlle Sophie Piccard, ancienne professeure de mathématiques de la Faculté des sciences, a fait un don à l'Université devant permettre d'attribuer un prix académique. Ce prix est destiné à récompenser et à encourager l'étudiant ou l'étudiante le ou la plus capable ayant produit un travail original dans n'importe quel domaine culturel.

Lauréate :

Mme Aurélie Fourel, pour son excellent mémoire de Master of Arts en études muséales intitulé : « Design Thinking for Museums. Successful implementations of projects based on visitors' needs ».

■ Prix Labhardt

Désireux de perpétuer la mémoire du professeur André Labhardt, titulaire de la chaire de langue et littérature latines de l'Université de Neuchâtel de 1944 à 1978, directeur de l'Istituto Svizzero di Roma de 1952 à 1953, et recteur de l'Université de Neuchâtel de 1963 à 1965, l'Institut de Préhistoire et des Sciences de l'Antiquité (IPSA) institue, de concert avec la Société des Alumni, diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel (SAN), un prix de Fr. 1500.-, intitulé prix Labhardt.

Lauréate :

Mme Céline Chételat, pour son mémoire de Master of Arts en archéologie intitulé : « La transition du paganisme au christianisme en Valais ».

■ Prix du meilleur mémoire de Master of Arts en sciences sociales, pilier sociologie

Un prix, intitulé « prix du meilleur mémoire de Master of Arts en sciences sociales, pilier sociologie », est institué et décerné annuellement par la Faculté des lettres et sciences humaines pour récompenser le meilleur mémoire de master.

Lauréats :

M. Tom Kaeser, pour son mémoire de Master of Arts en sciences sociales, pilier sociologie intitulé : « La pornographie et les industries créatives : quelles divergences » ?

M. Kevin Roulin, pour son mémoire de Master of Arts en sciences sociales, pilier sociologie intitulé : « La séparation parentale : le vécu des enfants et les ressources à leur disposition ».

■ Prix des sports

Le prix des sports de l'Université de Neuchâtel est institué dans le but de récompenser les étudiants et les étudiantes (ou autres personnes ayant des liens avec le sport universitaire) qui, grâce à leurs résultats, leurs aptitudes, leur engagement ou leur comportement ont contribué à la propagation d'une éthique sportive saine et positive.

Lauréate :

Mme Marianne Fatton, pour ses exceptionnels résultats réalisés en ski-alpinisme, parallèlement à ses études.

■ Prix Kunz

A la suite d'un legs fait à la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel en 1948 par Fritz Kunz, un prix a été institué pour récompenser le meilleur travail de fin d'études en histoire réalisé à l'Université de Neuchâtel ou portant sur l'histoire neuchâteloise.

Lauréat :

M. Benjamin Thiévent, pour son travail sur *Les fanfares ajoulotes : entre musique et politique. Étude sur les fanfares politisées d'Ajoie (Jura bernois) de la fin du XIX^e siècle à 1939.*

FACULTÉ DES SCIENCES

■ Prix Jean Landry

Un prix, intitulé prix « Jean Landry », est institué et décerné annuellement par la Faculté des sciences pour récompenser un étudiant ou une étudiante de l'Université de Neuchâtel ayant obtenu son titre de Bachelor of Science avec la mention « très bien » ou « excellent » durant l'année académique considérée.

Lauréats et lauréates :

Mme Stéphanie Musy, pour avoir obtenu la mention « très bien » (moyenne : 5,58) au Bachelor of Science en systèmes naturels.

Mme Laurence Fischer, pour avoir obtenu la mention « très bien » (moyenne : 5,56) au Bachelor of Science en systèmes naturels.

Mme Lila Siegfried, pour avoir obtenu la mention « très bien » (moyenne : 5,56) au Bachelor of Science en systèmes naturels.

Mme Camille Joss, pour avoir obtenu la mention « très bien » (moyenne : 5,53) au Bachelor of Science en systèmes naturels.

M. Juan Trainé, pour avoir obtenu la mention « très bien » (moyenne : 5,50) au Bachelor of Science en biologie.

Mme Gaëlle Beureux, pour avoir obtenu la mention « très bien » (moyenne : 5,54) au Bachelor of Science en biologie.

M. Etienne Grezet, pour avoir obtenu la mention « excellent » (moyenne : 5,93) au Bachelor of Science en mathématiques.

■ Prix Adrien Guébard-Séverine

Afin d'honorer la mémoire du docteur Adrien Guébard-Séverine (1849-1924), originaire de Neuchâtel, professeur agrégé de physique à la Faculté de médecine de Paris, géologue et pré-historien, un prix est institué. Le prix, intitulé prix « Adrien Guébard-Séverine », est institué et décerné annuellement (ou tous les deux ans) par la Faculté des sciences pour récompenser un doctorant ou une doctorante de l'Université de Neuchâtel ayant réalisé une thèse de doctorat dans le domaine de l'hydrogéologie ou de la géothermie.

Lauréat :

M. Fabio Oriani, pour sa thèse de doctorat en hydrogéologie et géothermie intitulée : « Simulation stochastique de la pluie et des variables climatiques au moyen de la méthode Direct Sampling ».

■ Prix Louis Paris

En mémoire de Louis Paris, un prix, intitulé prix « Louis Paris », est institué et décerné annuellement (ou tous les deux ans) par la Faculté des sciences pour récompenser un étudiant ou une étudiante de l'Université de Neuchâtel ayant effectué un travail de master dans le domaine de la botanique ou de la microbiologie et ayant validé ce travail de master avec la moyenne la plus élevée parmi les étudiants et étudiantes des Masters of Science en biologie et en biogéosciences qui ont choisi le domaine de la botanique ou de la microbiologie pour leur travail de master durant l'année académique considérée.

Lauréat :

M. Clément Duckert, pour le meilleur travail de Master of Science en biologie dans le domaine de la botanique ou de la microbiologie (note : 6) intitulé : « Morphological and molecular taxonomy of Euglypha – Towards a calibration of the molecular clock ».

■ Prix Jean-Georges Baer

Désireuse d'honorer la mémoire de son mari, parasitologiste de renom international, ancien directeur de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel (1941-1972), et pour encourager les recherches en parasitologie, Mme Jean-G. Baer a fait une donation à l'Université pour la création d'un fonds Jean-Georges Baer. Le prix, intitulé prix « Jean-Georges Baer » est institué et décerné annuellement (ou tous les deux ans) par la Faculté des sciences pour récompenser un doctorant ou une doctorante de l'Université de Neuchâtel pour une thèse de doctorat dans le domaine de la parasitologie.

Lauréats :

M. Jonas Durand, pour sa thèse de doctorat en parasitologie intitulée : « Evolution of a local population of a multiple-strain pathogen in its vector ».

M. Michael Zeller, pour sa thèse de doctorat en parasitologie intitulée : « Impact of environment on co-evolution between hosts and parasites ».

■ Prix Henri Spinner

En mémoire d'Henri Spinner (1875-1962), professeur ordinaire de botanique, un prix, intitulé prix « Henri Spinner », est institué et décerné annuellement (ou tous les deux ans) par la Faculté des sciences pour récompenser un étudiant ou une étudiante de l'Université de Neuchâtel ayant effectué un travail de Master dans le domaine de l'écologie des plantes et ayant validé ce travail de Master avec la moyenne la plus élevée parmi les étudiants et étudiantes des Masters of Science en biologie et en biogéosciences qui ont choisi le domaine de l'écologie des plantes pour leur travail de Master durant l'année académique considérée.

Lauréat :

M. Frédéric Sandoz, pour son travail de master dans le domaine de l'écologie des plantes (moyenne de master : 5,5) intitulé « Influence of ecological factors on arbuscular mycorrhizal fungi (AMF) communities of Botrychium lunaria ».

■ Prix Jean-Luc Crélerot

En mémoire de Jean-Luc Crélerot, assistant en biologie décédé dans un accident en 1971, un prix, intitulé prix « Jean-Luc Crélerot », est institué et décerné annuellement (ou tous les deux ans) par la Faculté des sciences pour récompenser un doctorant ou une doctorante de l'Université de Neuchâtel ayant réalisé une thèse de doctorat dans le domaine de l'évolution des plantes et autres organismes.

Lauréat :

M. Dylan Tatti, pour sa thèse de doctorat en évolution des plantes et autres organismes intitulée : « Des formes d'humus au bois mort et du bois mort aux formes d'humus ».

■ Bourse Jürg Engi

La bourse annuelle « Jürg Engi » est attribuée en faveur de doctorants ou doctorantes de l'Institut de chimie pour les encourager à présenter un travail en vue d'une participation à un congrès.

Lauréate :

Mme Pauline Pieper

■ Prix Syngenta Monthey

Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à l'Université de Neuchâtel, l'entreprise Syngenta Crop Protection Monthey SA a institué un prix qui est décerné sous le nom de « Prix Syngenta Monthey ». Ce prix est destiné à récompenser un travail expérimental au niveau du doctorat délivré par l'Université de Neuchâtel.

Lauréate :

Mme Virginie Russo, pour sa thèse de doctorat en chimie intitulée : « Conception de bisfullérodendrimères liquides-cristallins par la réaction de métathèse croisée d'oléfines ».

■ Prix d'hydrogéologie et géothermie

Un prix, intitulé prix « Hydrogéologie et Géothermie », est institué et décerné annuellement (ou tous les deux ans) par la Faculté des sciences pour récompenser un étudiant ou une étudiante de l'Université de Neuchâtel ayant obtenu son Master of Science in Hydrogeology and Geothermy avec la moyenne la plus élevée.

Lauréat :

M. Jérôme Azzola, pour avoir obtenu la meilleure moyenne (5,76, mention excellent) au Master en hydrogéologie et géothermie.

■ Prix Ernest Leuba

Un prix, intitulé prix « Ernest Leuba », est institué et décerné annuellement par la Faculté des sciences pour récompenser un étudiant ou une étudiante de l'Université de Neuchâtel ayant réussi la 1^{ère} année du Bachelor of Science en médecine à la première tentative avec une moyenne générale égale ou supérieure à 5,5.

Lauréat :

M. David Costa Marques, pour sa moyenne générale de 5,5 à la 1^{ère} année du Bachelor of Science en médecine.

■ Prix Master of Science en statistique

Un prix, intitulé prix « Master of Science en statistique », est institué et décerné annuellement par la Faculté des sciences pour récompenser le meilleur étudiant ou la meilleure étudiante dudit master.

Lauréate :

Mme Marija Masic, pour avoir obtenu la meilleure moyenne (5,45, mention très bien) au Master of Science en statistique.

■ Prix Léon du Pasquier et Louis Perrier

En mémoire de Léon Du Pasquier (1864-1897) et de Louis Perrier, un prix, intitulé prix « Léon Du Pasquier et Louis Perrier », est institué et est décerné annuellement (ou tous les deux ans) par la Faculté des sciences pour récompenser une excellente thèse de doctorat dans l'un des domaines scientifiques de la Faculté des sciences.

Lauréat :

M. Alberto Ravagnani, pour sa thèse de doctorat intitulée : « Properties and Constructions of Codes with the Rank and the Subspace Metric ».

■ Prix BPW (Business Professional Women) – Les Pionnières

Ces prix sont remis en 2016 lors de la cérémonie de la Faculté des sciences mais ne font pas partie des prix académiques décernés chaque année par la Faculté. Ils viennent récompenser

les résultats d'étudiantes ayant obtenu d'excellents résultats dans les carrières habituellement occupées par des hommes (www.bpw.web-ch.net)

Lauréates :

Mme Ségolène Humman-Guillemot, pour sa moyenne générale de 5,70 au Master of Science en biologie des parasites et écoéthologie.

Mme Svetlana Tikhonenko, pour sa moyenne générale de 5,90 au Master of Science en méthodologie d'enquête et opinion publique.

Mme Elsa Lathion, pour sa moyenne générale de 5,88 au Master of Science en biologie des parasites et écoéthologie.

Mme Laura Chappuis, pour sa moyenne générale de 5,78 au Master of Science en biologie.

Mme Maiwenn Jornod, pour sa moyenne générale de 5,85 au Master of Science en biologie des parasites et écoéthologie.

Mme Stéphanie Morelon, pour sa moyenne générale de 5,75 au Master of Science en biologie.

FACULTÉ DE DROIT

■ **Prix académique interdisciplinaire du développement durable**

Ce prix est décerné annuellement par le rectorat pour récompenser des travaux de master voués à cette problématique. Il récompense des travaux qui font preuve d'esprit critique et qui tiennent compte du sort des générations futures, tout en intégrant une dimension pluridisciplinaire. La note des travaux de master doit être au moins de 5,5.

Lauréate :

Mme Sophie Piquerez, pour son mémoire de Master of Law, intitulé : « La problématique éolienne en Suisse et particulièrement dans le canton de Neuchâtel - Analyse sous l'angle du droit public ». Note : 5,5.

■ **Prix Dominique Favarger**

En mémoire du professeur Dominique Favarger, un prix est destiné à encourager les travaux d'histoire du droit neuchâtelois ou, à défaut, d'histoire générale du droit y compris le droit romain.

Lauréate :

Mme Ludvine Antal, pour son mémoire de Master of Law intitulé : « Le Pouvoir d'appréciation du juge à travers l'histoire : la recherche d'un équilibre entre droit et équité ». Note : 5,5.

■ **Prix d'excellence Jean-Claude Crosetti**

Désireux de témoigner sa reconnaissance à la Faculté de Droit, M. Jean-Claude Crosetti, ancien étudiant, a fait une donation en vue de créer un Fonds. Le prix est destiné à récompenser la meilleure moyenne de master. Le prix peut être réparti à parts égales entre différentes personnes candidates, si la meilleure moyenne a été atteinte par plusieurs étudiants et étudiantes.

Lauréate :

Mme Casandra Feijoo Seara, pour avoir obtenu la meilleure moyenne de Master of Law. Moyenne générale obtenue : 5,72.

■ Prix UniNExt

L'Association des anciens étudiants de la Faculté de droit (UniNExt) décerne un prix destiné à récompenser un excellent mémoire.

Lauréate :

Mme Florence Quadroni, pour son travail de mémoire de Master of Law intitulé « Les médecines complémentaires dans le système de soins suisse ». Note : 6.

■ Prix de l'ANED

Le prix intitulé « Prix de l'ANED » a pour but de récompenser l'étudiant ou l'étudiante de Bachelor of Law qui aura obtenu la meilleure moyenne générale de Bachelor.

Lauréat :

M. Steve Jeanneret, pour avoir obtenu la meilleure moyenne de Bachelor of Law. Moyenne générale obtenue : 5,86.

■ Prix Nexans

Le prix Nexans, la plus haute accordée à des personnes issues de l'Alma mater neuchâteloise, honore de jeunes chercheurs et chercheuses pour leur parcours exemplaire, leurs compétences académiques ainsi que leurs qualités humaines et pédagogiques.

Lauréate :

Mme Mélanie Levy, docteure en droit de l'Université de Neuchâtel a reçu cette distinction pour ses travaux dans les domaines du droit de la santé, notamment les instruments étatiques envisageables pour promouvoir le don d'organes et les questions portant sur les différences entre le modèle de la gratuité et les modèles offrant des récompenses aux donneurs. Elle mène actuellement des travaux sur les limites des devoirs étatiques quand il s'agit de prendre en charge des soins de santé.

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

■ Prix académique interdisciplinaire du développement durable

Ce prix est décerné annuellement par le rectorat pour récompenser des travaux de master voués à cette problématique. Il récompense des travaux qui font preuve d'esprit critique et qui tiennent compte du sort des générations futures, tout en intégrant une dimension pluridisciplinaire. La note des travaux de master doit être au moins de 5,5.

Lauréate :

Mme Cécile Hediger, pour son mémoire de Master en sciences économiques, orientation politique économique intitulé : « The determinants of farmers' participation to Extenso ». Note : 6.

■ Prix de L'Express

La direction du journal L'Express institue chaque année un prix destiné à récompenser : soit l'étudiant, qui, au terme de ses études de journalisme, aura obtenu la meilleure moyenne dans les branches figurant au programme de cet enseignement ; soit l'étudiante qui aura présenté un mémoire de qualité en rapport avec les médias, leur histoire, leur évolution ou le droit qui les régit.

Lauréates :

Mme Flore Amos, pour son remarquable parcours de Master of Arts en journalisme et communication.

Mme Leïla Hussein, pour son remarquable parcours de Master of Arts en journalisme et communication.

■ Prix Henry Grandjean

Grâce à un don de M. Henry Grandjean, docteur honoris causa à la Faculté de droit et des sciences économiques, un fonds a été créé dans le but d'attribuer un prix au meilleur travail d'étudiant ou étudiante ayant traité un problème d'économie politique ou sociale.

Lauréate :

Mme Isabel Schirmer, pour son mémoire de Master of Science en sciences économiques, orientation politique économique, intitulé : « Factors of successful diffusion of green energy technologies to developing and emerging countries : a multiple case study on the canton of Neuchâtel ». Note : 5,5.

■ Prix Jeune Consulting

Le prix Jeune Consulting est destiné à récompenser un étudiant ou une étudiante terminant son Master en sciences économiques et dont le travail se distingue par son esprit de synthèse et sa rigueur académique.

Lauréat :

M. Yanick Müller, pour son mémoire de stage de Master of Science en développement international des affaires intitulé : « L'optimisation des entrepôts d'Onnens pour Philipp Morris Products SA ». Note : 5,5.

■ Prix de la Société Neuchâteloise des Sciences économiques (SNSE)

La Société Neuchâteloise des Sciences Economiques attribue chaque année un prix destiné à récompenser l'étudiant ou l'étudiante qui a obtenu la meilleure moyenne durant ses études de Bachelor.

Lauréat :

M. Amir Jeanneret-Grosjean, pour avoir obtenu la meilleure moyenne (5,58, mention très bien) au Bachelor of Science en sciences économiques.

■ Prix d'Excellence en psychologie du travail et des organisations

Ce prix est destiné à récompenser un mémoire de Master ou une thèse de doctorat de haut niveau dans le domaine de la psychologie du travail et des organisations.

Lauréate :

Mme Amandine Perrenoud, pour son mémoire de Master of Science en psychologie, orientation psychologie du travail et des organisations intitulé : « Le besoin implicite de pouvoir des hommes prédit négativement leur capacité à reconnaître les émotions positives ressenties par autrui – Etude sur les effets du besoin de pouvoir et du genre sur la précision émotionnelle ». Note : 6.

■ Prix Baume & Mercier

Le prix Baume & Mercier a pour but de récompenser un étudiant ou une étudiante de bachelor ou de master de la Faculté des sciences économiques pour le meilleur mémoire en rapport avec une recherche ou un stage traitant de l'ouverture aux échanges entre notre région et le reste du monde. Ce prix se présente sous la forme d'une montre gravée Baume & Mercier.

Lauréat :

M. Lukas Langhart, pour son mémoire de stage de Master of Science en développement international des affaires intitulé : « Cascading Group- and Department-Level Organizational Development Initiatives. An insight into change management within the Swiss Federal Railways' Group Finance Department ». Note : 6.

■ Prix Credit Suisse Award for Best Teaching

La Credit Suisse Foundation octroie annuellement un prix de Fr. 10'000 à un enseignant ou une enseignante de l'Université de Neuchâtel qui se distingue par l'excellence de son enseignement et l'intérêt de sa vision pédagogique.

Lauréats :

Un jury, composé d'étudiants et du conseiller de l'unité Qualité, a décidé de décerner ce prix aux assistants-doctorants **Luciano Lopez** et **Benjamin Tissot-Daguette** pour leur enseignement « TP en Macroéconomie II », notamment pour la conduite remarquable des travaux pratiques en macroéconomie et leur approche pédagogique originale et innovante. Les membres du jury relèvent leur investissement dans la mise en place de la démarche, qui a permis de stimuler l'intérêt et la créativité des étudiants et étudiantes.

Doctorats délivrés

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

| Nom, prénom | Type | Direction | Titre de thèse |
|-----------------------------------|---|----------------------------|--|
| Amacher Hoppler Anna | Doctorat en sciences humaines et sociales - histoire | Laurent TISSOT | Les débuts de la politique touristique fédérale 1917-1939. Une histoire institutionnelle de l'Office national de tourisme de la Suisse, le Schweizerische Verkehrszentrale (SVZ) |
| Dubosson Jérôme Yann | Doctorat en sciences humaines et sociales - archéologie | Matthieu HONEGGER | Le bétail et sa représentation chez les pasteurs de l'Afrique du nord et de l'est. Une approche ethnoarchéologique |
| El Amm Charbel | Doctorat ès lettres - philosophie | Daniel SCHULTHESS | Une interprétation ontologique de l'union mystique sanjuaniste (Saint Jean de la Croix 1542-1591) |
| Flückiger Fabrice Olivier | Doctorat ès lettres - histoire | Olivier CHRISTIN | Dire le vrai. Une histoire de la dispute religieuse au début du XVI ^e siècle |
| Guex Delphine | Doctorat en sciences humaines et sociales - sociologie | Olivier CREVOISIER | Mise en scène et valeur territoriales : tourisme et développement régional dans les Alpes suisses |
| Jacot Cédric Laurent | Doctorat en sciences humaines et sociales - sociologie | Christian SUTER | La mobilité sociale intergénérationnelle en Suisse : des explications micro, méso et macrosociologiques |
| Jacot-Descombes Andrea Nicola | Doctorat en sciences humaines et sociales - ethnologie | Ellen HERTZ WERRO | "È la parola che fa vedere" - Le théâtre de narration italien |
| Lelong Frédéric Alain Fabrice | Doctorat ès lettres - philosophie | Richard GLAUSER | Descartes et la question de la civilité. La philosophie de l'honnête homme |
| Leonard Katharine Alice | Doctorat ès lettres - anglais | Margaret TUDEAU-CLAYTON | L'erreur dans Shakespeare : Shakespeare dans l'erreur |
| Luther Aurélie Marie Gabrielle | Doctorat ès lettres - français moderne | Claire JAQUIER KAEMPFER | "La grande peur dans la montagne" ? Littérature viatique, savante et géographique sur l'espace alpin de la |

| | | | |
|------------------------------------|--|------------------------|--|
| | | | Confédération entre la Renaissance et les Lumières |
| Morel Etienne Joseph | Doctorat en sciences humaines et sociales - linguistique | Simona PEKAREK DOEHLER | Le bricolage plurilingue dans la communication par texto. Interprétations d'une pratique entre affiliation locale et aspiration globale |
| Remmelzwaai Dirk Pieter Christiaan | Doctorat ès lettres - philosophie | Richard GLAUSER | Spinoza sur les émotions et l'acrasie |
| Robert-Jaques Michèle | Doctorat ès lettres - histoire | Philippe HENRY | Réforme et contrôle des mœurs : la justice consistoriale dans le Pays de Neuchâtel (1547-1848) |
| Saliceti Marion | Doctorat ès lettres - philosophie | Richard GLAUSER | La constitution malebranchiste de la conscience sensible |
| Segessemann Alain Paul | Doctorat en sciences humaines et sociales - sociologie | Olivier CREVOISIER | De la production à la consommation : le rôle de l'économie résidentielle dans le développement régional |
| Soysuren Ibrahim | Doctorat en sciences humaines et sociales - sociologie | François HAINARD | Analyse sociologique et juridique de l'expulsion des étrangers en France, en Suisse et en Turquie -Pour une sociologie comparative de l'expulsion des étrangers- |
| Terrier Nathalie Delphine | Doctorat en sciences humaines - sciences cognitives | Fabrice CLEMENT | Le développement de la confiance épistémique chez les jeunes enfants : Les enfants utilisent-ils le genre et l'âge de leurs sources informationnelles pour acquérir de nouvelles connaissances ? |
| Weber Marc-André | Doctorat ès lettres - philosophie | Daniel SCHULTHESS | L'opposition public-privé |

FACULTÉ DES SCIENCES

| Nom, prénom | Type | Direction | Titre de thèse |
|----------------------------|--------------------------------------|-------------------|--|
| Andrade John Joseph | Doctorat ès sciences - biologie | Patrick GUERIN | In vitro feeding of ixodid ticks using a silicone membrane for testing effects of systemic acaricides on tick feeding and mortality |
| Appavoo Divambal | Doctorat ès sciences - chimie | Robert DESCHENAUX | Exploring New Avenues for Arene-Ruthenium Complexes: Coordination to Fullerene, Hydrogen Bonding Assemblies and Liquid-Crystalline Materials |
| Badin-Mizuno Alice Tomoe | Doctorat ès sciences - hydrogéologie | Daniel HUNKELER | Application of carbon-chlorine isotopic analysis to determine the origin and fate of chlorinated ethenes in groundwater |
| Barreaux Antoine Marc Gaby | Doctorat ès sciences - biologie | Jacob KOELLA | L'éco-immunologie du moustique Anopheles gambiae |
| Basso Stefano | Doctorat ès sciences - hydrogéologie | Mario SCHIRMER | The role of flow regimes for sediment transport and flooding potential of river catchments |
| Blandenier Lucien | Doctorat ès sciences - hydrogéologie | Pierre PERROCHET | Quantification de la recharge et dynamique de lentilles d'eau douce en région aride : application à l'aquifère de Merti (est du Kenya) |
| Borgeaud Christèle | Doctorat ès sciences - biologie | Redouan BSHARY | Strategic social behaviour in wild vervet monkeys |
| Brönnimann Julie Marie | Doctorat ès sciences - mathématiques | Laura CIOBANU | Geodesic growth of groups |
| Cheminel Thomas | Doctorat ès sciences - chimie | Bruno THERRIEN | From anticancer complexes to photoswitchable assemblies : new approaches in the design and synthesis of arene ruthenium species |

| | | | |
|--|--|----------------------------|--|
| Deman Grégory Alexandro John | Doctorat ès sciences - hydrogéologie | Pierre PERROCHET | Propagation d'incertitude et analyse de sensibilité globale dans des modèles hydrogéologiques multicouches d'écoulement et d'espérance de vie |
| Dorange Anne-Laure Magdeleine Jeanne | Doctorat ès sciences - chimie | Reinhard NEIER | Towards the asymmetric synthesis of chiral precursors of Novartis drug and drug candidates via organometallic Henry reactions and organocatalytic Michael additions |
| Doulatyari Behnam | Doctorat ès sciences - hydrogéologie | Mario SCHIRMER | Analytical modeling of reach-scale and network-scale dynamics of flow regimes |
| Durand Jonas | Doctorat ès sciences - biologie | Maarten VOORDOUW | Evolution of a local population of a multiple-strain pathogen in its vector |
| Filippidou Sevasti | Doctorat ès sciences - biologie | Pilar Eugenia JUNIER | Sporulation capability and metabolic mechanisms of endospore-forming Firmicutes under conditions limiting for growth and survival |
| Flacio Eleonora Barbara | Doctorat ès sciences - biologie | Lise GERN | Long term survey and control strategies of mosquitoes in southern Switzerland with focus on the invasive exotic species <i>Aedes albopictus</i> |
| Ghasemzadeh Shahrabadi Mehdi | Doctorat ès sciences - hydrogéologie | Mario SCHIRMER | Model complexity and diagnostic-tool based analyses of integrated and physically based models |
| Gingins Simon Renaud | Doctorat ès sciences - biologie | Redouan BSHARY | What makes a cleaner a cleaner ? |
| Hofmann Claudia Anna Margaretha | Doctorat ès sciences - psychologie | Franziska TSCHAN SEMMER | Wirkungsweise und Effekte sozialer Unterstützung in Ausbildung und Schule |
| Jaffuel Geoffrey Célestin Pierre | Doctorat ès sciences - biologie | Théodoor TURLINGS | Enhancing the use of entomopathogenic nematodes for biological control of root pests: from field persistence to improved shelf-life |
| Keller Sandra | Doctorat ès sciences - psychologie | Franziska TSCHAN SEMMER | Noise, distractors, and communication during surgeries. Impact on patient outcome and intra-operative team processes |
| Ludolph Ernst Hendrik | Doctorat ès sciences - informatique | Peter KROPF | Softwire integration : an approach to service composition through distributed representations of arbitrary-length business ontologies |
| Nguyễn Thanh Tùng | Doctorat ès sciences - chimie | Robert DESCHENAUX | Conception de nanoparticules d'or liquides-cristallines via la chimie click et la métathèse croisée d'oléfines |
| Oriani Fabio | Doctorat ès sciences - hydrogéologie | Philippe RENARD | Stochastic simulation of rainfall and climate variables using the direct sampling technique |
| Ravagnani Alberto | Doctorat ès sciences - mathématiques | Elisa GORLA | Properties and constructions of codes with the rank and the subspace metric |
| Rojas Mora Luis Alfonso | Doctorat ès sciences - biologie | Fabrice HELFENSTEIN | Oxidative stress in sperm competition games : experimental tests of the soma vs. germline allocation trade-off in wild House Sparrows « <i>Passer domesticus</i> ». |
| Rongier Guillaume | Doctorat ès sciences - géologie | Philippe RENARD | Connectivity of channelized sedimentary bodies : analysis and simulation strategies in subsurface modeling |
| Rottet Sarah | Doctorat ès sciences - biologie | Felix KESSLER | Investigations of candidate plastoglobule proteins: Characterization of chloroplast NON- INTRINSIC ABC PROTEINS 13 and -14 in <i>Arabidopsis thaliana</i> & Constitutive expression of CAROTENOID CLEAVAGE DIOXYGENASE 4 leads to a reduced level of photosynthesis-rel |

| | | | |
|--|------------------------------------|-------------------------|--|
| Russo Virginie | Doctorat ès sciences - chimie | Robert DESCHENAUX | Conception de bisfullérodendrimères liquides-cristallins par la réaction de métathèse croisée d'oléfines |
| Santi Sara | Doctorat ès sciences - chimie | Reinhard NEIER | A novel nano-optical sensing approach for real-time amyloid aggregation monitoring |
| Simon Anaële Tanja | Doctorat ès sciences - biologie | Pilar Eugenia JUNIER | Autoroutes et métros : une histoire de champignons et de bactéries dans les sols |
| Stibal David | Doctorat ès sciences - chimie | Georg SUESS- FINK | Thiolato-Bridged Arene Ruthenium Complexes as Anticancer Agents |
| Sun Bing | Doctorat ès sciences - chimie | Georg SUESS- FINK | Metallic Ruthenium Nanoparticles intercalated in hectorite for highly selective catalytic hydrogenations |
| Tatti Dylan | Doctorat ès sciences - biologie | Jean-Michel GOBAT | Des formes d'humus au bois mort et du bois mort aux formes |
| Trivellone Valeria Emilia Alessandra | Doctorat ès sciences - biologie | Edward MITCHELL | Biodiversity conservation and sustainable management in the vineyard agroecosystem: an integrated approach for different trophic levels |
| Zeller Michael | Doctorat ès sciences - biologie | Jacob KOELLA | Impact of environment on co-evolution between hosts and parasites |

FACULTÉ DE DROIT

| Nom, prénom | Type | Direction | Titre de thèse |
|--|-------------------|-----------------------|--|
| Chand Vikram | Doctorat en droit | Robert DANON | The Interaction of Domestic Anti- Avoidance Rules with Tax Treaties |
| Férolles Yann Bernard | Doctorat en droit | Blaise CARRON | Le dépassement du devis de l'architecte - Analyse de droit suisse de la responsabilité contractuelle |
| Gurtner Jérôme Ralph | Doctorat en droit | François BOHNET | La réglementation des sociétés d'avocats en Suisse : entre protectionnisme et libéralisme - Etude de droit comparé |
| Hänni Lino Alexander | Doctorat en droit | François BOHNET | La responsabilité des administrateurs hors de la faillite de la société anonyme |
| Henry Etienne | Doctorat en droit | Giovanni DISTEFANO | Le principe de nécessité militaire. Passé, présent et futur d'une norme fondamentale du droit international humanitaire |
| Kurt Stefanie Tamara | Doctorat en droit | Cesla AMARELLE | Die rechtliche Situation von religiösen Minderheiten im Kontext des schweizerischen Föderalismus. Die Religionsfreiheit und das Verbot der religiösen Diskriminierung. Grundlagen - Konsequenzen – Perspektiven |
| Pellaton Nicolas Miche Alexandre | Doctorat en droit | François BOHNET | Le droit disciplinaire des magistrats du siège – Un essai dans une perspective de droit suisse |
| Planas Aurélien Gabrielle | Doctorat en droit | Florence GUILLAUME | La responsabilité civile pour les atteintes transfrontalières à l'environnement. Etude de droit international privé comparé en vue de l'élaboration d'une convention internationale |
| Riske Olivier | Doctorat en droit | Christoph MÜLLER | La responsabilité précontractuelle dans le processus d'uniformisation du droit privé européen. Perspectives pour l'ordre juridique suisse. Analyse historique, comparative et prospective |

| | | | |
|---|-------------------|-------------------------|---|
| Rosello Héloïse Dora | Doctorat en droit | Jean-Philippe DUNAND | Les influences du droit privé du travail sur le droit de la fonction publique |
| van Kleef Rosmarijn Heleen Carolien | Doctorat en droit | Antonio RIGOZZI | Liability of football clubs for supporters' misconduct: a study into the interaction between disciplinary regulations of sports organisations and civil law |

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

| Nom, prénom | Type | Direction | Titre de thèse |
|--------------------------|--------------------------------|----------------------------|--|
| Albertetti Fabrizio | Doctorat en informatique | Kilian STOFFEL | A Knowledge Extraction Framework for Crime Analysis : Unsupervised Methods in Uncertain Environments |
| Carrard Valérie | Doctorat en psychologie | Adrian BANGERTER | L'adaptabilité comportementale des médecins : Comment l'adaptation des comportements des médecins en fonction des préférences des patients est lié à des résultats de consultation plus positifs |
| Fortis Zeynep | Doctorat en management | Gerald REINER | Three essays on organizational learning in regard to the development of corporate social responsibility |
| Gallmann Francesco | Doctorat en management | Gerald REINER | SERVICE LEVEL improvement through LEAD TIME - Reduction and INVENTORY optimization |
| Guidotti Ivan | Doctorat en finance | Michel DUBOIS | Three essays on portfolio management |
| Kang Jian | Doctorat en statistique | Catalin STARICA | New insights into equity valuation using multiples |
| Moraru-Arfire Andreea | Doctorat en finance | Michel DUBOIS | Trois essais sur la performance des analystes financiers |
| Pletscher Mark Werner | Doctorat en science économique | Claude JEANRENAUD | Three essays on supply and demand in the Swiss health care system |
| Wong Suen Fei | Doctorat en psychologie | Franziska TSCHAN SEMMER | On Regulating Emotion Expression in Social Interaction : The Interplay of Goal Attainment, Regulatory Effort, and Well-Being |

Docteurs honoris causa

■ Mme Caroline Alexandra van Eck

Dr honoris causa - Faculté des lettres et sciences humaines

Caroline Alexandra van Eck a obtenu son doctorat à l'Université de Leyde, aux Pays-Bas, où elle a longtemps enseigné l'histoire et la théorie de l'architecture et des arts visuels (1600-1800). Elle a été nommée en 2016 professeure au Kings'College de l'Université de Cambridge et occupera dès l'an prochain la chaire Slade pour l'enseignement des Beaux-Arts de l'Université d'Oxford, également appelée « chaire John Ruskin », du nom de l'écrivain, peintre et critique d'art qui fut son premier titulaire. Honorée de récompenses prestigieuses telles que le prix Descartes-Huygens de l'Académie des Inscriptions de l'Institut de France (2013), l'Ordre du Mérite conféré par le gouvernement français (2014) et le Prix du Rayonnement de la langue et de la littérature française (2015), elle a régulièrement associé l'Université de Neuchâtel dans des projets de recherche au rayonnement international et encadré gracieusement plusieurs doctorantes de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie.

■ M. John Pickett

Dr honoris causa - Faculté des sciences

Après un doctorat en chimie organique synthétique obtenu en 1971 à l'Université du Surrey (Grande-Bretagne), John Pickett a poursuivi sa carrière académique en s'intéressant à la chimie du malt et du houblon dans les processus de fermentation, puis en menant des recherches sur de nouvelles méthodes de lutte contre les ravageurs au sein du Département *Insecticides and Fungicides* (actuellement Département de Chimie biologique) de *Rothamsted Research*. Directeur de ce département de 1984 à 2010, année où il obtient une bourse pour chercheur émérite, il dispose de compétences en écologie chimique qui l'ont tout naturellement amené à collaborer avec le *NCCR Plant Survival* de l'Université de Neuchâtel (2001-2013). Auteur de plus de 515 publications et brevets, il a obtenu de nombreuses distinctions. Depuis 2014, il est président de la *Royal Entomological Society* et associé étranger de la *National Academy of Sciences* (Etats-Unis).

■ Mme Florence Aubry Girardin

Dr honoris causa - Faculté de droit

Après des études de droit à Neuchâtel suivies d'un brevet d'avocat à Genève, Florence Aubry Girardin a obtenu son doctorat en 1995 à l'Université de Genève, tout en y assurant une charge d'enseignement. Engagée comme greffière au Tribunal fédéral, elle a présidé la Commission fédérale de recours en matière d'assurance-accidents de 1996 à 2006, puis est devenue juge au Tribunal administratif fédéral. En 2008, elle a été élue juge au Tribunal fédéral, à la deuxième Cour de droit public. Spécialiste du droit du travail, Florence Aubry Girardin collabore étroitement avec le Centre d'étude des relations du travail de l'Université de Neuchâtel (CERT). Auteure de nombreuses publications sur des thèmes de sécurité sociale, égalité, droit des migrations, droit pénal, droit public économique ou droit fiscal ainsi que sur la procédure fédérale, elle est également membre du jury de la Swiss Moot Court, vice-présidente du Comité de la Fondation Walther Hug et membre du Conseil de l'Institut suisse de droit comparé.

■ M. Pierre Pestieau

Dr honoris causa - Faculté des sciences économiques

Après un doctorat obtenu à Yale en 1972, Pierre Pestieau a été nommé professeur à l'Université Cornell puis, quittant les Etats-Unis, à l'Université de Liège, en Belgique. Membre de l'équipe qui a mis sur pied le premier programme coordonné d'études doctorales en sciences économiques à l'échelle européenne, il a aussi participé à la fondation de l'*European Economic Association*. Il est reconnu pour son apport à la littérature en économie publique, avec un intérêt particulier pour les systèmes de retraite, la concurrence fiscale et les politiques redistributives. Il est l'auteur de contributions scientifiques fondamentales publiées dans les meilleures revues et a aussi rédigé des ouvrages de référence en matière de sécurité sociale, de systèmes de retraite et d'Etat-providence. Ses compétences, reconnues par des distinctions prestigieuses, en font un des experts les plus consultés sur le plan mondial, par des institutions telles que la Commission européenne, l'OCDE ou la Banque mondiale.

Retraites, démissions et décès de professeurs et professeures

PROFESSEURS ET PROFESSEURES HONORAIRES

- Reinhard Neier, professeur ordinaire, Institut de chimie, FS
- Félix Moser, professeur ordinaire, FLSH
- Geneviève de Weck, professeure ordinaire, Institut des sciences du langage et de la communication, spécialisation logopédie, FLSH
- Christine Guy-Ecabert, professeure extraordinaire, Droit du développement territorial et de Prévention et règlement amiable des différends, FD (retraite anticipée)

DÉMISSION

- Martin Luginbühl, professeur ordinaire, Institut de langue et littérature allemandes (FLSH)

DÉCÈS

- André Gendre, professeur honoraire FLSH, le 20 février
- André Aeschlimann, professeur honoraire FS, le 4 mars
- Walter Spoerri, professeur honoraire FLSH, le 23 mars
- Jean Mehling, professeur honoraire FSE, le 3 septembre

Nominations 2016 du corps professoral

| Faculté | Chaire | Type | Date de nomination | Entrée en fonction | Personnes nommées |
|---------|---|----------------------|--------------------|--------------------|--------------------------|
| FLSH | Politiques des Migrations | PAss | 04.05.16 | 01.06.16 | Anita Manatschal |
| FLSH | Logopédie | PO | 04.05.16 | 01.08.16 | Katrin Skoruppa |
| FLSH | Linguistique allemande | PO | 04.07.16 | 01.08.16 | Elena Smirnova-Kabalak |
| FS | Psychologie du travail et des organisations | PAss | 03.02.16 | 01.04.16 | Laurenz Meier |
| FS | Chimie bioanalytique | PO | 06.04.16 | 01.08.16 | Stephan von Reuss |
| FS | Génétique évolutive | PAss | 04.07.16 | 01.01.17 | Daniel Croll |
| FD | Droit pénal | PE 50% | 04.07.16 | 01.08.16 | Nadja Capus |
| FS | Institut de chimie | PAss (boursière FNS) | 04.07.16 | 01.08.16 | Edith Joseph |
| FSE | Economie appliquée | PAss | 23.05.16 | 01.09.16 | Bruno Lanz |
| FSE | Journalisme numérique | PAss | 23.05.16 | 01.09.16 | Nathalie Pignard-Cheynel |
| FSE | Macroéconomie appliquée | PAss | 21.12.16 | 01.08.17 | Daniel Kaufmann |

Membres du Conseil de l'Université au 31.12.2016

MEMBRES NOMMÉS PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Antoine Grandjean, ancien conseiller communal de la Ville de Neuchâtel, président
Didier Berberat, conseiller aux Etats, La Chaux-de-Fonds
Marc Bloch, La Chaux-de-Fonds
Mario El-Khoury, directeur général du CSEM, Neuchâtel
Christine Gaillard, conseillère communale, Neuchâtel

Blaise Godet, consultant et ancien ambassadeur, Neuchâtel
Fabienne Marquis Weible, directrice de l'Association suisse pour la recherche horlogère, Neuchâtel
André Simon-Vermot, avocat notaire, La Chaux-de-Fonds
Martine Walzer Palomo, directrice adjointe du Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds

MEMBRES NOMMÉS PAR L'UNIVERSITÉ

Redouan Bshary, doyen de la Faculté des sciences
Hédi Dridi, doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines
Guillaume Jéquier, représentant du corps intermédiaire (ACINE)
David Lavoyer, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
Evelyne Clerc, doyenne de la Faculté de droit
Iván Ordás Criado, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
Carolina Salva, doyenne de la Faculté des sciences économiques
Patrick Vincent, représentant du corps professoral

MEMBRES SIÉGEANT AVEC VOIX CONSULTATIVE

Laurence Boegli, conseillère stratégique et représentante du DEF
Kilian Stoffel, recteur
Olivier Guillod, vice-recteur
Felix Kessler, vice-recteur
Daniel Schulthess, vice-recteur

Membres des commissions de l'Université au 31.12.2016

COMMISSION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (FNS)

Pascal Felber, président, FS
FLSH : Pierre-Alain Mariaux et Corinne Rossari (membres) – Peter Schnyder, Matthieu Honegger, Fabrice Correia et Etienne Pigué (suppléants)
FS : Elisa Gorla et Klaus Zuberbühler (membres) – Philippe Renard et Franziska Tschan Semmer (suppléant et suppléante)
FD : Blaise Carron et Sébastien Besson (membres) – Valérie Defago Gaudin (suppléante)
FSE : Mehdi Farsi et Valéry Bezençon (membres) – Carolina Salva et Catalin Starica (suppléant et suppléante)

COMMISSION CULTURELLE

Olivier Guillod, président, membre du rectorat
Philippe Peter, représentant du corps enseignant
Sandra Keller, représentante du corps intermédiaire (ACINE)
Pierre-Alain Cattin, membre du Conseil de l'Université
Bruno Buchiller représentant des étudiants, doctorants et auditeurs
Roberto Betti, délégué du Centre culturel neuchâtelois
Iván Ordás Criado, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)

COMMISSION DE GESTION DE LA FORTUNE DE L'UNIVERSITÉ

Kilian Stoffel, président, recteur
Jean-Marie Grether, délégué aux finances et à l'accréditation
Olivier Hari, représentant des professeurs
Cédric Léger, membre externe

COMMISSION D'ÉTHIQUE DU SÉNAT

Patrick Vincent, représentant de la FLSH
Redouan Bshary, représentant de la FS
Florence Guillaume, représentante de la FD
Franziska Tschan Semmer, représentante de la FS

COMMISSION CURSUS (ETAT AU 31.07.2016)

Jean-Jacques Aubert, président et vice-recteur
Hédi Dridi, doyen de la FLSH
Bruno Colbois, doyen de la FS
Christoph Müller, doyen de la FD
Carolina Salva, doyenne de la FSE
Marie-Cécile Monin, adjointe au doyen FLSH
Christian Livi, conseiller aux études FS
Sandrine Lo Ricco Apotheloz, adjointe au doyen FD
Camille Magron, adjointe à la doyenne FSE
Simona Pekarek Doehler, vice-rectrice recherche et qualité
Thomas Kadelbach, conseiller – secteur qualité
Eric Simon, conseiller – secteur qualité
Françoise Voillat, adjointe du vice-recteur enseignement

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA PROCÉDURE DES NOMINATIONS

Thierry Clément, président, représentant du DEF
Martine Walzer Palomo, représentante du CU
Iván Ordás Criado, représentant du CU

COMMISSION DE GESTION DES COURS D'ÉTÉ

Loris Petris, président, FLSH
Daniel Schulthess, représentant du rectorat
Hédi Dridi, doyen de la FLSH
Denis Boillat, responsable du bureau de la comptabilité générale
Philippe Peter, directeur du cours d'été

COMMISSION SOCIALE

Franziska Tschan Semmer, présidente, FS
Olivier Guillod, représentant du rectorat
Didier Berberat, membre Conseil de l'Université
Sandra Keller, représentante du corps intermédiaire (ACINE)
Géraldine Renggli, responsable du bureau social
Gabriela Delgado Rodriguez, représentante des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
David Lavoyer, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)

COMMISSION SPORTIVE

Loris Petris, président, FLSH
Bertrand Robert, directeur du service des sports universitaires (SUN)
Raphaël Germann, maître de sport, SUN
Yves L'Eplattenier, maître de sport, SUN
Clémence Jatton, représentante des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)

COMMISSION DE L'U3A

Daniel Schulthess, président, représentant du rectorat
Philippe Terrier, directeur de l'Université du 3^e Age
Raphaël Tabacchi, membre honoraire

Nathalie Vuillemin, représentante de la FLSH
Alain Valette, représentant de la FS
Minh Son Nguyen, représentant de la FD
Annik Dubied Losa, représentante de la FSE
André Perrinjaquet, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
Jacqueline Carrard, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
François Chapuisat, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
Roland Heubi, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
Jacques Béguin, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
Pierrette Bobillier, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
Jean-Claude Adatte, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
Jean-René Quenet, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
Michel Berlincourt, membre de l'Université des aînés de Bienne
Evelyne Nyffenegger, membre de l'Université des aînés de Bienne

COMMISSION DES PERSONNES NON TITULAIRES DE MATURITÉ

Philippe Robert, directeur du Lycée Denis-de-Rougemont, président
Corinne Rossari, représentante de la FLSH, Daniel Schulthess (suppléant)
Jean-Marc Neuhaus, représentant de la FS, Jacques Savoy (suppléant)
Giovanni Distefano, représentant de la FD, Thierry Obrist (suppléant)
Mehdi Farsi, représentant de la FSE, Valéry Bezençon (suppléant)

COMMISSION DE GESTION DE LA CITÉ DES ÉTUDIANTS

Rachel Oesch, présidente, représentante de l'Office des hautes Ecoles et de la recherche (OHER)
Florence Grueter Heger, représentante du Service des formations postobligatoires et de l'orientation
Luis Ramos, représentant du Service des bâtiments
Audrey Reyes, représentante du Service financier
Veronica Flütsch Dällenbach, représentante de l'UniNE
Philippe Péter, représentant du corps professoral ou intermédiaire de l'UniNE
Théo Muhlemann, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
Claude Béguin, représentant de la Haute Ecole ARC
Marc Schaefer, représentant du personnel de la Haute Ecole ARC
Vacant, représentant des étudiants de la Haute Ecole ARC
Christine Gaillard, représentante de la Ville de Neuchâtel

COMMISSION INTERNE D'ÉTHIQUE

Dominique Sprumont, président, FD
Daniel Kraus, professeur, FD
Federica Diémoz, professeure, FLSH
Nathalie Vuillemin, professeure, FLSH
Klaus Zuberbühler, professeur, FS
Andrian Bangerter, professeur, FS
Bruno Lanz, professeur, FSE
Peter Fiechter, professeur, FSE
Catherine Loetscher, membre externe

COMMISSION DE PRÉVENTION ET GESTION DES CONFLITS

Philippe Dunand, président, FD
Isabel Perego, responsable du bureau de l'égalité des chances
Géraldine Renggli, responsable du bureau social
Michel Neier, responsable du bureau de l'intendance des bâtiments
Paul Cotofrei, maître d'enseignement et de recherche, représentant du corps intermédiaire
Luc Wenger, médiateur externe

FONDATION DU FOYER DES ÉTUDIANTS (FFE)

Conseil

Gabriel Krähenbühl, président
Géraldine Renggli, responsable du bureau social
Philippe Péter, représentant de la SAN
Vlad Stoenescu, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
David Lavoyer, représentant du Conseil de l'Université
Rachel Oesch, représentante de l'Etat de Neuchâtel
Jean-Michel Ischer, représentant de la Ville de Neuchâtel
Arlette Richoz, trésorière

Bureau

Gabriel Krähenbühl, président
Arlette Richoz, trésorière
Géraldine Renggli, secrétaire

COMMISSION DE L'ÉGALITÉ

Annik Dubied, présidente, FSE
Yves Tillé, vice-président, FS
Marion Fossard, vice-présidente, FLSH,
Anne-Sylvie Dupont, représentante de la FD
Darouichi Oussama, représentante du corps intermédiaire (ACINE)
Gabriela Delgado Rodriguez, représentante des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
Marie-France Farine, représentante du PATB

Membres ex officio

Isabel Perego, responsable du bureau de l'égalité des chances
Caroline Gygax Wenger, collaboratrice scientifique au bureau de l'égalité des chances
Marion Schulze, maître-assistante, FLSH

COMMISSION QUALIS

Secteur qualité

Jean-Marie Grether, délégué aux finances et à l'accréditation
Thomas Kadelbach, conseiller
Joanna Domingos, collaboratrice scientifique

Lettres et sciences humaines

Hédi Dridi, doyen
Marie-Cécile Monin, adjointe au doyen
Alain Kamber, professeur
Anne-Claire Michoux, représentante du corps intermédiaire (ACINE)
Charles Butty, étudiant

Sciences

Redouan Bshary, doyen
Christian Livi, conseiller aux études
Philip Brunner, professeur

Claire Le Bayon, maître d'enseignement et de recherche
Marine Mamin, étudiante

Droit

Olivier Hari, professeur
André Kuhn, professeur
Sandrine Lo Ricco Apotheloz, adjointe de la doyenne
Charlotte Boulay, assistante doctorante
Marie-Charlotte Rolli, étudiante

Sciences économiques

David Ardia, professeur
Benjamin Tissot-Daguette, assistant doctorant
Camille Magron, adjointe à la doyenne
Benjamin Houet-Dutruge, étudiant

Membre ex officio

Daniel Schulthess, vice-recteur enseignement
Françoise Voillat, adjointe au rectorat
Eric Simon, adjoint au rectorat
Dilek Harmanci, collaboratrice scientifique

COMMISSION D'INVESTIGATION EN MATIÈRE DE RESPECT DE L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

Membres externes

Jean Guinand, président
Philippe Robert, vice-président

Membres internes

Catalin Starica, représentant de la FSE
Martine Rebetez, représentante de la FLSH
Michel Benaim, représentant de la FS
André Kuhn, représentant de la FD
Hugues Mercier, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
Line Magnanelli, représentante des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)

Membres suppléants

Annik Dubied, FSE
Richard Glauser, FLSH
Daniel Hunkeler, FS
Olivier Hari, FD
Oussama Darouichi, ACINE
Iván Ordás Criado, FEN

COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Jean-Marie Grether, président, vice-recteur
Alexandre Aebi, représentant de la FS
Valéry Bezençon, représentant de la FSE
Giovanni Distefano, représentant de la FD
Ellen Hertz, représentante de la FLSH
Sandra Klinke, représentante de la FSE
Loïc Monney, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
Kimberley Mees, ECOPARC
Michel Neier, coordinateur de l'intendance des bâtiments
Pierre Perrochet, représentant de la FS
Martine Rebetez, représentante de la FLSH
Michael Voegtli, chef du SACAD

Liste des principales représentations

Par le rectorat ou ses représentants, l'Université de Neuchâtel participe aux travaux de plusieurs sociétés et organes, notamment :

Agence universitaire de la francophonie (AUF)
Association Alliance (transfert technologique)
Association de formation continue universitaire suisse (Swissuni)
Association Euresearch
Association suisse des enseignants d'université
BENEFRI
Chambre des Hautes Ecoles universitaires (HEU)
Club 44
Comité de l'Académie des sciences humaines (ASSH)
Comité de l'European University Association (EUA)
Comité de pilotage « Avenir des bibliothèques »
Comité national de l'union internationale de géographie
Comité opérationnel Microcity
Comité stratégique Microcity
Commission consultative de la Division lycéenne du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)
Commission de gestion de la Cité des étudiants
Commission du Musée international d'horlogerie
Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique (CFSB)
Commission fédérale des bourses
Commission pour l'examen complémentaire des universités suisses
Commission suisse de maturité
Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT)
Communauté du savoir
Conférence des secrétaires généraux des Hautes Ecoles suisses (CSHS)
Conseil d'administration de prévoyance.ne
Conseil de direction du réseau romand de conseil, formation et évaluation (RCFE)
Conseil de fondation de l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB)
Conseil de fondation de la Bibliothèque publique et universitaire (BPUN)
Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health (SSPH+)
Conseil de fondation du CIES
Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique
Conseil de fondation François Verdier
Conseil de fondation Marcel Benoist
Conseil de fondation Switch
Conseil de la formation pour les structures jurassiennes des niveaux secondaires II et tertiaire
Conseil de la recherche du FNS
Conseil stratégique du réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)
CUSO, Conférence universitaire de Suisse occidentale
European Network of Academic Sports Services (ENAS)
Fondation du Foyer des étudiants (FFE)
Fondation du Sanatorium universitaire suisse
Fondation La Tène
Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM)
Haute Ecole Pédagogique BEJUNE
Institut neuchâtelois
Jury du Prix Gaïa
Société des alumni, diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel (SAN)
swissuniversities
Triangle Azur

Abréviations

Les principales abréviations utilisées dans le présent rapport se trouvent ci-après. Certaines abréviations d'éléments plus spécifiques, propres à un chapitre particulier, sont en principe décryptées au fil de leur apparition dans les textes.

A

| | |
|---------------|---|
| ACINE | Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel |
| AJM | Académie du journalisme et des médias |
| ANESE | Association neuchâteloise des étudiants en sciences économiques |
| Triangle Azur | Réseau des Universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel |

B

| | |
|---------|--|
| BEFG | Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes |
| BENEFRI | Réseau des Universités de Berne – Neuchâtel – Fribourg |
| BIPE | Base d'information personnel étudiants |
| BNS | Banque nationale suisse |
| BPUN | Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel |

C

| | |
|---------|--|
| CABI | Centre for Agricultural Bioscience International |
| CAS | Certificate of Advanced Studies |
| CC | Chargé de cours |
| CCFi | Contrôle cantonal des finances |
| CCNC | Caisse cantonale de compensation |
| CE | Chargé d'enseignement |
| CERFASY | Centre de Recherches Familiales et Systémiques |
| CERT | Centre de recherche sur les relations du travail (FD) |
| CFA | Institut Chartered Financial Analysis Institut |
| CHYN | Centre d'hydrogéologie et de géothermie de l'Université de Neuchâtel |
| CIES | Centre international d'étude du sport |
| CLAM | Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen Age |
| CNCI | Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie |
| CSCF | Centre Suisse de Cartographie de la Faune |
| CSEM | Centre suisse d'électronique et de microtechnique |
| CSHE | Conférence suisse des hautes écoles |
| CTI | Commission pour la technologie et l'innovation |
| CU | Conseil de l'Université |
| CUSO | Conférence universitaire de Suisse occidentale |

D

| | |
|------|---|
| DAS | Diploma of Advanced Studies |
| DEF | Département de l'éducation et de la famille |
| DrHC | Docteur honoris causa |

E

| | |
|--------|--|
| ECTS | European Credit Accumulation and Transfer System |
| E.M.A. | Espace multimedia d'auto-apprentissage |
| EPFL | Ecole polytechnique fédérale de Lausanne |
| EPT | Equivalent plein temps |
| ERC | European Research Council |
| ERSP | Ecole romande de santé publique |

| | |
|--------------|--|
| F | |
| FD | Faculté de droit |
| FEN | Fédération des étudiant-e-s neuchâtelois-e-s |
| FLSH | Faculté des lettres et sciences humaines |
| FNS | Fonds national suisse de la recherche scientifique |
| FS | Faculté des sciences |
| FSE | Faculté des sciences économiques |
| G | |
| GSPR | Glossaire des Patois de la Suisse romande |
| H | |
| HE-Arc | Haute Ecole spécialisée Arc (BEJUNE) |
| HEIG-VD | Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud |
| HEP-BEJUNE | Haute Ecole pédagogique BEJUNE |
| HES-SO | Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale |
| HEU | Haute école universitaire |
| I | |
| IAF | Institut d'analyse financière |
| IDS | Institut de droit de la santé |
| IENE | Institut de l'entreprise |
| IHAM | Institut d'histoire de l'art et de muséologie |
| ILCF | Institut de langue et civilisation françaises |
| IRENE | Institut de recherches économiques |
| IUHEID | Institut des hautes études internationales et du développement |
| J K L | |
| LAU | Loi fédérale sur l'aide aux universités |
| LCFPub | loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique (NE) |
| LEHE | Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles |
| LFinEC | Loi sur les finances de l'Etat et des communes (NE) |
| LIS | Live Information System |
| LRH | Loi sur la recherche sur l'être humain |
| Lpsy | Loi sur les professions de la psychologie |
| LTF | Laboratoire Temps-Fréquence |
| LUNE | Loi sur l'Université de Neuchâtel (entrée en vigueur au 01.01.2017) |
| M | |
| MAPS | Maison d'analyse des processus sociaux |
| MAS | Master of Advanced Studies |
| MCH2 | Modèle comptable harmonisé |
| N | |
| NCCR | National Center of Competence in Research |
| O | |
| OFEV | Office fédéral de l'environnement |
| OFS | Office fédéral de la statistique |
| OHHER | Office des hautes Ecoles et de la recherche |
| P | |
| PA | Professeur associé, professeure associée |
| PAss | Professeur assistant, professeure assistante |

| | |
|-------|---|
| PATB | Personnel administratif, technique et de bibliothèque |
| PD | Privat-docent |
| PE | Professeur extraordinaire, professeure extraordinaire |
| PI | Professeur invité, professeure invitée |
| [PI]2 | Pôle de droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation |
| PO | Professeur ordinaire, professeure ordinaire |

Q R

| | |
|------|---|
| RBNJ | Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes |
| REE | Règlement d'études et d'examens |
| RERO | Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale |

S

| | |
|-------|---|
| SACAD | Service académique |
| SAN | Société des Alumni, diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel |
| SCCER | Pôles de compétence en recherche énergétique |
| SITEL | Service informatique et télématique |
| SNSE | Société neuchâteloise des sciences économiques |
| SSPH+ | Ecole suisse de santé publique |
| SUN | Sports universitaires |

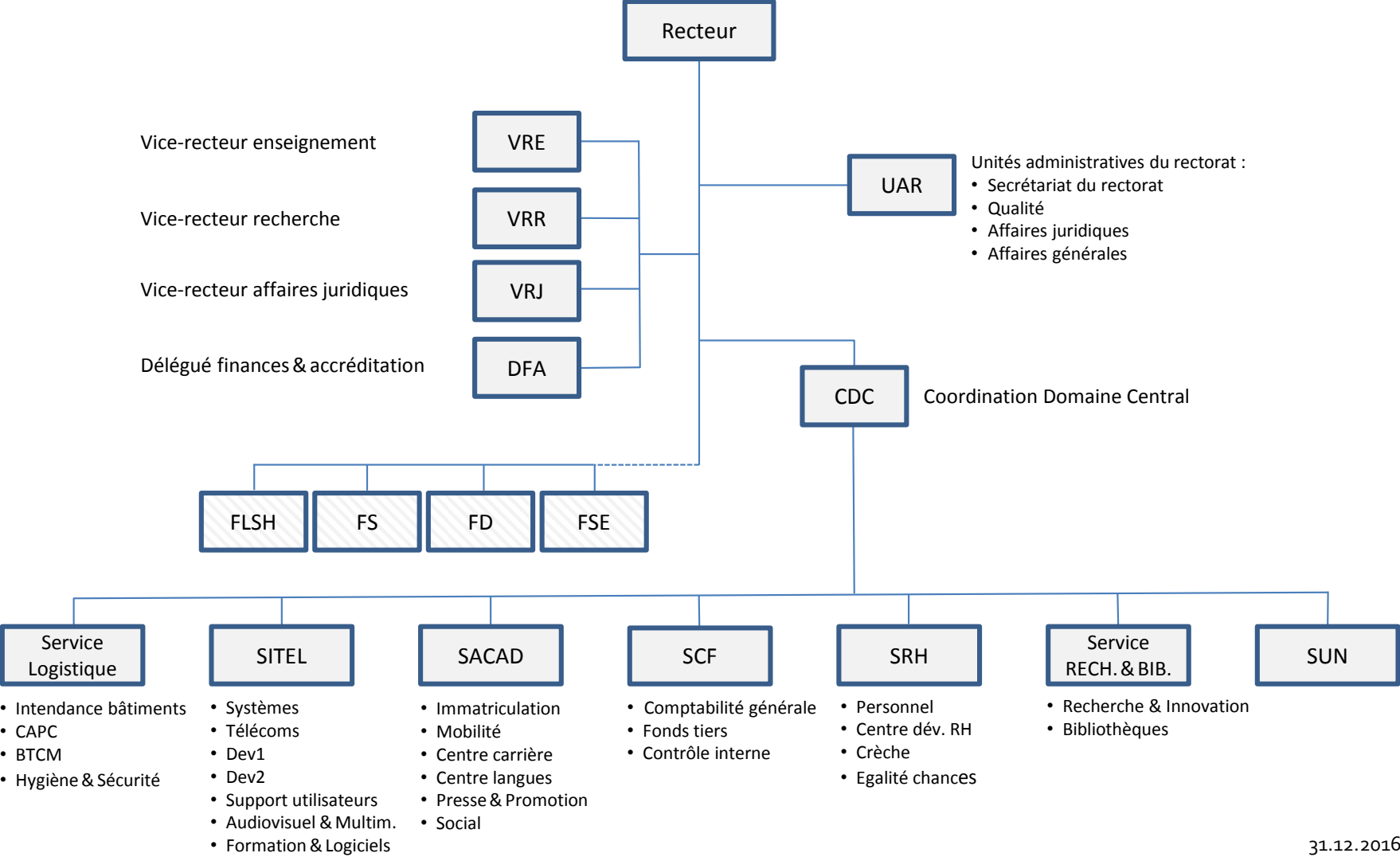
T U

| | |
|---------------|---|
| Triangle Azur | Réseau des universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel |
| TRREE | Training and Resources in Research Ethics Evaluation |
| U3a | Université du 3 ^e âge |
| UE | Union européenne |
| UNES | Union des étudiants de Suisse |
| UNIBE | Université de Berne |
| UNIFR | Université de Fribourg |
| UNIGE | Université de Genève |
| UNIL | Université de Lausanne |
| USI | Université de la Suisse italienne |

V W X Y Z

| | |
|------|-----------|
| y c. | y compris |
|------|-----------|

Organigramme Domaine central





LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
SCIENCES
DROIT
SCIENCES ECONOMIQUES



Edition

Université de Neuchâtel
Rectorat
Faubourg de l'Hôpital 41
CH-2000 Neuchâtel

Impression

Centre d'impression de l'Université (CIUN)

© Université de Neuchâtel
Juin 2017

www.unine.ch